

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES
DISTRICTS DE COTE D'IVOIRE**
DISTRICT DU BAS-SASSANDRA

NOTE DE SYNTHESE

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

AVANT PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

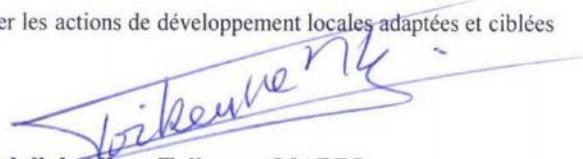
Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans ce objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.


Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



S O M M A I R E

Contexte.....	4
Méthodologie.....	5
Introduction.....	7
Axe I. Territoire et démographie	8
Chapitre 1. Caractéristiques territoriales.....	9
Chapitre 2. Ressources naturelles.....	11
Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques	17
Axe II. Développement économique.....	27
Chapitre 1. Secteur primaire.....	29
Chapitre 2. Secteur secondaire	34
Chapitre 3. Secteur tertiaire.....	37
Axe III. Développement socioculturel	40
Chapitre 1. Education	41
Chapitre 2. Santé et prévention.....	50
Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport.....	58
Axe IV. Infrastructures et urbanisation.....	60
Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie	61
Chapitre 2. Transport et logistique	63
Chapitre 3. Equipement et infrastructures	66

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergeant à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

M E T H O D O L O G I E

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin :
 - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture),
 - d'identifier les secteurs porteurs,
 - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associés pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes :

- L'axe 1 « **Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Il s'agit avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.
- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. A ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Situé au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, où il jouxte le Libéria, le District du Bas-Sassandra s'étend sur une superficie totale de 28 095 km² pour une population de près de 2,3 millions d'habitants en 2014.



Photo 1 : Plage Sophia de San Pédro ©2014

Le District se distingue par la richesse de ses ressources naturelles. Avec son important réseau hydrographique, son paysage de côtes tropicales, son climat chaud et humide et son sol fertile, le territoire autorise une large gamme de productions industrielles (café, cacao, hévéa et palmier à huile) et vivrières (riz, manioc, maïs, igname, banane plantain et légumes). L'agriculture occupe ainsi une place capitale dans l'économie du District et dans la subsistance des populations.

Sur le plan des productions industrielles, l'essor des cultures dans le District a particulièrement été porté par le développement des plantations de cacao depuis les années 80. L'accroissement des superficies cultivées s'est fait par contre au détriment du massif forestier qui a connu une destruction accélérée sur la même période.

La croissance démographique et la disparition de la forêt ont entraîné un déclin des espaces disponibles et fait naître de graves conflits fonciers. Dans le même temps, les superficies des cultures d'exportation et le nombre d'exploitants agricoles ont progressé en moyenne de 4 % par an, entre 2000 et 2008.

Les conflits ont opposé surtout ivoiriens et étrangers mais aussi des ivoiriens autochtones et allochtones (baoulés en général) et ont prédominé autour des départements de Soubré, San Pédro et Tabou, où les productions de cacao et les populations d'agriculteurs allochtones sont les plus importants.

Le District présente également d'importantes potentialités touristiques, aujourd'hui en déclin du fait du manque de réhabilitation et de l'état des routes, notamment en termes de tourisme balnéaire, d'écotourisme, de tourisme culturel, de tourisme sportif, de tourisme d'affaire et d'agrotourisme. Il dispose par ailleurs de nombreuses infrastructures d'accueil avec 23 % de la capacité d'accueil nationale en 2008.

Longtemps peu peuplé, le District du Bas-Sassandra a connu une forte accélération dans les années 70 dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement sous l'égide d'une structure d'état, l'ARSO (Autorité pour l'aménagement de la Région du Sud-Ouest). Le gouvernement décide alors d'ouvrir des routes, de construire des ponts et de créer le port de San Pédro qui va faire de cette localité une capitale régionale et servir de catalyseur au développement sous régional. Les taux de croissance des villes deviennent alors les plus élevés du pays et les activités connexes (commerce, industrie, services) vont se développer rapidement.

Cependant, en dépit de ses caractéristiques territoriales, les équipements de proximité et les infrastructures de base (électricité, eau, santé, enseignement) n'ont pas suivi la croissance démographique. Ils sont concentrés dans le périmètre des blocs agro-industriels et dans les villes, si bien que la plupart des zones rurales souffrent de sous-équipement. Après ces années de crise, le District du Bas-Sassandra doit désormais, pour poursuivre son rôle de locomotive d'antan qui l'a conduit à devenir le premier port d'exportation mondial du cacao, répondre aux enjeux suivants :

- Une solution au problème foncier et aux conflits sociaux qui ont agité le District depuis plus de dix ans ;
- Une remise en état des infrastructures routières notamment celles reliant San Pédro à Abidjan (le port joue en effet un rôle essentiel dans le développement du District et d'un hinterland plus global à l'échelle nationale) ;
- Un développement socio-économique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques.



Photo 2 : Vue du Port Autonome de San Pédro ©2014

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Le District du Bas-Sassandra est situé au sud-ouest de la Côte d'Ivoire où il a une frontière commune avec le Libéria. Il occupe une superficie de 28 095 km², soit près de 9 % de la superficie nationale.

Le District, anciennement composé de deux régions administratives (le Bas-Sassandra et le Sud-Bandama), regroupe désormais 4 échelons administratifs : les régions (Gbôklè, Nawa et San Pédro), les départements (8), les sous-préfectures (31) et les villages (561).

La situation sécuritaire du District est marquée par une forte pression foncière à l'origine de tensions interethniques ; tensions exacerbées par les conflits de chefferie et la proximité avec le Libéria. L'impact des conflits armés dans la sous-région a été l'un des catalyseurs de la crise politique qu'a connu le pays.

Le District est situé dans une zone au relief relativement homogène, avec des terres dotées de ressources naturelles riches et abondantes.

Son réseau hydrographique est l'un des plus denses du pays, avec la présence du fleuve Sassandra et de trois barrages : Buyo, Soubré et Fayé.

Le sol est propice tant aux cultures pérennes comme le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa, qu'à une gamme variée de cultures vivrières.

Les 250 km de côtes sableuses caractérisent le paysage du sud du District et abritent un fort potentiel de développement touristique et d'exploitation halieutique.

Le District se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques : 10 forêts classées et 2 parcs dont celui de Taï, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les aptitudes culturelles des sols et la richesse de l'écosystème du District sont renforcées par un climat de type équatorial de transition, qui favorise la luxuriance de la végétation.

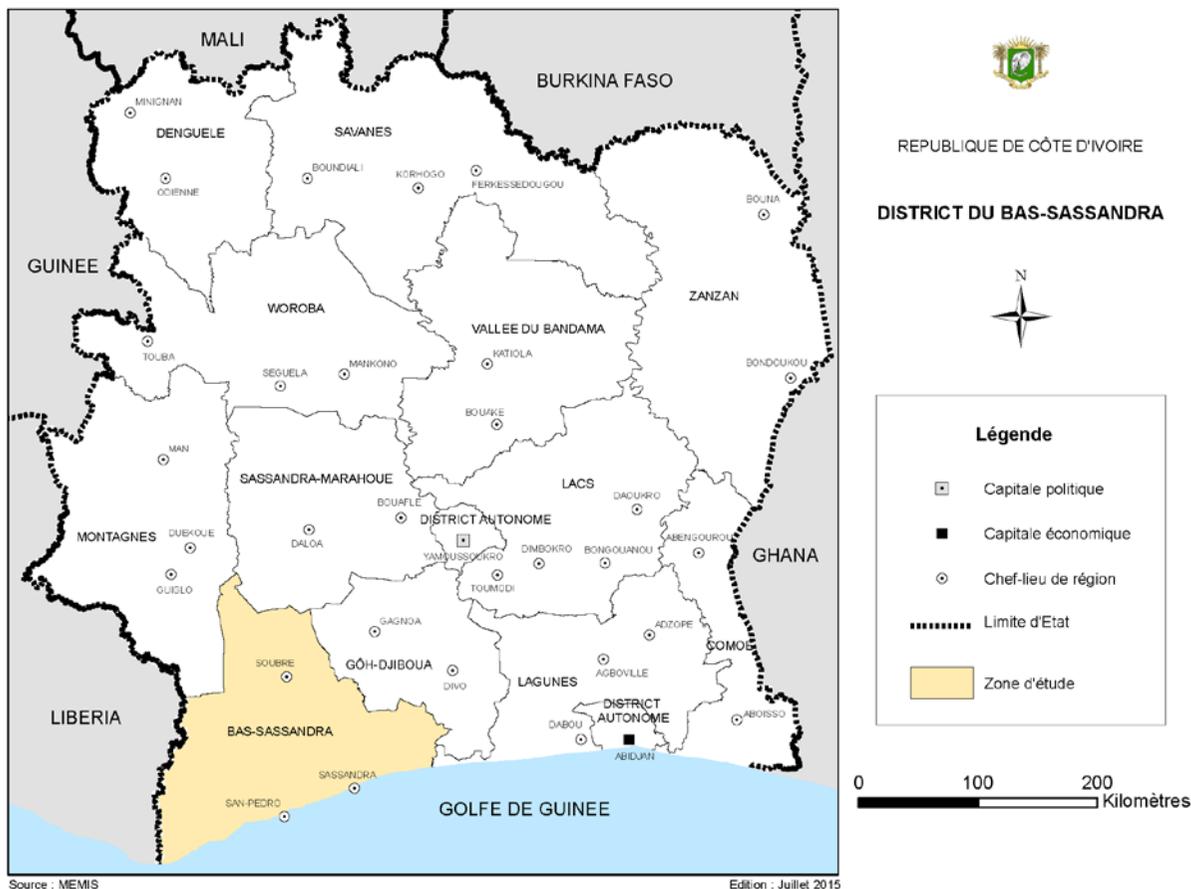
Le District du Bas-Sassandra affiche une grande diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Akan, Yacouba, Sénoufo, etc.). À ces communautés s'ajoutent les ressortissants des pays frontaliers (Guinéens et Libériens) et de la CEDEAO de manière générale.

La population totale est estimée à près de 2,3 millions d'habitants en 2014, soit près de 10 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 50 ans qui représentent 95 % de la population totale du District. La région de la Nawa concentre près de la moitié des habitants du District (45 %).

Le District affiche un avancement certain en terme de développement économique (en comparaison au reste du pays), qui se manifeste à travers un taux de pauvreté de 39 % le plaçant comme l'un des Districts les plus riches de Côte d'Ivoire et un taux de chômage bas (9,1 %). Ce développement est à contrebalancer par le déficit de prestations sociales qui induit une précarité perceptible au niveau des indicateurs sociaux (alphabétisation en deçà de la moyenne nationale, retards de croissance des nouveau-nés élevés).

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques



Carte 1 : Localisation du District en Côte d'Ivoire

Le District du Bas-Sassandra est situé sur la côte sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :

- Au nord-ouest par le District des Montagnes ;
- Au nord par le District du Sassandra-Marahoué ;
- A l'est par les Districts du Gôh-Djiboua et des Lagunes ;
- Au sud par l'Océan Atlantique, de Tabou à Fresco ;
- À l'ouest par le Libéria.

Le District du Bas-Sassandra s'étend sur une superficie de 28 095 km² et couvre ainsi près de 9 % de la superficie du pays.

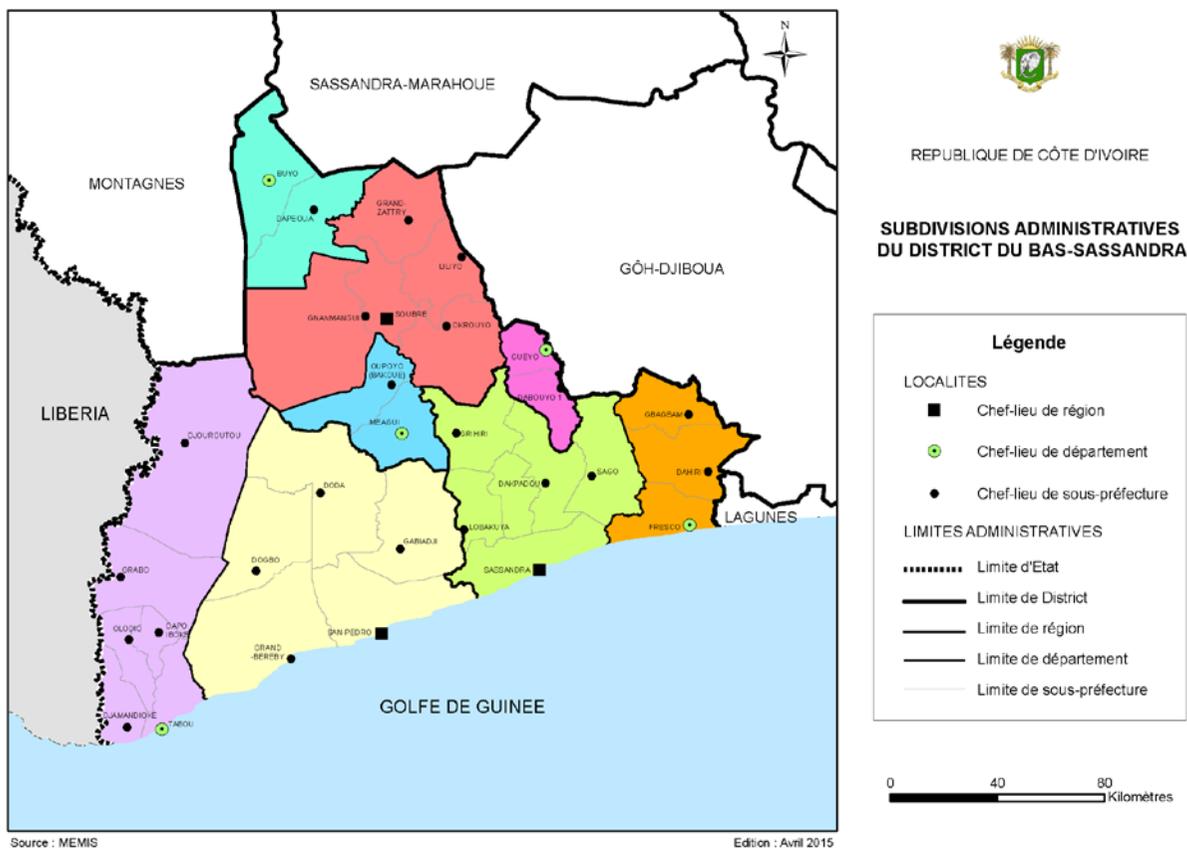
Superficie des composantes du District

Région (Chef-lieu)	Superficie (km ²)	Département	Superficie (km ²)
San Pédro (San Pédro)	12 300	San Pédro	6 878
		Tabou	5 422
Nawa (Soubré)	9 643	Soubré	3 351
		Buyo	2 149
		Méagui	3 396
		Guéyo	747
Gbôklè (Sassandra)	6 152	Sassandra	4 137
		Fresco	2 015

Source : INS 2015

La ville de San Pédro est située à 334 km d'Abidjan, à 357 km de Yamoussoukro, à 857 km de Monrovia (Libéria) et à 1 451 km de Conakry (Guinée). Cette position géographique privilégiée est un atout compte tenu des potentialités d'échange avec les pays limitrophes, notamment via les exportations maritimes et la voie de chemin de fer prévue jusqu'à Man.

I.1.2 Situation administrative



Carte 2 : Subdivisions administratives du District

La déconcentration administrative se traduit, pour le District du Bas-Sassandra par un maillage administratif de :

- 3 régions, placées sous l'autorité de Préfets de région ;
- 8 départements, placés sous l'autorité de Préfets ;
- 31 sous-préfectures, dont 23 administrées par un Sous-Préfet (certaines ont été créées et ne sont pas ouvertes) ;
- 561 villages, placés sous la responsabilité de Chefs de Village.

Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics déconcentrés, permettant de rapprocher l'Etat des populations du District.

Les Départements Ministériels centraux ont pour la plupart au moins un service déconcentré dans le District.

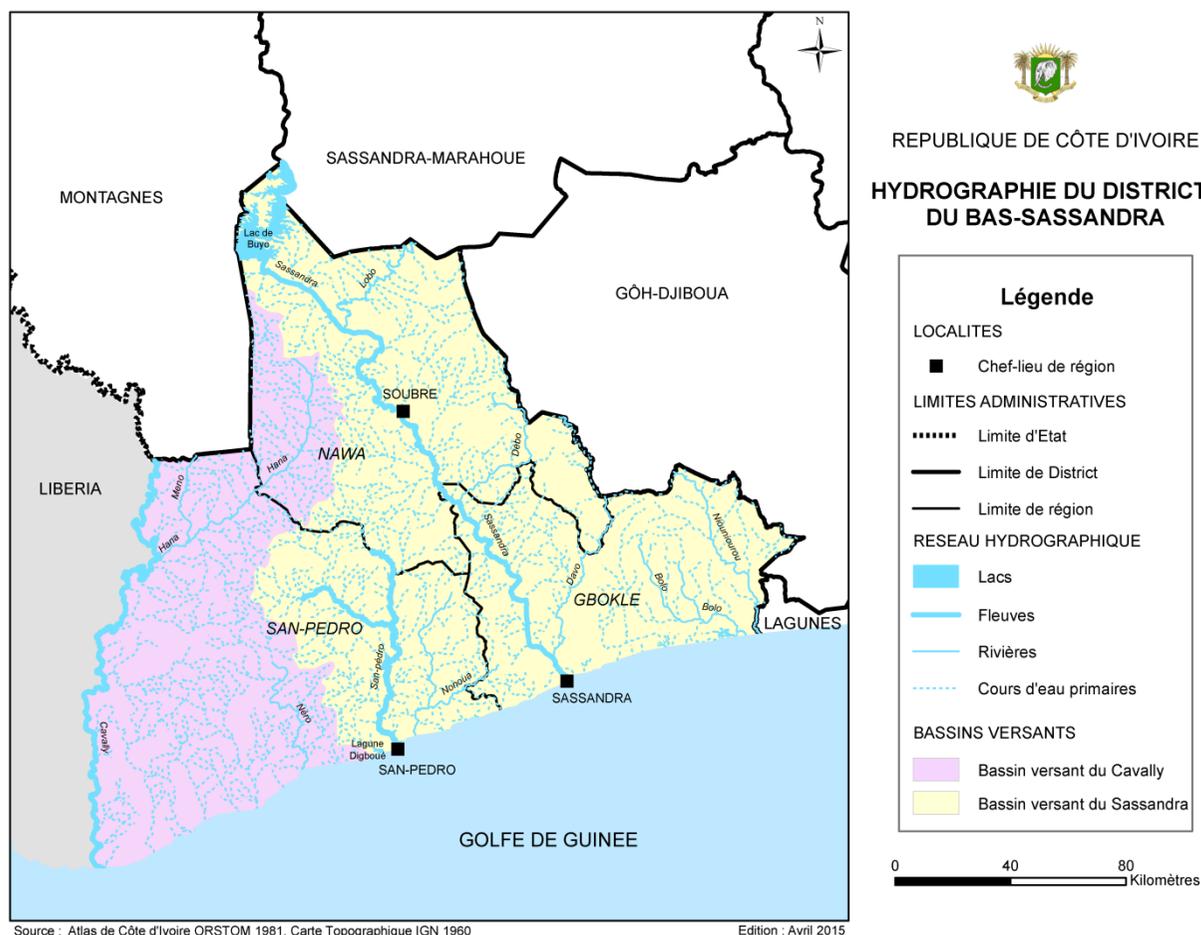
Certains services publics déconcentrés présents dans le District agissent sur une zone d'influence externe à ce dernier. Il faut une harmonisation entre l'emplacement des services déconcentrés et leur zone d'influence.

En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, au moins 14 organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir les actions publiques et participent activement au développement du District.

Ces acteurs interviennent principalement dans le domaine des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Chapitre 2. Ressources naturelles

I.2.1 Réseau hydrographique



Carte 3 : Réseau hydrographique du District

Le District du Bas-Sassandra comporte trois principaux cours d'eau :

- **Le Sassandra** reçoit en rive gauche les eaux du Davo juste avant son embouchure dans l'Océan Atlantique au niveau de la ville de Sassandra. Sa longueur totale est de 650 km et son bassin hydrographique couvre 75 000 km². Ses principaux affluents sont la Lobo, le N'Zo, la Dodo et le Gôh. Le cours de ce fleuve, à l'instar des autres fleuves du pays, est marqué par de nombreux rapides qui le rendent impraticable à la navigation fluviale ;
- **Le San Pédro**, d'une longueur de 112 km et d'un bassin versant de 3 310 km², prend sa source aux abords du parc national de Taï et s'écoule dans la forêt classée des Rapides Grah en direction du Sud ;
- **Le Cavally** à la frontière libérienne, long de plus de 600 km, couvre un bassin versant de 15 000 km² sur un total de 28 000 km² ;
- **La Nero**, d'une longueur de 80 km et d'un bassin versant de 985 km², arrose la sous-préfecture de Grand-Béréby et prend sa source dans le département de Tabou.

Le District détient l'un des principaux lacs de barrage du pays depuis 1981 : le lac de Buyo, né du barrage du fleuve Sassandra, à la confluence du Sassandra et du N'Zo. La retenue d'eau créée par l'ouvrage est estimée à 8,4 milliards de m³. Le District dispose également du barrage de Fayé, qui bénéficie d'un bassin versant de 2 424 km². Le barrage de Soubré, en construction, aura quant à lui une retenue d'eau de 83 milliards de m³.

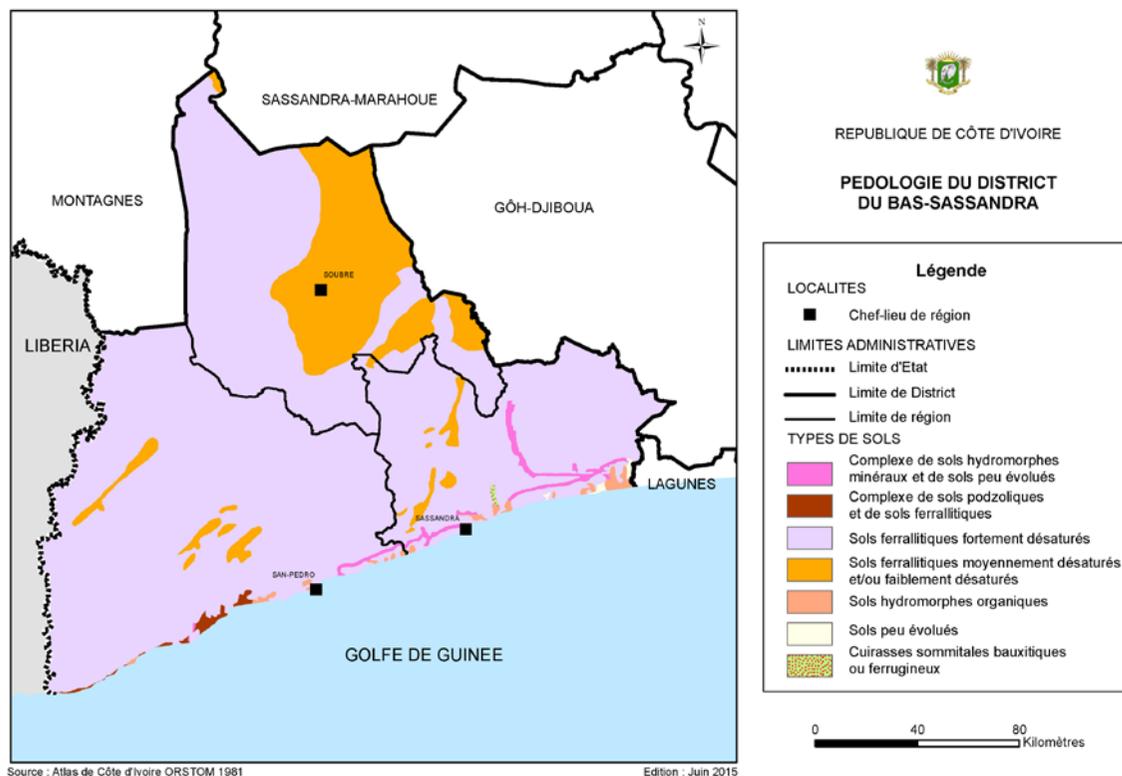
Plusieurs autres rivières de moindre importance existent, dont :

- Le Bolo et le Niouniourou, aux alentours de Fresco ;
- Le Nonoua (Mené), la Brimée, le Gôh, l'Allou, le Nidia et le Gnogléaglo, aux alentours de San Pédro et Grand-Béréby.

Ces différentes ramifications alimentent les nombreux bas-fonds du territoire, bénéfique pour la riziculture. Malheureusement, une grande partie de ce potentiel ne bénéficie pas d'un aménagement adéquat et les bas-fonds se retrouvent exploités sans maîtrise de l'eau.

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie



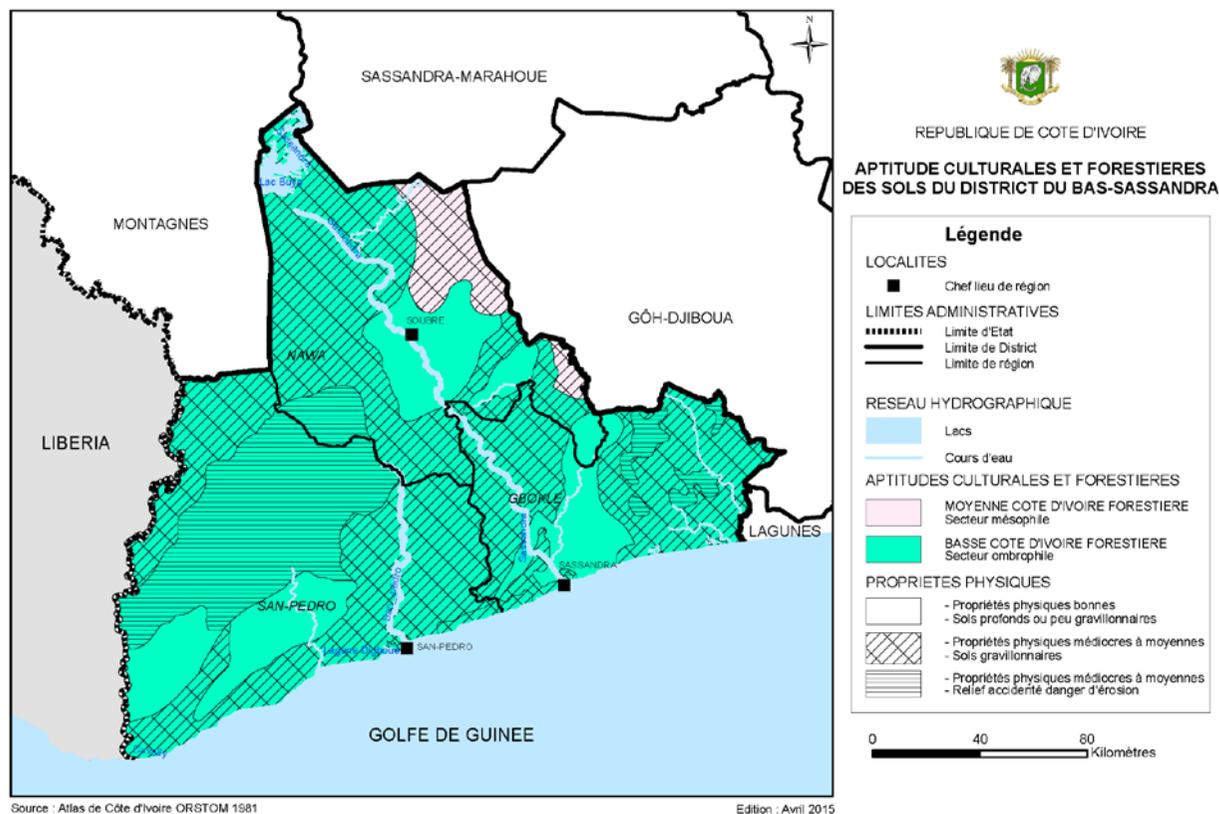
Carte 4 : Pédologie du District

La quasi-totalité du District du Bas-Sassandra est constituée de sols ferrallitiques fortement désaturés, à l'exception d'une partie de la région de la Nawa qui comporte des sols ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés, notamment dans sa zone centrale et septentrionale.

Par ailleurs, des complexes de sols podzoliques et de sols ferrallitiques sont à signaler sur la côte de la région San Pédro (au sud de la ville de San Pédro) tandis que des sols hydromorphes organiques sont repérables sur l'ensemble de la côte du District.

Enfin, la région du Gbôklè est la seule à présenter des complexes de sols hydromorphes minéraux et de sols peu évolués.

I.2.2.2 Aptitudes culturelles



Carte 5 : Aptitudes culturelles et forestières du District

Dans leur ensemble, les sols du District se sont développés sur des roches mères granitiques. Les sols sont ferrugineux, soumis à un lessivage important à cause de la forte pluviométrie.

Les sols du District peuvent être divisés en trois catégories :

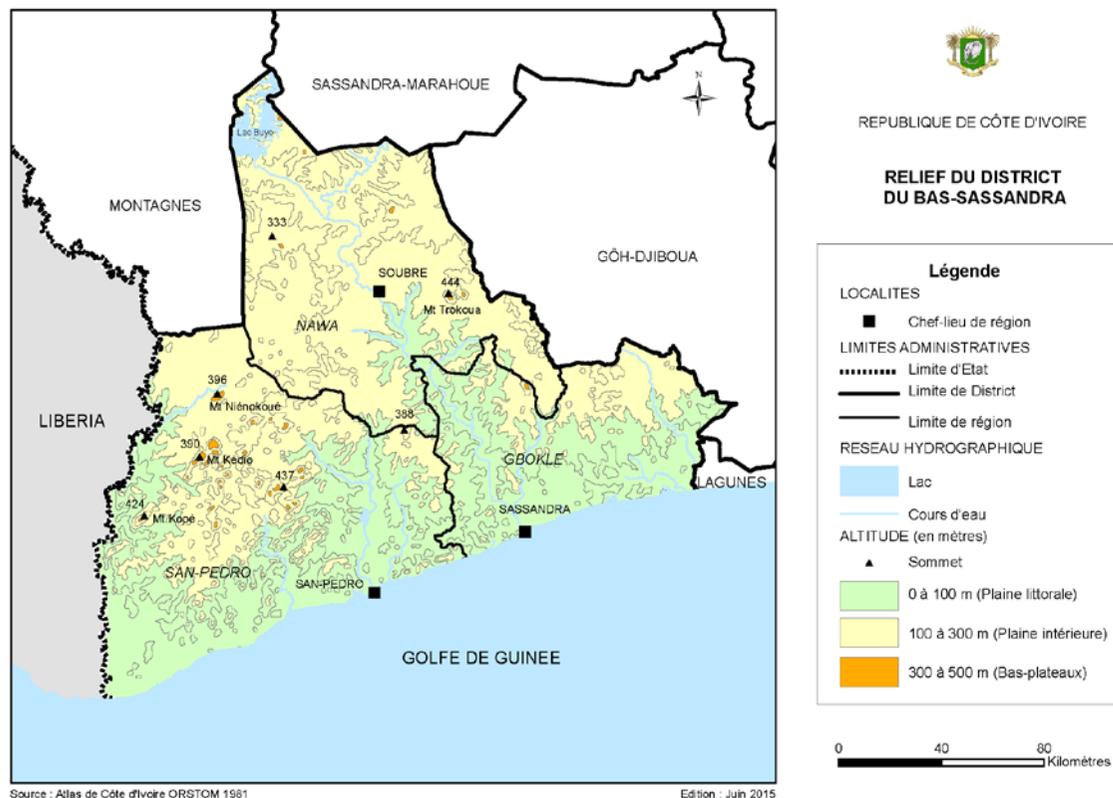
- Les sols ferrallitiques des collines et plateaux, pauvres en matières organiques. Ce sont des sols fortement altérés, développés sur les roches éruptives anciennes (cas du département de Soubré), souvent caillouteux dans le profil, chimiquement pauvres et à texture variant entre le limon argileux et le sable limoneux ;
- Les sols hydromorphes des bas-fonds, riches en colluvions ;
- Les sols alluviaux des plaines du San Pédro et de ses affluents, argileux et riches en alluvions, qui servent à la culture du riz et au maraîchage.

Profonds, perméables et bien drainés, ces sols sont, de par leur nature, propices à toutes sortes de cultures, dont les cultures industrielles ou vivrières. Le riz est ainsi cultivé dans les nombreux bas-fonds du territoire irrigués par les affluents du fleuve Sassandra et par les nombreuses rivières, dont certaines sont permanentes. Cependant, la fertilité de ces sols est altérée et conditionnée par la teneur en matières organiques, qui ont tendance à disparaître rapidement après défrichage.

Depuis quelques années, bénéficiant de cette fertilité des sols, l'essor des cultures de manioc, de maïs, d'igname, de banane plantain et de légumes permet de compléter les revenus provenant de la culture du riz.

Grâce à leurs capacités de rétention en eau, les sols du District permettent d'établir des cultures de grande qualité, ce qui a engendré un afflux massif d'Ivoiriens des autres régions et de non Ivoiriens dans le but de pratiquer des cultures de rente, notamment le cacao, le café, l'hévéa et le palmier à huile.

I.2.2.3 Relief



Carte 6 : Relief du District

Le District du Bas-Sassandra présente un relief relativement homogène avec des altitudes maximales de l'ordre de 300 m dans sa partie la plus septentrionale, en se rapprochant du District des Montagnes. Au sud s'étendent des plaines et des bas plateaux où les altitudes peuvent atteindre 200 m, de l'océan vers l'intérieur du pays. La plaine littorale, basse, et souvent marécageuse, est étroite à l'ouest.

Le littoral offre des aspects différents d'ouest en est. Ainsi de la frontière libérienne aux environs de Fresco, la côte est essentiellement constituée d'une série de caps rocheux qui délimitent de nombreuses baies dans l'Océan Atlantique (Grand Béréby, Monogaga, Taki, Dawa). A l'inverse, des falaises abruptes se dressent aux alentours de Fresco.

Le département de San Pédro présente un relief accidenté fait d'une succession de bas-fonds, de plaines et de collines de faible altitude, avec les sommets des monts sacrés de Dogbo (500 m) et de Gliké (1 000 m) et la colline de Nianké sur laquelle est installée la station de la RTI de San Pédro.

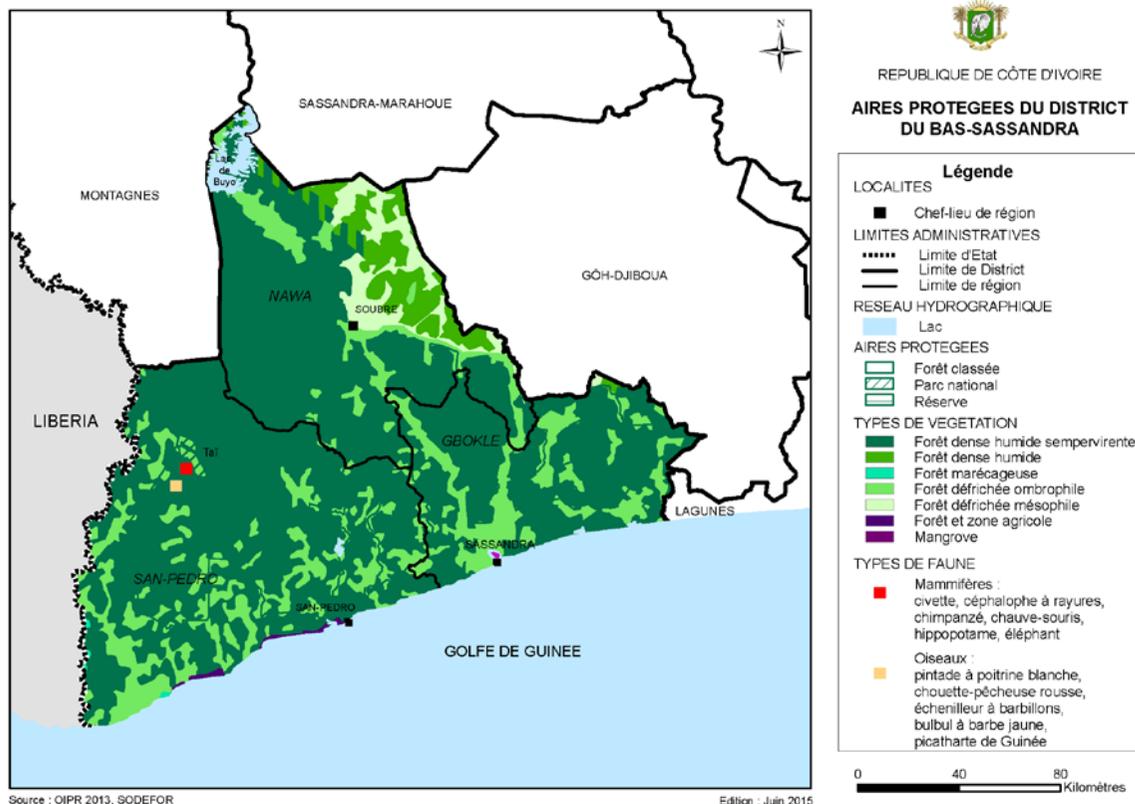
Le département de Soubre est caractérisé par de vastes plateaux que surmontent par endroits quelques élévations constituées de collines, dont le mont Trokoa est le point culminant (444 m).

Altitude des chefs-lieux de région

Région	Chef-lieu	Altitude (m)
San Pédro	San Pédro	9
Nawa	Soubre	134
Gboklè	Sassandra	38

Source : dateandtime.info

I.2.3 Végétation et biodiversité



Carte 7 : Forêts classées, parcs et aires protégées du District

Le District compte 10 forêts classées couvrant une superficie totale de 679 000 hectares (soit 25,6 % de la superficie totale du District), dont :

- La forêt classée de Rapide Grah (315 000 ha), dégradée à 95 %, qui présente un niveau d'insécurité ambiant, avec la destruction des 5 000 ha reboisés, la présence de paysans armés et une forte infiltration paysanne ;
- La forêt classée de Haute Dodo (196 733 ha), dégradée à 70 % ;
- La forêt classée de Niégré (92 500 ha), détruite à 80 %.

Le District compte également deux parcs naturels significatifs par leur taille et la richesse de leur écosystème :

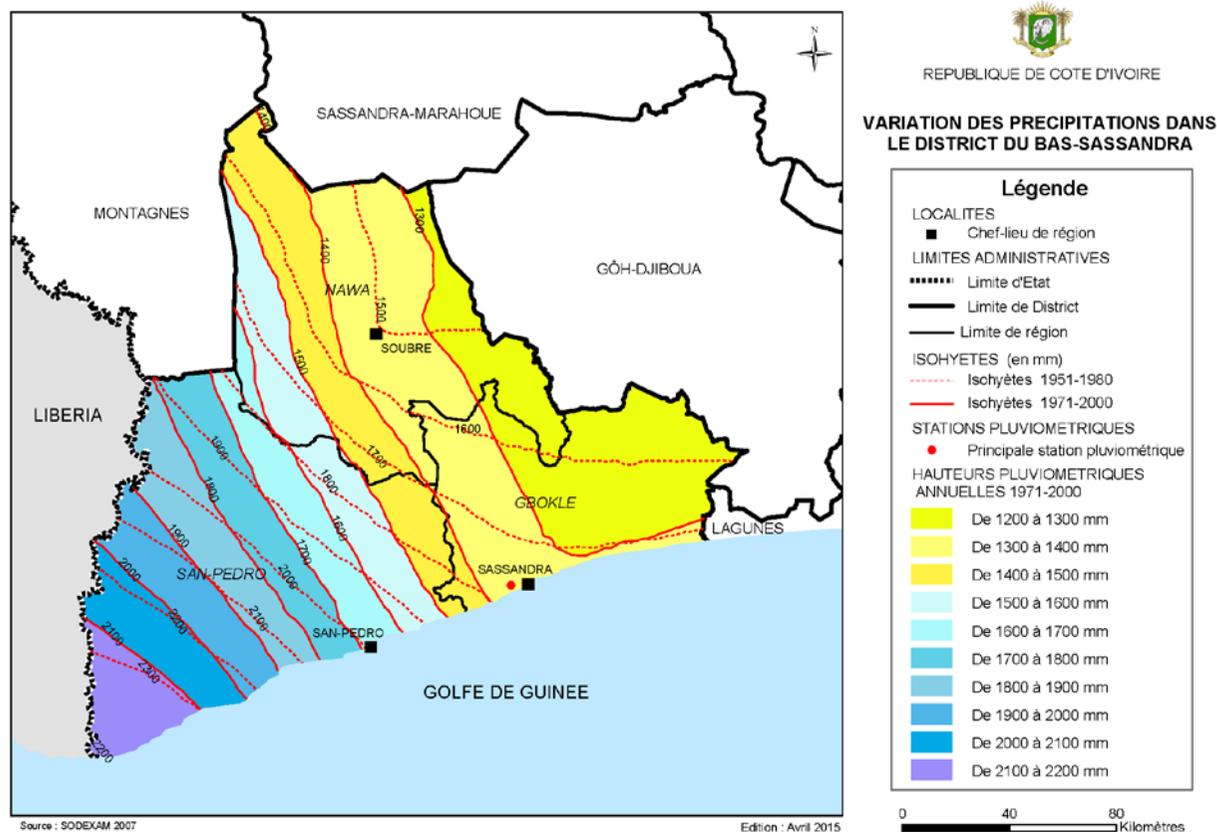
- Le parc naturel du Gaoulou dans la zone de Sassandra et Dagbego, à l'ouest du pays, est situé sur des îles au milieu de l'estuaire du fleuve Sassandra. L'accès se fait en pirogue. Le lieu comporte une forêt préservée permettant de découvrir toute la faune de Côte d'Ivoire ;
- Le parc national de Taï, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, aux espèces végétales et animales rares. Ce parc s'étend sur une superficie de 536 000 ha de forêt tropicale primaire (comprenant la réserve de faune du N'zo). Il constitue les ¾ de la superficie de la forêt ombrophile encore existante en Côte d'Ivoire.

Ces zones protégées, associées à la richesse de l'écosystème forestier, ont permis à plusieurs espèces faunistiques et floristiques d'être préservées et de se développer. Mais dans l'ensemble, celles-ci ont été fortement impactées durant les années de crise par le braconnage et l'exploitation illégale.

De manière générale, la forêt est surexploitée, touchée par les feux anthropiques et laisse peu à peu place aux cultures de rente, avec des conséquences sur la performance économique de l'agriculture locale. Cette situation est à l'origine de la plupart des conflits de la région.

Face à la disparition des forêts ivoiriennes, le gouvernement a décidé de faire sortir les populations clandestines des forêts classées où elles ont trouvé refuge avec la possibilité pour celles qui ont des plantations de se voir accorder des contrats d'exploitation. Un comité de coordination élargi, plate-forme d'orientation stratégique de l'action humanitaire, a été mis en place depuis avril 2014 pour amener les populations à sortir des forêts classées. Son rôle est d'accompagner toutes les actions visant au déplacement des populations et au soulagement des populations vulnérables.

I.2.4 Climat



Carte 8 : Variation des précipitations dans le District

Le climat du District du Bas-Sassandra est de type équatorial de transition, avec un régime bimodal, alternant saisons des pluies et saisons sèches.

Sous l'influence directe de l'océan Atlantique et de la couverture végétale relativement importante en raison de la proximité du parc national de Taï, les variations thermiques sont réduites et les températures moyennes oscillent entre 24 et 27 °C dans ces régions. Les pluies sont fréquentes et l'humidité de l'air relative moyenne y est l'une des plus élevées du pays, avec des pourcentages supérieurs à 80 % de manière régulière dans l'année.

La pluviométrie est comprise entre 1 200 et 1 500 mm/an pour une moyenne de 110 jours cumulés de pluie.

L'insolation mensuelle du District du Bas-Sassandra est relativement faible avec en moyenne entre 175 et 178 heures d'insolation par mois.

À l'ouest, le District est soumis au climat de montagne. Sous l'effet orographique, seuls les mois de décembre et janvier sont peu pluvieux. Ainsi, les collines résiduelles favorisent les mouvements ascendants de masses d'air et occasionnent d'importantes précipitations au niveau de Tabou (plus de 1 900 mm de pluies par an).

San Pédro connaît quatre saisons au cours de l'année, dont deux saisons des pluies (de mars à juin et de septembre à novembre). La pluviométrie moyenne de 2000 à 2007 y était de 1 352 mm. Soubré (région de la Nawa) et Sassandra (région du Gboklé), avec un climat de type subéquatorial, connaissent également deux saisons pluvieuses (avril-juin et septembre-novembre).

Le régime pluviométrique irrégulier et les sécheresses souvent prolongées (de janvier à mi-avril) sont un frein au bon développement du verger et ont une incidence sur la production. Ces perturbations climatiques, avec succession de sécheresses et d'inondations, impactent ainsi fortement les cultures vivrières (notamment le riz) et les cultures industrielles comme le café et le cacao (la forte humidité est propice au développement de pourriture des chérelles et des cabosses).

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Historique du peuplement

Le District du Bas-Sassandra compte deux principaux groupes de population ivoirienne :

- Les autochtones dont les Kroumen (Tabou, San Pédro), les Bakwé (Méagui, San Pédro), les Bété (Soubré) et les Oubi (Taï), Winnés, Neyo et Godié (Sassandra) ;
- Les allochtones dont les Sénoufo, Baoulé, Lobi, Agni, Yacouba, Gouro .

Les différents groupes ethniques de la région de la Nawa sont :

- Les bété
- Les bakwé
- Les kodia

Les différents groupes ethniques de la région du Gboklé sont :

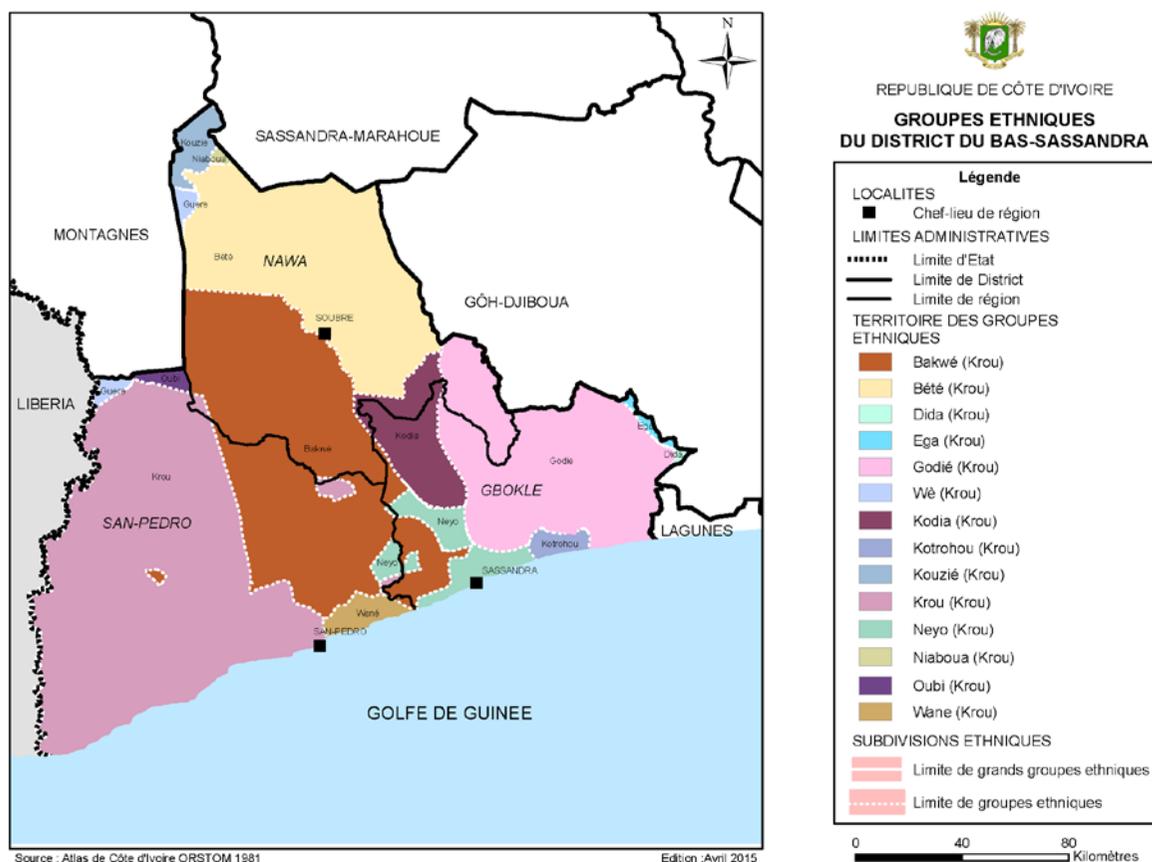
- Les neyo
- Les godie
- Les kodia
- Les bakwé
- Les bété

L'historique de la mise en place du peuplement récent se décline en trois phases :

- En premier lieu, un peuplement autochtone dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle : les Kroumens originaires du Libéria (ils se répartissent en 12 communautés et 16 ethnies ayant une langue commune dite Krou), les Bakoués et les Winnés ;
- En second lieu, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, un peuplement allochtone et allogène : le District a connu un peuplement rapide à la faveur de « l'opération San Pédro » qui a exercé un attrait sur des milliers de travailleurs immigrants via la construction du port, de la ville, des infrastructures routières de l'hinterland et le développement des grandes plantations agro-industrielles d'hévéa, de palmier à huile, de coco et d'agrumes ;
- Enfin, plus récemment, l'arrivée des fonctionnaires et du personnel des industries installées.

Suite à « l'opération San Pédro », la majorité de la population se compose désormais de ressortissants Akan, de Voltaïques et d'originaires de pays de la sous-région, venus pendant la période de construction du port et du désenclavement régional, et ayant depuis lors procédé à des regroupements familiaux. Leur enracinement local est attesté par la structure démographique de la ville et son pourtour rural : si les flux de migrants ont tiré vers le haut le taux d'allochtones et de non-ivoiriens pendant la décennie 1970, c'est désormais la croissance démographique interne de cette même population qui continue d'alimenter le peuplement.

I.3.2 Organisation ethnique



Carte 9 : Principaux groupes ethniques du District

L'attrait économique du District du Bas-Sassandra et les flux migratoires y afférents ont fortement contribué au brassage ethnique, notamment autour de San Pédro qui en 2012 comptait moins de 20 % d'autochtones. À cette population d'autochtones qui cohabite avec une forte communauté d'allochtones (Akan, Malinké Lobi, Yacouba, Sénoufo), se sont ajoutées les communautés allogènes provenant de la sous-région, à savoir :

- Les ressortissants des pays frontaliers : Guinéens (majoritairement commerçants) et Libériens (fuyant la guerre dans leur pays au milieu des années 1990) ;
- Les autres ressortissants de la CEDEAO -particulièrement les Burkinabé qui occupent une partie des terres cultivables- mais également les Maliens, Ghanéens, Béninois et Togolais ;
- Les ressortissants des pays hors CEDEA, avec en particulier les Mauritaniens.

Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés principalement sur la base des alliances interethniques et des alliances à plaisanterie, qui permettent aux populations de cohabiter pacifiquement dans le cadre de pactes de non-agression et d'assistance mutuelle.

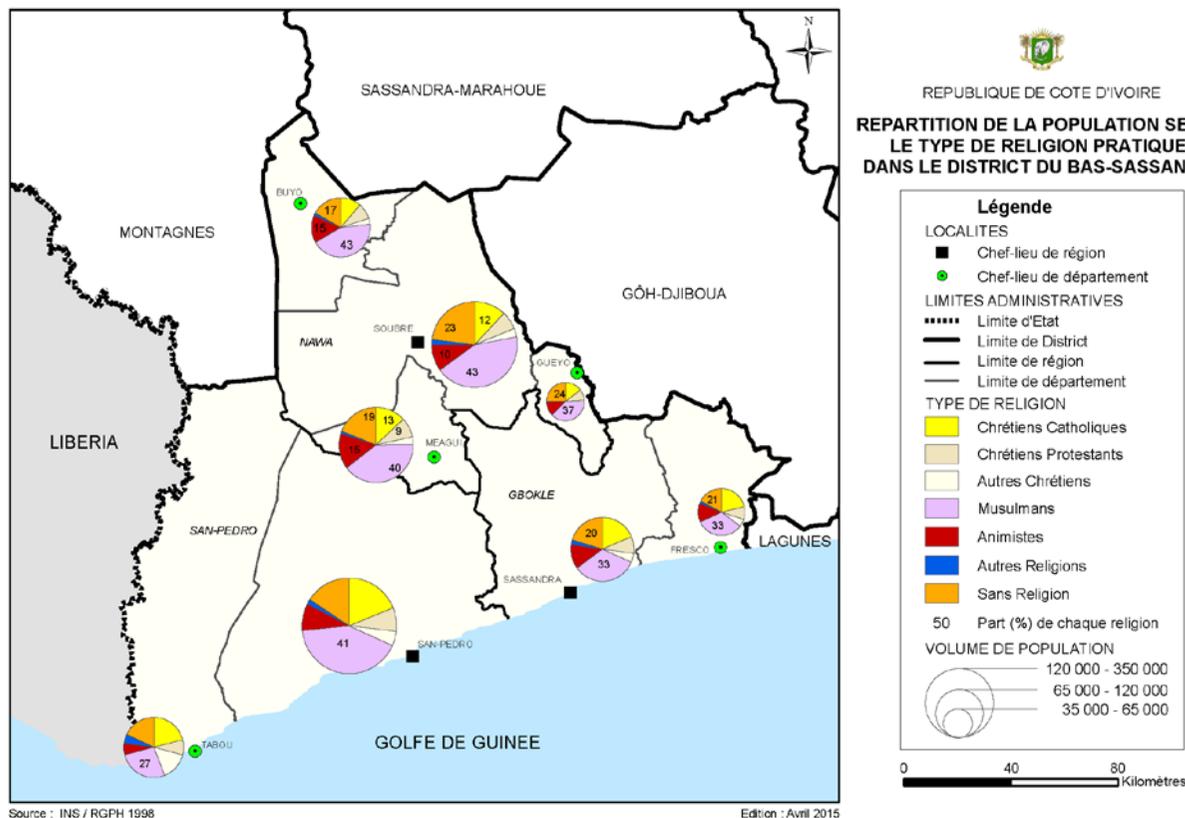
Toutefois, depuis l'introduction des cultures de rente dans la région, des conflits intercommunautaires ont surgi, parmi lesquels la cohabitation autochtone/allogène.

Le village constitue l'unité politique de base dans le District. Son gouvernement réunit l'ensemble des chefs de lignages autour du chef fondateur. La désignation des chefs de village est effectuée sur la base du patrilignage. La chefferie traditionnelle est héréditaire et est exercée à vie. Seules les personnes issues de la lignée du chef fondateur y sont éligibles.

Le District est également organisé socialement par canton (groupements de villages de la même ethnie ou affinité) qui ont à leur tête un chef accepté comme tel par ces communautés et reconnu par l'autorité étatique.

Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District du Bas-Sassandra. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socio-économique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre partenaires du groupe familial.

I.3.3 Religions

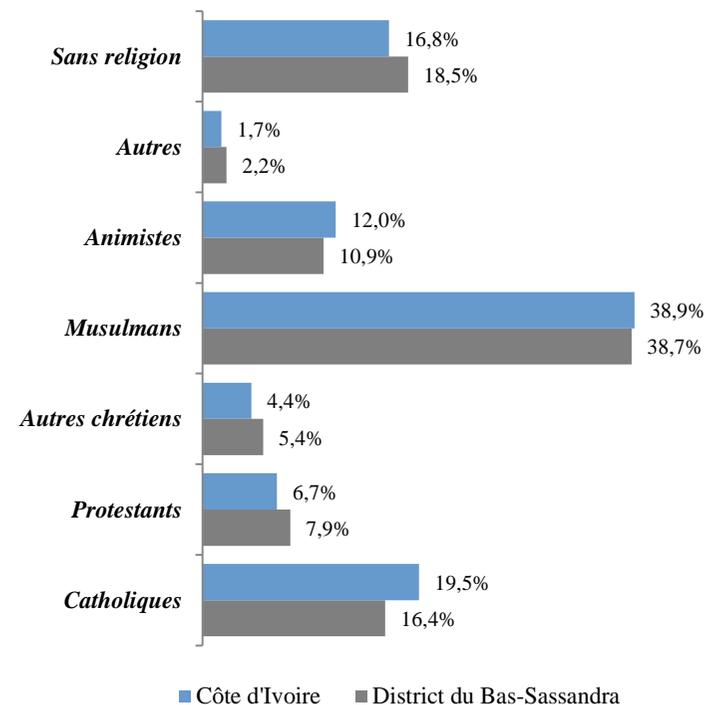


Carte 10 : Répartition de la population du District selon le type de religion pratiquée

Constitué principalement de musulmans (39 %) et de chrétiens (29 %), le District affiche également 11 % de la population qui est restée animiste.

19 % de la population ne pratique aucune religion.

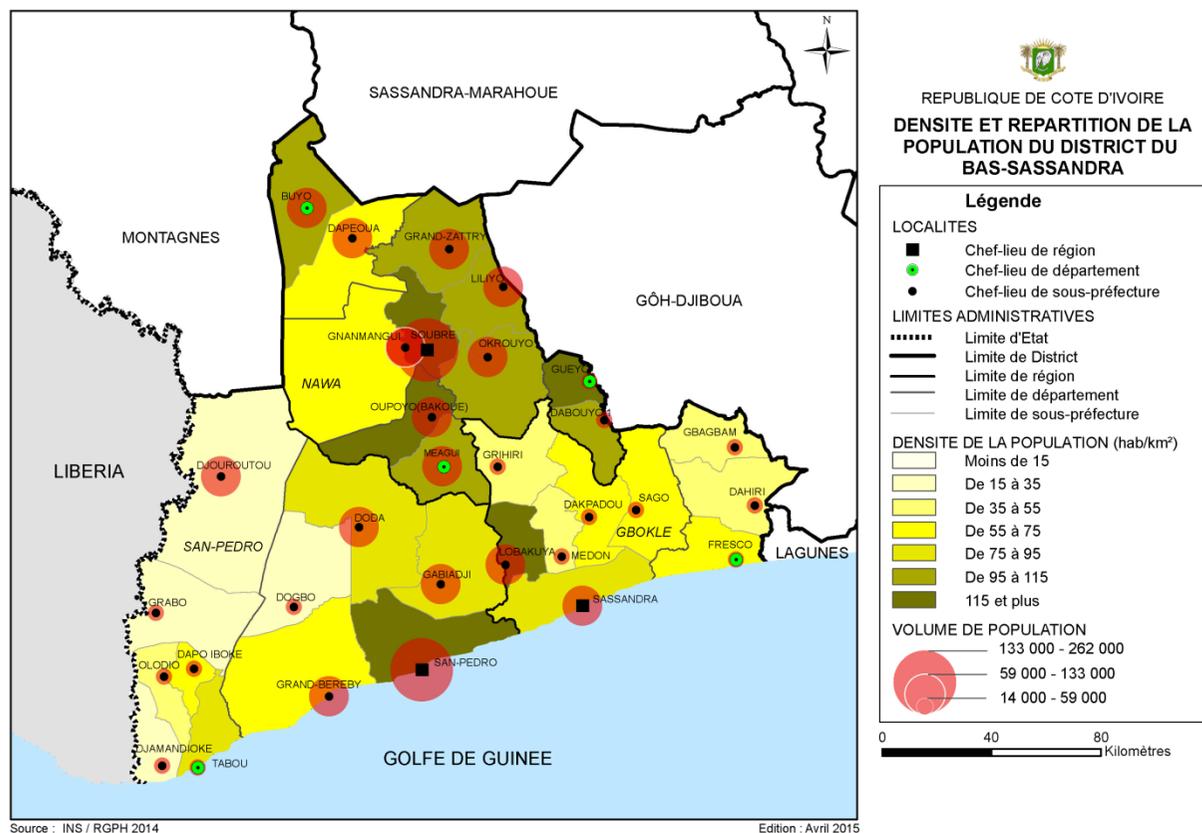
Répartition de la population selon la religion



Source : INS-RGPH 1998

I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie



Carte 11 : Répartition spatiale de la population du District

La population du District du Bas-Sassandra est de 2 280 548 habitants en 2014 (10,1 % de la population nationale).

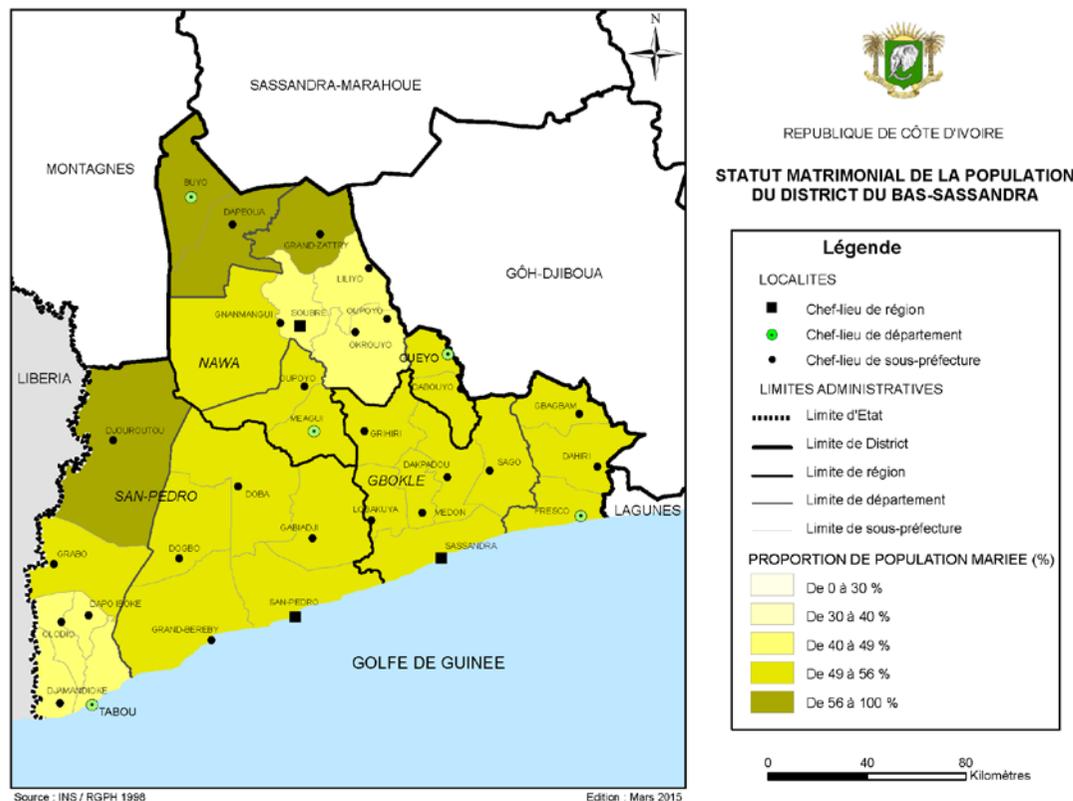
Au sein du District, la région du Nawa concentre 1 053 084 habitants, soit près de la moitié de la population du District et 4,6 % du poids démographique national. Le reste de la population est réparti entre la région de San Pédro (40 %) et la région du Gbôklè (14 %). Le District compte deux des dix départements les plus peuplés de Côte d'Ivoire : le département de San Pédro, avec 631 156 habitants, et celui de Soubré, avec 464 554 habitants. San Pédro, sixième ville la plus peuplée du pays, a vu sa population passer de 2 700 à 174 287 habitants en l'espace de 50 ans.

La densité de population du District est de 81,2 hab/km², supérieure à la moyenne nationale (70,3 hab/km²), avec des disparités régionales et départementales. La région de la Nawa présente la densité la plus forte, avec 109,2 hab/km², tandis que la région du Gbôklè a la densité la plus faible, avec 65,1 hab/km². La région de San Pédro affiche une densité de population de 67,2 hab/km². Au niveau départemental, si la densité est de 138,6 hab/km² dans le département de Soubré, elle n'est que de 36,1 dans le département de Tabou et de 50,3 dans le département de Fresco.

Avec plus de 95 % de la population âgée de moins de 50 ans, la pyramide des âges du District est caractérisée par le fort poids des jeunes notamment ceux de moins de 25 ans qui représentent près des deux tiers de la population.

Les femmes représentent environ 47 % de la population du District, et ce, sans disparités régionales.

I.3.4.2 Nuptialité



Carte 12 : Statut matrimonial au sein du District

Le District du Bas-Sassandra est composé de 51 % d'individus mariés. Cependant, une analyse par sexe permet de mettre en exergue que ce sont les femmes qui sont majoritairement mariées (61,8 % contre 42,3 % chez les hommes). Ce phénomène peut être expliqué par le phénomène de polygamie recensé chez plus de 20 % des hommes du District.

Statut matrimonial de la population par département

Région	Département	Célibataire (%)	Union consensuelle (%)	Marié (%)	Divorcé (%)	Veuf (%)
San Pédro	San Pédro	42,9	5,7	49,9	0,4	1,0
	Tabou	43,0	7,3	46,7	0,7	2,4
Gbôklè	Sassandra	42,5	4,7	50,5	0,6	1,5
Nawa	Soubré	42,0	3,5	52,8	0,4	1,2
Total District		42,4	4,7	51,0	0,5	1,3

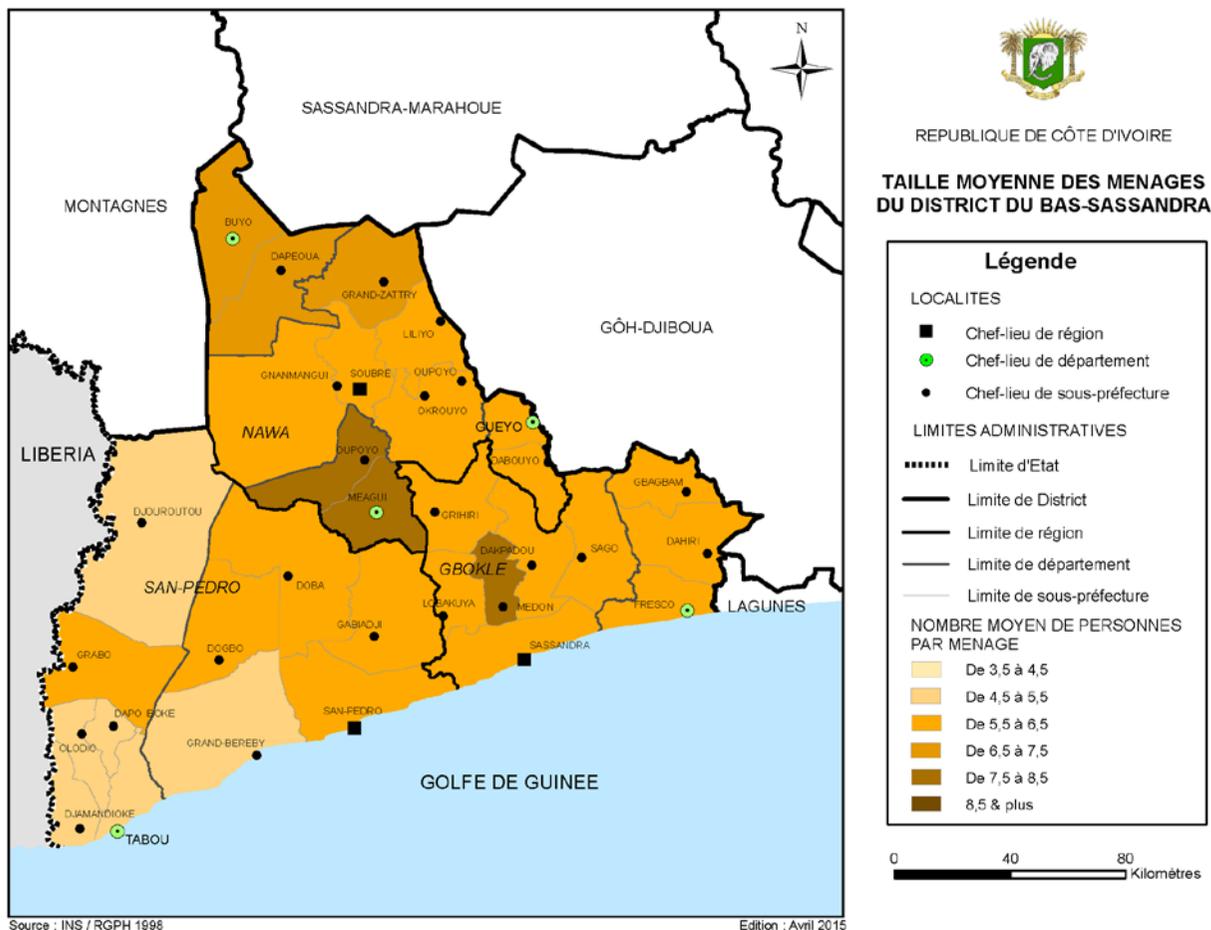
Source : INS – RGPH 1998

Le District du Bas-Sassandra présente par ailleurs l'un des taux de mariage précoce les plus élevés pour les enfants de 12 à 17 ans (notamment 14,2 % des filles de 12 à 17 ans).

Statistiques de nuptialité par département

Région	Départ.	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
		Tx de polygamie (%)	Nb moyen d'épouses par homme marié	Tx de rupture d'union (%)	Tx de mariage précoce (%)	Tx d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
San Pédro	San Pédro	18,1	1,1	2,9	7,4	1,3	1,2
	Tabou	14,6	1,1	6,1	5,8	2,1	2,0
Gbôklè	Sassandra	19,7	1,2	3,9	6,7	1,2	1,1
Nawa	Soubré	23,7	1,2	3,0	7,7	1,0	1,0
Total District		20,5	1,2	3,4	7,3	1,2	1,2

Source : INS - RGPH 1998



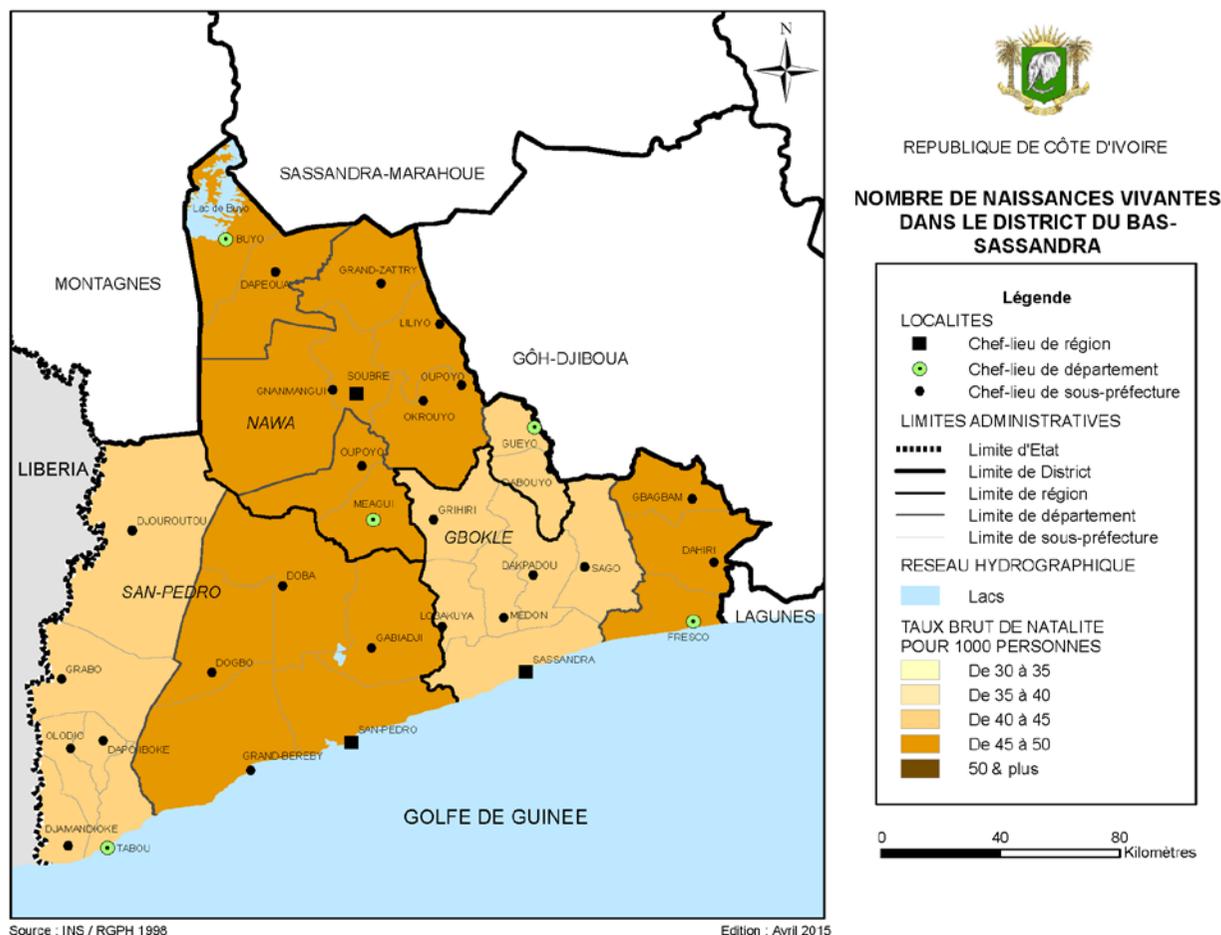
Carte 13 : Taille moyenne des ménages au sein du District

Le District du Bas-Sassandra compte 235 387 ménages de 5,9 personnes en moyenne, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (6,5).

Le District a une densité moyenne de près de 8,4 ménages par km².

La région de Soubre enregistre un maximum avec une moyenne de 9,9 ménages par km², supérieure à la moyenne du District et à la moyenne nationale (7,4 ménages par km²).

I.3.4.3 Fécondité



Carte 14 : Taux brut de natalité du District

Le District du Bas-Sassandra compte environ 535 000 femmes en âge de procréer (FAP) soit 23 % de la population. Ce ratio est inférieur à la moyenne nationale (27,7 %) et ne présente pas de disparités régionales.

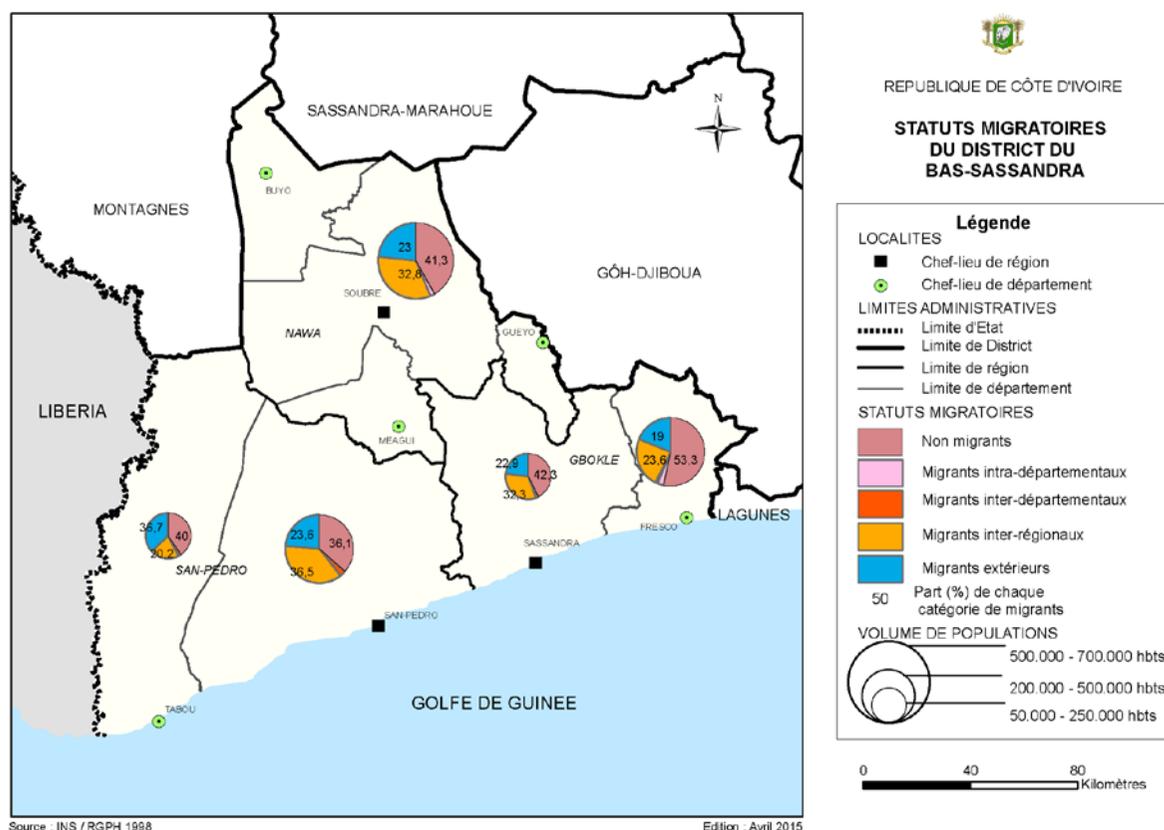
Le District enregistre un taux brut de natalité de 45,6 naissances vivantes pour 1 000 personnes, supérieur à la moyenne nationale de 40,7 (contre 18,7 au niveau mondial). Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial, soit pour des raisons culturelles soit par nécessité économique.

La région de la Nawa se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 48 naissances vivantes pour 1 000 personnes soit près de 8 points de plus que la moyenne nationale.

Le taux brut de reproduction (TBR), soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,8 pour les femmes ivoiriennes, en ligne avec la moyenne nationale.

L'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6,3 enfants dans le District du Bas-Sassandra. Cet indice atteint même 6,6 enfants dans la région de la Nawa.

I.3.4.1 Composition de la population et statut migratoire



Carte 15 : Statuts migratoires du District

Le District du Bas-Sassandra affiche un taux de non-migrants de 39,7 %, inférieur à la moyenne nationale (57,3 %), ce qui manifeste la forte attraction que le District exerce sur l'extérieur. Le taux de migrants inter-région s'établit à 32,6 % contre 22,6 % au niveau national. Le taux de migrants extérieurs est élevé, avec 24,5 % de la population du District (14 % dans le pays).

Statut migratoire de la population par région

Région	Indice de stabilité résidentielle (%)	Statut migratoire de la population résidente (%)				
		Non-migrants	Migrants			
			Intra Dpt	Inter Dpt	Inter région	Extérieurs
Nawa	80,4	41,3	2,0	0,8	32,8	23,0
San Pédro	81,9	37,1	0,8	2,8	32,5	26,8
Gbôklè	76,2	42,3	0,6	2,0	32,3	22,9
District	80,4	39,7	1,3	1,8	32,6	24,5
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

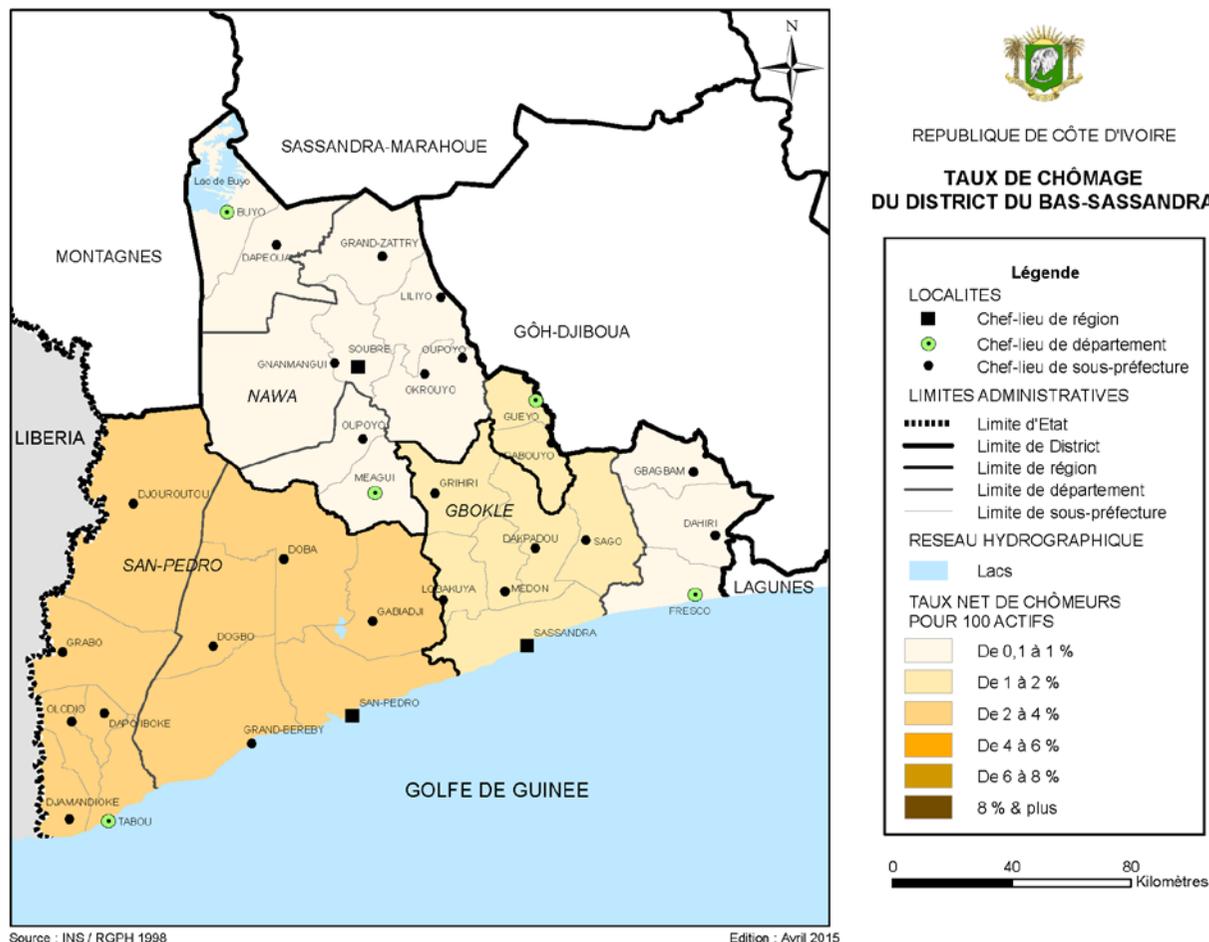
Source : INS – RGPH 1998

Avec sa proximité géographique par rapport au Libéria, le District du Bas-Sassandra est peuplé en majorité d'Ivoiriens (57 % de la population du District en 1998). Alors que la Côte d'Ivoire compte 28 % d'étrangers dans sa population, le territoire en compte 43 %.

La population étrangère présente dans le District est essentiellement Burkinabé avec 71 % de la population d'étrangers. Viennent ensuite les Maliens avec 13 % de la population.

I.3.5 Caractéristiques socio-économiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques



Carte 16 : Taux de chômage du District

¹ Cf. Glossaire

Le District du Bas-Sassandra comptait en 2012 une population active de 851 254 personnes (près de 38 % de la population du District, en deçà de la moyenne nationale de 48 %) et un taux de chômage de 9,1 %, inférieur à la moyenne nationale (9,4 %), à mettre en perspective avec les caractéristiques du marché du travail local, en particulier une part significative d'emploi salarié (20 %, dont plus de 95 % dans le secteur privé), une grande part des activités informelles (93,9 % contre 91 % au niveau national) et une proportion d'emplois vulnérables de 78 %.

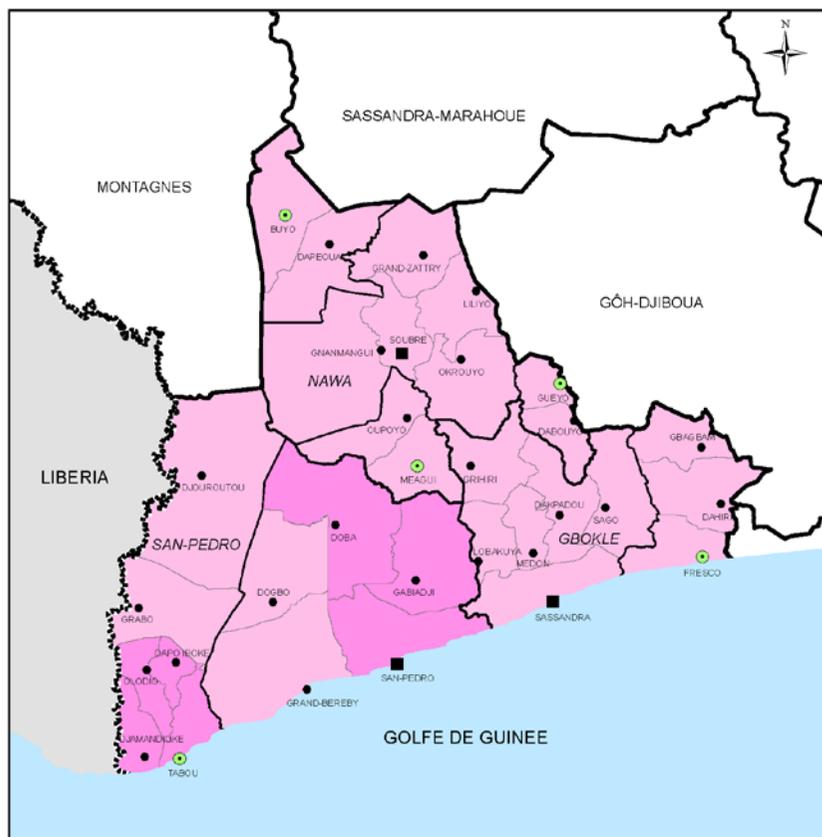
L'aide familiale et les travailleurs indépendants forment 86 % de la population active du District. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents à qui l'on assure la nourriture et les soins courants. Elle tend à disparaître dans les milieux urbains parce que la main-d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en plus rare avec la prolifération sur le marché des « agences de placement des gens de maison ».

Avec des dépenses annuelles moyennes de consommation par habitant de 398 787 FCFA en 2015, le pouvoir d'achat des populations a augmenté de 12,68 % par rapport à 2008 et est supérieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA/hab).

Les dépenses de consommation sont dominées par les achats alimentaires (39 % en milieu urbain et 33 % en milieu rural) et sont fortement grevées par l'autoconsommation alimentaire (21 % en milieu rural).

Le District du Bas-Sassandra affiche un taux de pauvreté¹ de 39 % qui le place parmi les Districts les plus riches de la Côte d'Ivoire. Ce taux est similaire en milieu rural et urbain, en dessous de la moyenne nationale (46 %).

I.3.5.2 Alphabétisation



Source : INS / RGPH 1998

Edition : Avril 2015

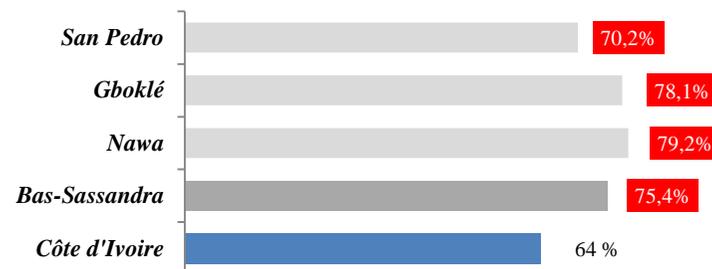
Carte 17 : Taux d'alphabétisation du District

Le District du Bas-Sassandra affiche un taux d'analphabétisme de 75,4 % chez les plus de 15 ans (moyenne nationale de 64 %). Ce phénomène est particulièrement marqué chez les femmes avec 81,4 % de la population touchée, contre 70,5 % chez les hommes.

Les femmes sont plus concernées car elles sont amenées très jeune à fonder une famille et à devoir s'en occuper au détriment de leurs études.

Ce taux présente des disparités puisque le taux d'alphabétisation de San Pédro est environ 10 % supérieur à celui des régions voisines. Cela s'explique par le développement de la ville de San Pédro et la plus grande présence d'infrastructures de scolarisation.

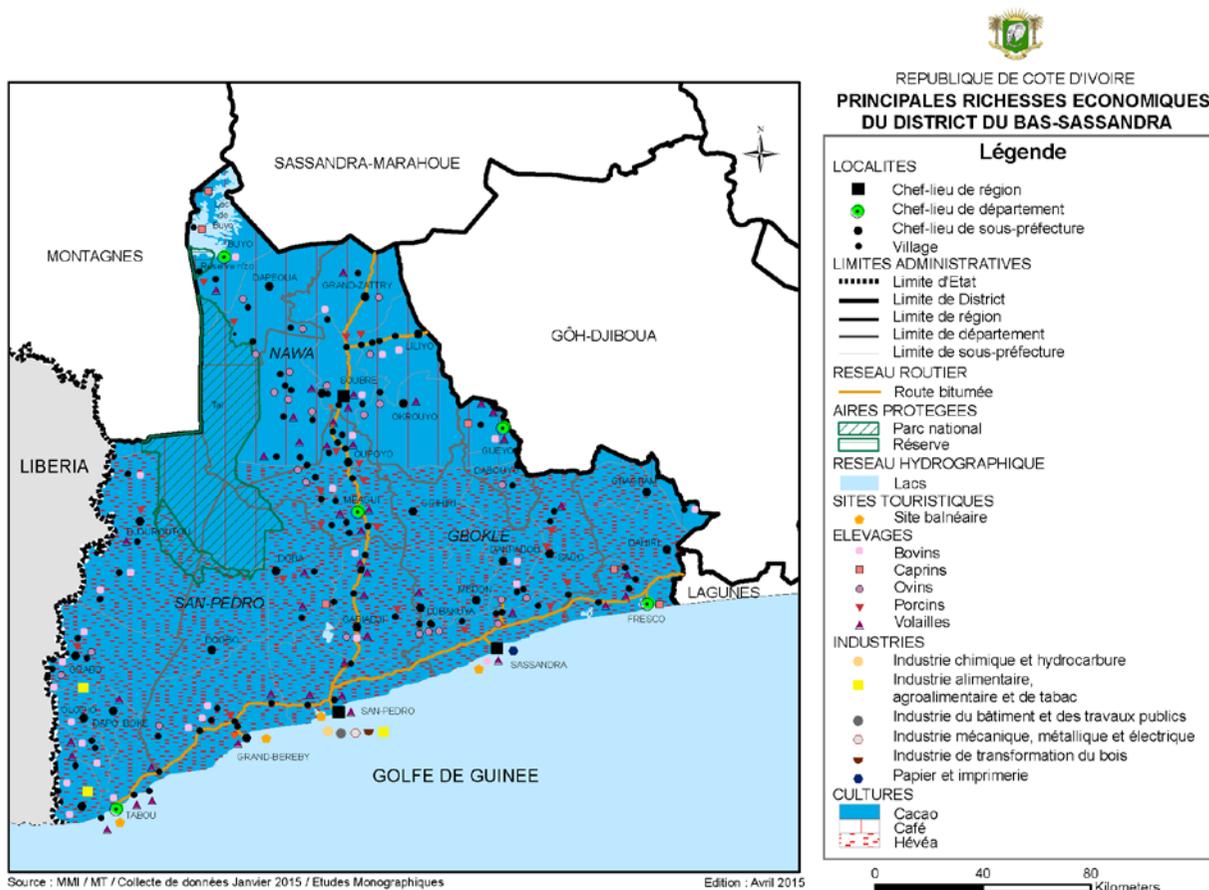
Taux d'analphabétisme par région



Source : INS – RGPH 1998

Si le taux d'analphabétisme atteint 94% chez les plus de 65 ans, il est élevé pour les classes jeunes (68 % pour les 15-19 ans, contre 51 % au niveau national), illustrant néanmoins les progrès réalisés en la matière et la nécessité de poursuivre les efforts en matière d'alphabétisation des populations.

AXE II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Carte 18 : Principales richesses économiques du District

▪ **Secteur primaire**

Le secteur primaire, premier contributeur au PIB du District, est dominé par l'agriculture, pratiquée par une grande partie de la population pour répondre au besoin de sécurité alimentaire. Compte tenu de son positionnement de District leader dans l'exportation des cultures de rente, ce dernier est une terre recherchée pour produire des spéculations de qualité à haut rendement tels que l'hévéa et le palmier à huile, et ce au détriment des cultures vivrières.

Cette orientation vers une agriculture axée sur la rentabilité nécessite en amont une structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants.

La région du Gbôklè, région la moins favorisée du District, est productrice de cacao, de café, de palmier à huile et d'hévéa. Elle souffre du manque d'investissements de grande envergure, qui devraient permettre l'installation d'usines de transformation de productions agricoles, et de la grande concurrence que subissent les vivriers face à la prépondérance des cultures pérennes.

À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développements tels que l'ANADER et le CNRA, les pouvoirs publics tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.

Le District dispose par ailleurs de l'un des deux plus grands bassins versants du pays, permettant de développer une pêche fluviale aujourd'hui pratiquée de façon artisanale par les autochtones.

Le potentiel minier est sous-exploité en raison notamment du déficit d'infrastructures de transport et électriques qui freine l'installation des sociétés minières. Ce secteur, porteur d'emploi, bénéficiera à terme de grands projets d'investissements qui devraient dynamiser l'industrie minière et accélérer son essor (comme l'agrandissement du Port Autonome de San Pédro, la création de la voie de chemin de fer reliant la zone à Man, l'exploitation offshore présagée par les découvertes récentes).

▪ **Secteur secondaire**

Comparativement aux autres régions du pays, le secteur secondaire présente de réelles potentialités de diversification pour l'économie du District à travers son industrie diversifiée comme l'illustre la cimenterie de San Pédro mais également ses importantes ressources minières, aussi bien au niveau des métaux de base (fer, nickel, cuivre) que des métaux précieux (or, platinoïdes).

L'exploitation forestière connaît des difficultés d'alimentation pour les scieries qui se voient obligées d'élargir leur périmètre de coupe dans des zones plus fournies comme le District des Montagnes.

Enfin, ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

▪ **Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire est porté par le commerce qui occupe 15 % de la population au niveau des principaux centres urbains. Bénéficiant notamment des échanges transfrontaliers, il est dominé par le commerce informel de produits alimentaires et autres produits de consommation quotidienne (cosmétique, quincaillerie, etc.).

Le secteur tertiaire présente d'importantes opportunités de développement et de diversification au niveau du secteur touristique même si celui-ci pâtit de l'état des voiries.

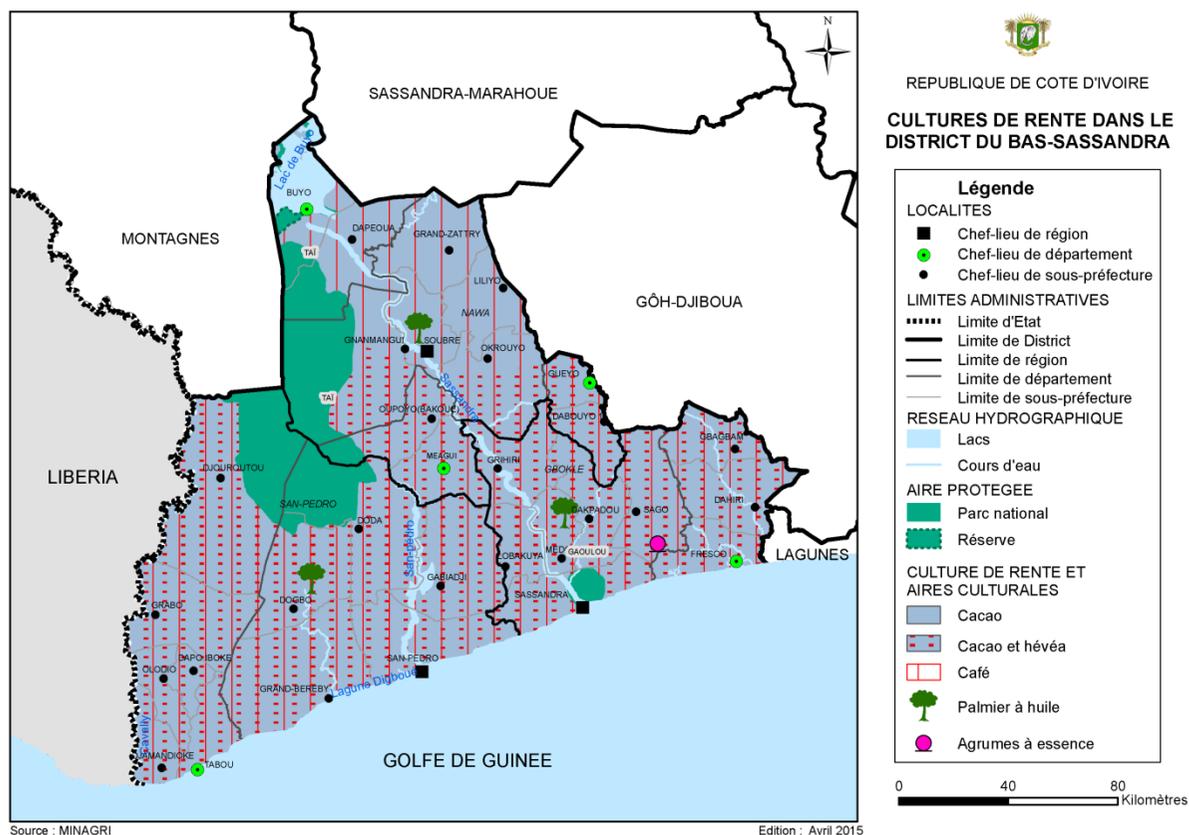
Figurant parmi les principales destinations touristiques du pays avant la crise, le District du Bas-Sassandra compte des sites naturels de premier plan. Ces sites sont pour la plupart répartis sur le paysage côtier du District mais les parcs et forêts permettent d'envisager une valorisation de l'ensemble du District.

Sinistré par la crise, ce secteur pâtit encore présentement, d'un manque d'entretien et de mise en valeur des sites, alors même que l'offre en infrastructures de tourisme et d'animation est relativement développée.

Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale – Cultures de rente



Carte 19 : Type de cultures de rente dans le District

Les cultures de rente sont réalisées par une majorité de petits et moyens producteurs qui fournissent, suivant des techniques manuelles, la plus grande partie de la production au sein d'exploitations de 2 à 10 ha, et de grandes exploitations/blocs agro-industriels, de plusieurs centaines voire milliers d'hectares, utilisant des techniques sophistiquées (plants sélectionnés, irrigation) et associant parfois une usine de première transformation à la plantation (hévéa, palmier). Elles sont dominées par :

- Le cacao (75 % de la surface des cultures de rente), principalement concentré dans la Région de la Nawa ; Soubré est le cœur de la nouvelle boucle du cacao (59 % de la production de cacao du District pour 80 % des exploitants).
- Le café (16 % de la surface des cultures de rente), également concentré dans la Région de la Nawa (98 % de la surface plantée de café du District).
- L'hévéa, le palmier à huile et le coco.

La chute du cours du café et du cacao, à partir de 2003, a eu pour conséquence la réduction des superficies occupées par le café et le cacao, au profit de l'hévéa.

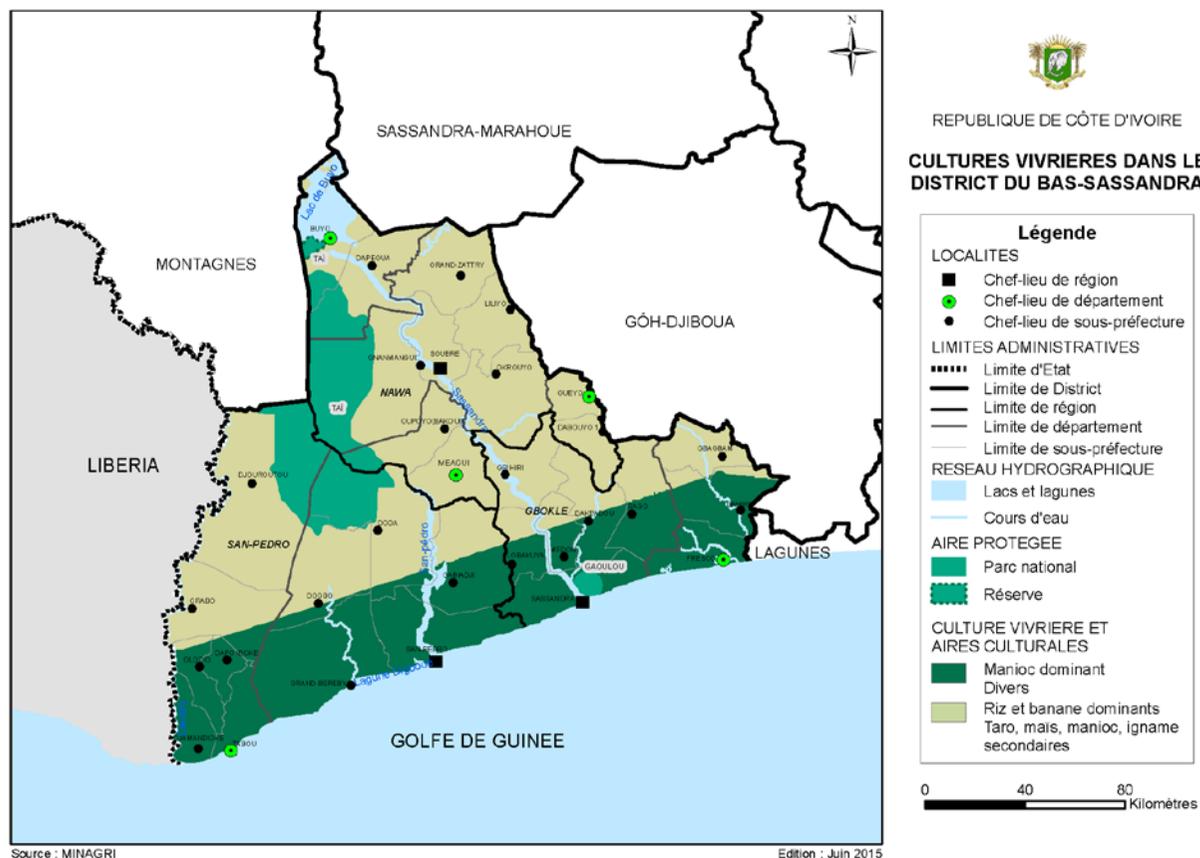
L'essor des cultures de rente est à l'origine de graves problèmes fonciers dans le District.

Superficies et productions des spéculations par région

Région	Spéculation	Superficie (ha)	Production (t)
San Pédro	Cacao	277 140	171 164
	Café	492	172
	Palmier	8 500	ND
	Hévéa	29 651	3 000
Nawa	Cacao	19 328	272 265
	Café	69 822	244
	Palmier	1 312	10 496
	Hévéa	445	1 246
Gbôklè	Cacao	41 071	21 426
	Café	875	542
	Palmier	3 072	24 576
	Hévéa	1 116	3 125

Source : MINAGRI – Annuaires statistiques 2012, 2013 et 2014

II.1.1.2 Production végétale – Cultures vivrières



Carte 20 : Type de cultures vivrières dans le District

Elles sont dominées par le riz, notamment le riz pluvial (environ 28 % des surfaces de cultures vivrières), qui présente cependant un rendement limité et ne génère que 10 % de la production des cultures vivrières alors qu'elle emploie 23 % des exploitants. Le riz est l'aliment principal des populations autochtones.

Le manioc (7 % de la superficie des cultures vivrières), affiche un rendement élevé (45 % de la production vivrière, tout en occupant 10 % des planteurs).

Superficies et productions des spéculations par région

Région	Spéculation	Superficie(ha)	Production(t)
San Pédro	Banane plantain	66	780
	Igname bête bête	2 193	14 805
	Manioc	3 273	59 868
	Riz pluvial	4 201	6 300
	Riz de bas fond	5 362	15 791
	Maïs	5 425	1 240
	Arachide	280	1 680
Nawa	Banane plantain	47	611
	Igname bête bête	330	4 620
	Manioc	834	12 510
	Riz pluvial	14 979	7 121
	Riz de bas fond	15 280	3 339
	Maïs	2 344	7 032
Gbôklè	Arachide	4 959	ND
	Banane plantain	58	754
	Igname bête bête	2 418	33 852
	Manioc	1 550	23 250
	Riz pluvial	4 525	7 240
	Riz de bas fond	50	175
Maïs	4 550	13 650	

Source : INS / MINAGRI – Annuaire statistiques 2012, 2013 et 2014

II.1.1.3 Production animale

Les principaux types d'élevage dans le District concernent la volaille, le bovin, l'ovin et le porc. L'élevage sous toutes ses formes est plutôt localisé au centre du District, tandis que l'élevage de la volaille et du porc est concentré dans les sous-préfectures de Méagui, Soubré et de San Pédro. A cause de sa végétation, son climat et de par sa culture même, la région de San Pédro n'est pas une zone naturelle d'élevage. Néanmoins, grâce à l'appui de l'ANADER, la FACI et IVOGRAIN, l'élevage est en train de gagner en importance, notamment l'aviiculture et la porciculture. La région compte quelques troupeaux qui concentrent près de 15 % du cheptel de bovins, ovins, caprins et porcins du District. De plus en plus de personnes, surtout des nationaux, s'intéressent à l'élevage bovin. La région de Nawa, quant à elle, concentre environ 85 % du cheptel d'animaux, hors volailles. L'élevage y est pratiqué à une petite échelle et de façon extensive (conditions climatiques peu propices).

La situation zoosanitaire dans le District est peu préoccupante. Aucune maladie réputée dangereuse n'a été déclarée. Toutefois, la tuberculose, la distomatose, les abcès et les congestions sont des maladies fréquemment rencontrées à l'abattoir et qui sont des motifs de saisies partielles ou totales.

L'élevage des bovins représente 5 % des viandes produites et concerne près de 30 % des éleveurs. Ces derniers sont en majorité des allogènes Peuls Maliens et Burkinabé (les populations autochtones n'ont pas de tradition pastorale). Cependant, l'offre bovine locale est insuffisante et la plupart des approvisionnements des marchés se font grâce aux importations de bovins venant des pays frontaliers (Mali, Burkina Faso) via les villes du nord du pays (Boundiali, Korhogo, Séguéla et Mankono).

Cette carence s'explique par la pratique de l'élevage transhumant, qui ne permet pas de structurer le secteur, et un secteur du produit laitier traditionnel non développé.

L'élevage d'ovins/caprins, malgré un cheptel d'au moins 25 000 têtes, ne joue pas un grand rôle dans le tissu économique de la région.

L'élevage porcine est également peu développé.

L'élevage de volailles est pratiqué dans tout le District, et est principalement traditionnel, de type villageois. A titre d'illustration, dans la région de San Pédro, le cheptel de volaille moderne est formé d'environ 7 349 poulets tandis que celui de l'élevage de volailles traditionnelles est majoritaire avec 72 271 têtes. Cet élevage concentre 38 % des éleveurs du District.

Effectifs des cheptels par région

Région	Catégorie	Cheptel
San Pédro	Bovins	1 500
	Ovins et Caprins	2 717
	Porcins	708
Gbôklè	Bovins	629
	Ovins et Caprins	ND
	Porcins	35
Nawa	Bovins	4 005
	Ovins et Caprins	19 744
	Porcins	5 167

Source : Annuaire statistique INS Bas-Sassandra 2012, décembre 2013 et Direction Régionale de San Pédro du Ministère de l'Agriculture, 2014

II.1.2 Secteur halieutique

▪ Pêche continentale

La pêche continentale est avant tout pratiquée de façon artisanale et permet de subvenir aux besoins alimentaires des populations avoisinants les principaux bassins versants du District.

162 sites d'habitations de pêcheurs artisanaux sont recensés au niveau du District, soit 12 % des sites recensés au niveau national.

1 850 embarcations sont recensées dans le District, soit 16 % des embarcations nationales. Celles-ci sont dominées par les pirogues à membrures non motorisées, suivies de loin par les pirogues monoxyles non motorisées et les pirogues à membrures motorisées.

La capture moyenne par sortie varie entre 13 kg et 45 kg en fonction de la saison de pêche, données de l'ordre de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg.

Les ménages pratiquant une activité dans le secteur halieutique représentent 0,08 % de la population du District, dont la majorité est impliquée dans la pêche et la transformation ou le commerce de poisson.

La plus grande partie des captures est revendue directement par les pêcheurs (34 %) ou remise à la famille pour vente (25 %). 19 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation. Le taux de transformation est cependant supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.

Grâce à cette activité, le District du Bas-Sassandra se positionne comme le 3^{ème} plus grand District en termes de contribution en quantité et en valeur de la pêche continentale. Il représente ainsi 14 % de la valeur totale ajoutée générée sur les 10 districts qui pratiquent la pêche continentale. Il bénéficie notamment du lac du barrage de Buyo.

▪ Pêche artisanale maritime et lagunaire

Le District du Bas Sassandra est parmi les plus grands pourvoyeurs de produits de la mer, avec 44 % de la quantité produite et 31 % de valeur ajoutée, juste après le District Automne d'Abidjan, grâce à San Pédro qui dispose d'infrastructures portuaires permettant de générer de grosses productions de pêche au large de l'Océan Atlantique.

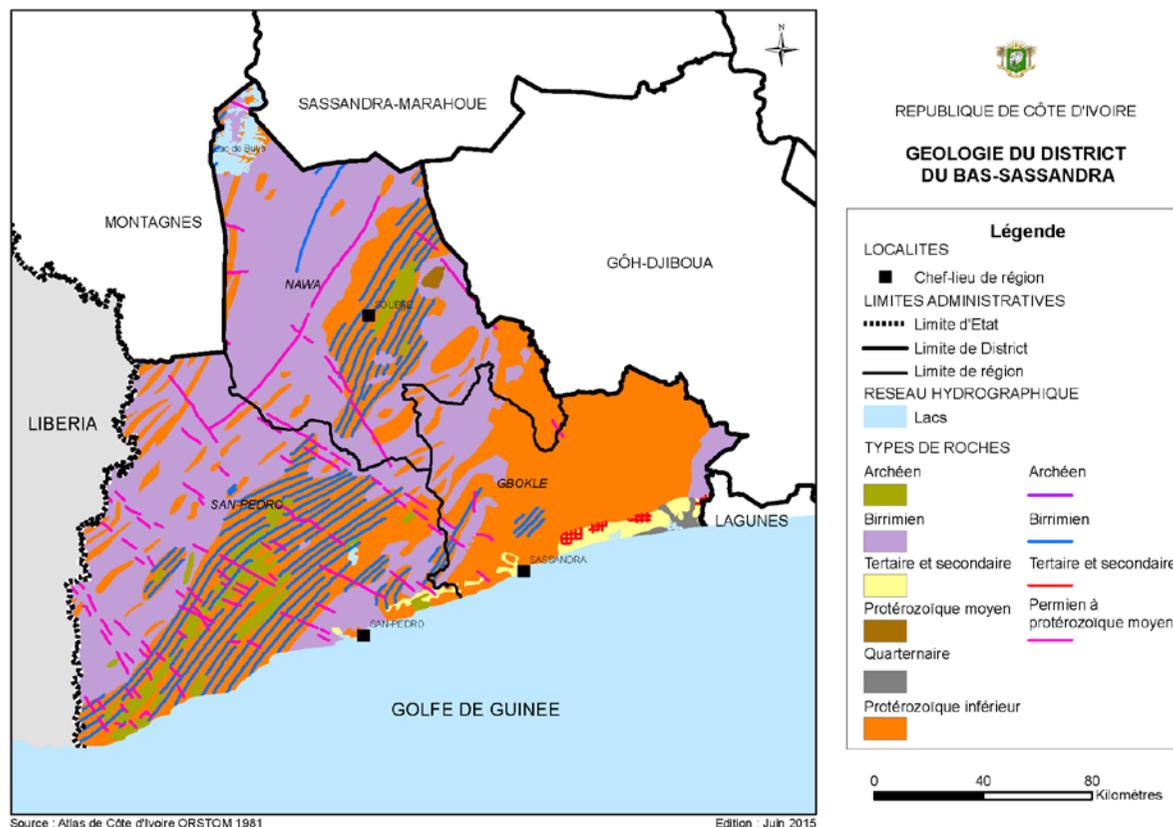
Il existe également de la pisciculture peu développée à Soubré.

Production halieutique annuelle dans la région de Sassandra – 2014

	Poissons		Crustacés		Mollusques		Total	
	Poids (t)	Valeur (M FCFA)	Poids (t)	Valeur (M FCFA)	Poids (t)	Valeur (M FCFA)	Poids (t)	Valeur (M FCFA)
Janvier	609,1	271,6	7,2	5,7	4,6	0,8	620,9	278,0
Février	616,6	240,4	6,8	5,5	4,0	0,6	627,4	246,5
Mars	95,4	58,9	12,9	12,4	5,5	0,9	113,7	72,2
Avril	66,9	54,4	16,1	16,3	4,7	0,7	87,7	71,4
Mai	215,3	135,0	9,7	8,3	3,8	0,6	228,8	143,9
Juin	47,6	32,9	3,8	2,8	1,8	0,3	53,2	35,9
Juillet	642,5	226,9	5,7	4,3	2,4	0,4	650,5	231,5
Aout	854,5	312,9	7,0	5,6	2,4	0,4	863,9	318,9
Septembre	485,3	237,5	9,0	8,3	3,7	0,6	498,0	246,3
Octobre	524,6	249,2	12,1	10,2	4,8	0,8	541,6	260,2
Novembre	138,6	87,6	25,7	32,3	4,3	0,7	168,6	120,6
Décembre	195,3	128,8	19,7	21,1	4,6	0,7	219,6	150,6
Total	4 491,5	2 036,1	135,6	132,5	46,6	7,4	4 673,8	2 176,0

Source : Ministère des ressources animales et halieutiques, Direction Départementale de Sassandra 2014

II.1.3 Mines et carrières



Carte 21 : Répartition des ressources géologiques dans le District

Le District du Bas-Sassandra renferme d'importantes ressources de métaux de base (fer, nickel, cobalt, manganèse) et de métaux précieux comme l'or.

Sable, gravier et granites sont également exploités dans les proportions suivantes :

- 28 626 m³ de sable ;
- 1 820 m³ de gravier ;
- 8 813 m³ de sable de granite ;
- 51 039 m³ de gravillon de granite ;

Le potentiel minier du District est loin d'être exploité de manière optimale, comme dans le cas du fer découvert à Monogaga qui nécessite des investissements pour son extraction (150 Mt à 42 % de fer estimées par la SODEMI).

Par ailleurs, l'or disponible dans le District mérite une prospection sérieuse car l'exploitation aurifère est en général artisanale et clandestine (une politique d'encadrement est en voie de mise en place).

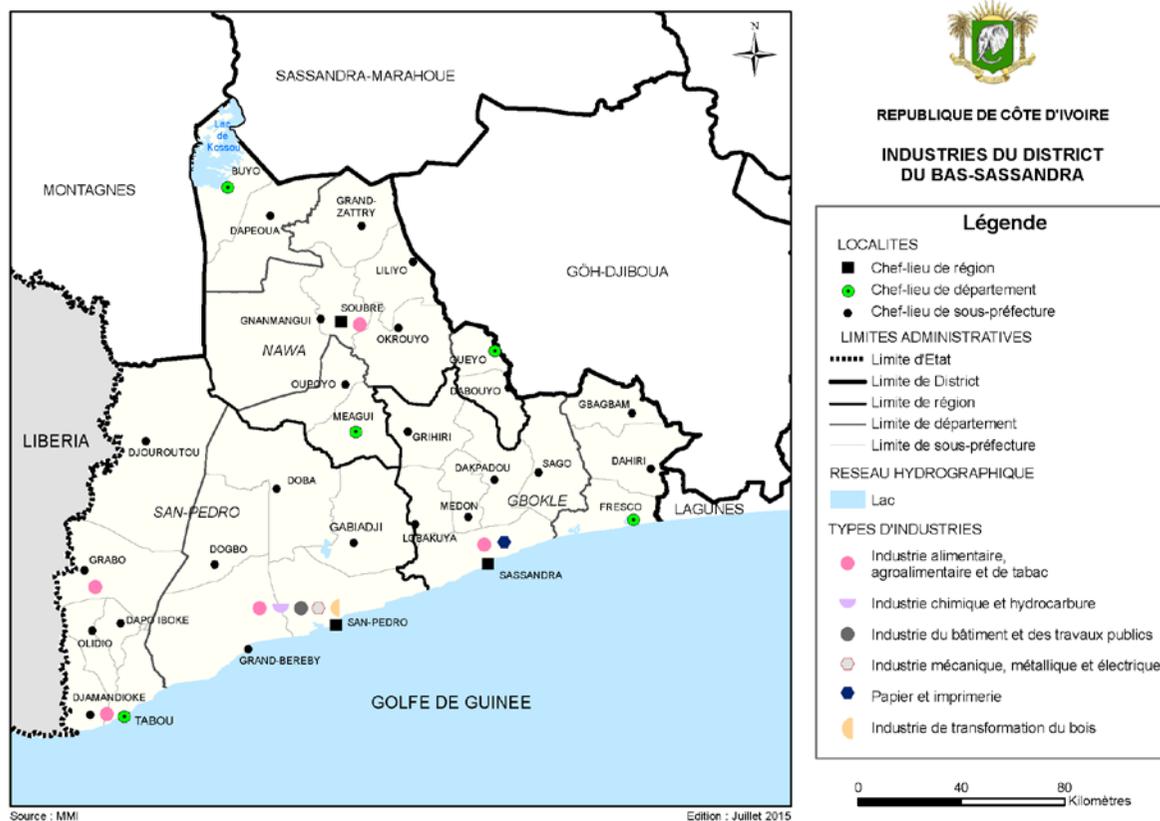
Les investissements sont faibles compte tenu des contraintes structurelles au sein du District et au niveau national, notamment :

- L'insuffisance de données géologiques, qui permettraient aux investisseurs d'optimiser les coûts d'exploration ;
- L'insuffisance d'infrastructures (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
- L'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée obligeant les sociétés à former les populations locales.

Plusieurs projets de recherche et d'investissement ont été lancés dans le District pour dynamiser l'industrie minière et diversifier ainsi les sources de revenus des populations. La région de la Nawa a à ce titre accueilli des recherches de la SODEMI, GLOBAL MINERAI, PLANET RESOURCE tandis que celle de San Pédro a été l'œuvre d'investigation par la société Taurian à Monogaga.

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie



Carte 22 : Principales industries et ressources minières du District

Le District du Bas-Sassandra a une forte vocation industrielle dans les activités d'exploitation du bois et la filière agro-industrielle. San Pédro est le deuxième pôle économique national grâce à son port, mais également en raison de la présence des nombreuses usines opérant dans l'industrie cacaoyère, dans la minoterie, le ciment et le bois.

■ Filière bois

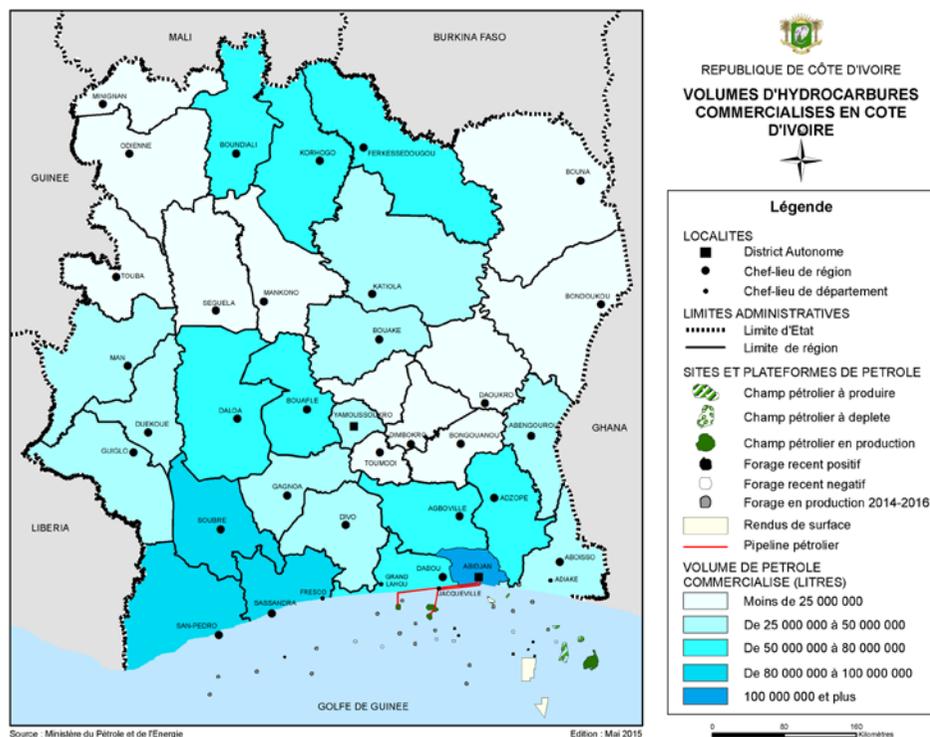
- Le District compte 19 scieries, 43 périmètres d'exploitation forestière et une production voisine de 26 000 m³ de bois de grume en 2012.
- Le bois d'œuvre exploité est essentiellement transformé en débité ou déroulé (première transformation) et quelques rares fois en mobiliers (seconde transformation). Il est exporté dans les pays de la sous-région (par voie routière) et surtout vers les autres continents (via le Port de San Pédro). Quant au bois énergie (charbon de bois et bois de chauffe), il est soumis, au mieux, à la carbonisation artisanale avec un taux de rendement de 15 % à 20 %.
- Cependant, la situation de guerre a entraîné une intensification de l'exploitation clandestine des forêts, causant une menace importante pour l'essor de l'activité forestière, la pérennité de la ressource ligneuse en liaison avec la dégradation de près de 70 % des forêts classées.
- Le problème d'approvisionnement des industries du bois dans le District se pose désormais de façon récurrente du fait notamment de la diminution des superficies et des ressources forestières naturelles.

■ Filière agroindustrielle

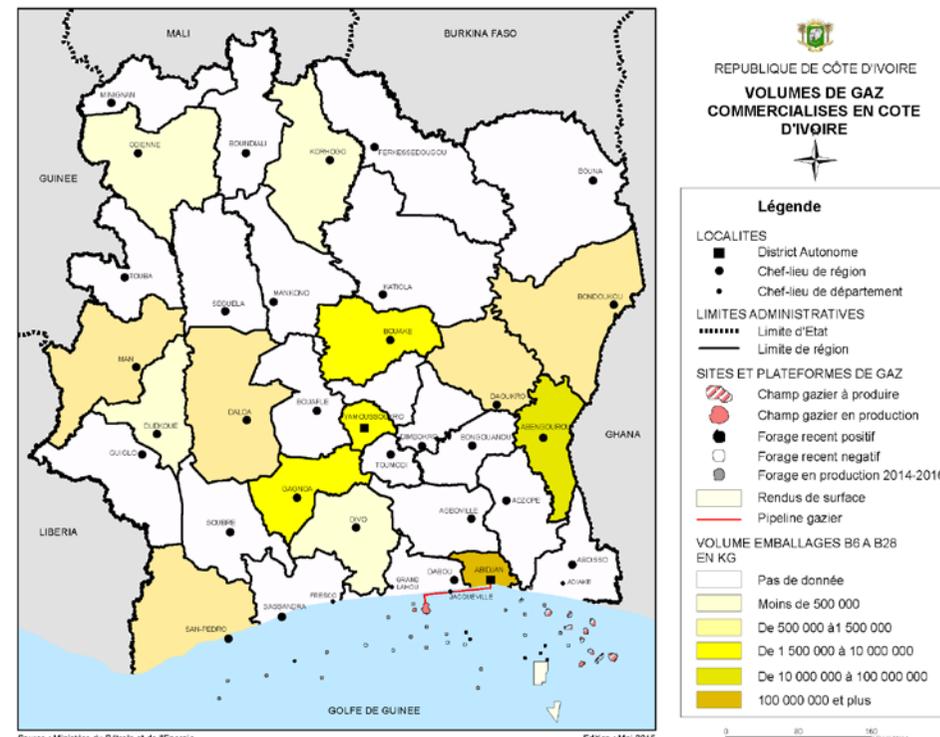
- Le District compte de nombreuses unités de transformation de produits agricoles en produits semi-finis. Les unités de première transformation sont dominées par des moulins qui assurent une première transformation de riz, maïs (en poudre), manioc (en pâte ou poudre) et d'arachide (en pâte).
- La région de San Pédro compte des unités industrielles de transformation de l'hévéa, du palmier à huile, du coco et du cacao.
- La région de la Nawa compte quelques unités industrielles de première transformation de l'hévéa en latex, de conditionnement du cacao et de transformation du palmier à huile.
- La région du Gbôklè compte des unités de transformation des graines de palme.

II.2.2 Pétrole et gaz

Les hydrocarbures sont présents au large des côtes de San Pédro sans pour autant être exploités. En effet, les réserves ivoiriennes de pétrole, exclusivement offshore, sont estimées à 300 millions de barils, et celles du gaz naturel à plus de 28,3 milliards de m³. La production journalière nationale de pétrole avoisine 50 000 barils et celle du gaz 4 530 000 m³.



Carte 23 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire



Carte 24 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire

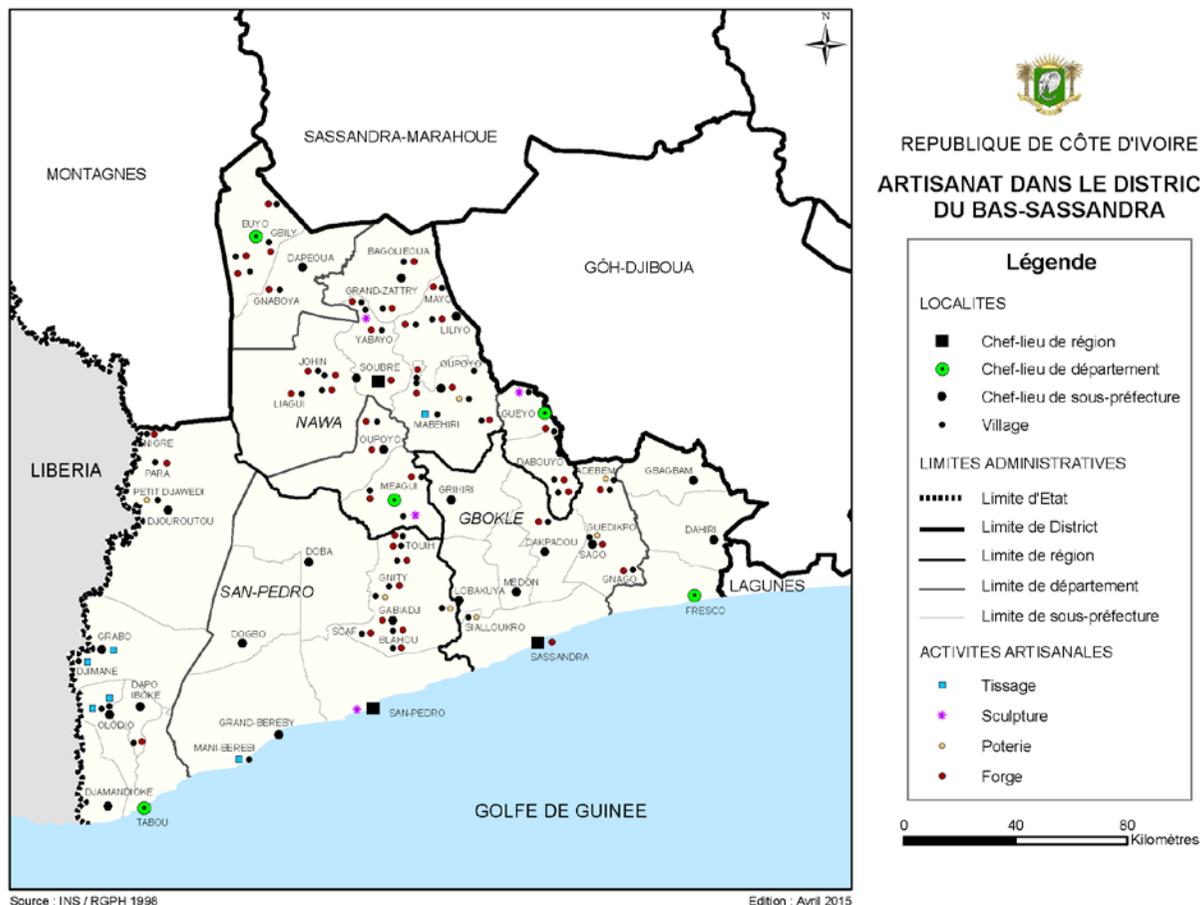
La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut est exporté à l'étranger. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont importés depuis le Nigéria essentiellement. Le secteur de la distribution des produits raffinés du pétrole démontre le poids du District Autonome d'Abidjan, avec près de 53 % du volume des produits raffinés commercialisés dans ce District.

Dans le District du Bas-Sassandra, la commercialisation d'hydrocarbures a atteint un volume de 93 045 milliers de litres en 2014, soit 7,7 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité. Le secteur du gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan, qui concentre près de 85 % du volume commercialisé en Côte d'Ivoire.

Dans le District du Bas-Sassandra, 1 420 000 kg de gaz butane sont commercialisés, soit 1,1 % du volume national.

II.2.3 Artisanat



Carte 25 : Artisanat dans le District

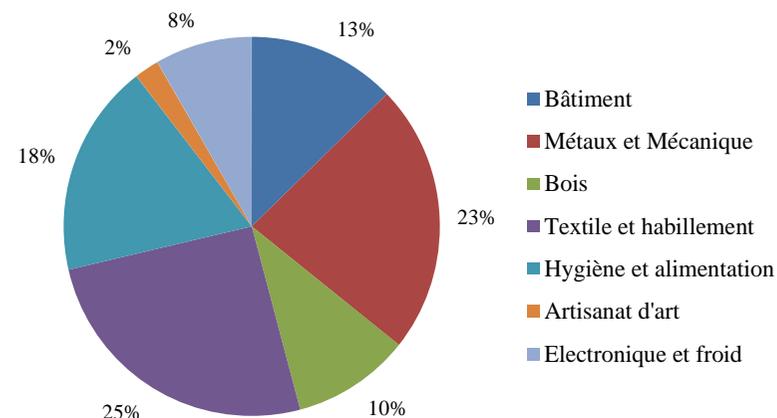
Dans le District du Bas-Sassandra, l'artisanat d'art est essentiellement basé sur 4 activités, réparties sur l'ensemble de son territoire :

- Le tissage aux alentours de la frontière libérienne (Grabo, Tabou) ;
- La sculpture à San Pédro, Méagui, Gueyo, Soubré ;
- La poterie sur l'axe Gabiadi, Sassandra, Sago ;
- La forge dans l'ensemble de la Région de la Nawa, sur l'axe San Pédro-Soubré et sur l'axe Gueyo-Sago.

A ce jour, 5 sociétés coopératives artisanales et plus de 100 associations ont été recensées. Le nombre d'artisans connus est de 28 230, bien que leur recensement soit toujours en cours.

Le nombre d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers est quant à lui de 1 688, dont 36 exerçant dans l'artisanat d'art (2 % des inscrits).

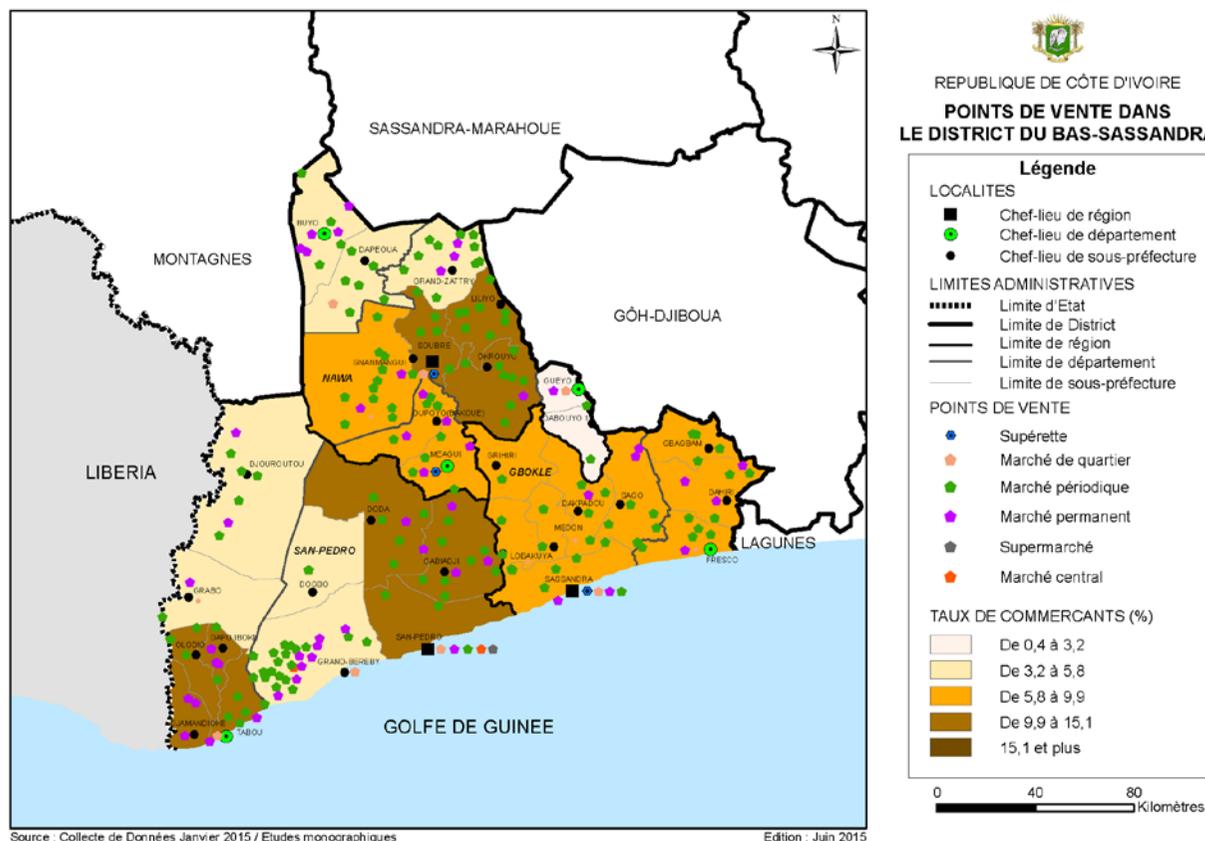
Répartition des artisans par branche d'activité



Source : Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire – 2014

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce



Carte 26 : Répartition des points de vente et pourcentages de commerçants dans le District

Les commerçants du District exercent en majorité dans le secteur de l'alimentation (73,4 %), du textile (8,2 %), du bâtiment et de la quincaillerie (5 %). Des disparités régionales sont néanmoins remarquables, avec par exemple 7,4 % des commerçants exerçant dans le bâtiment à San Pédro contre 0,2 % seulement à Sassandra, ou encore 93 % des commerçants de Tabou travaillant dans l'alimentation contre 63 % d'entre eux dans le département de San Pédro.

Le District du Bas-Sassandra compte un poste de douane, situé à San Pédro. L'analyse des statistiques douanières montre que les importations sont constituées essentiellement de biens intermédiaires (43 % des importations) et des autres biens de consommation (25 %, principalement clinker, engrais et caoutchouc naturel).

Les produits alimentaires représentent 84 % des exportations (essentiellement le cacao -91,8 % - et l'huile de palme -6,3 %).

70 % des exportations de biens intermédiaires sont relatives à la vente de caoutchouc naturel.

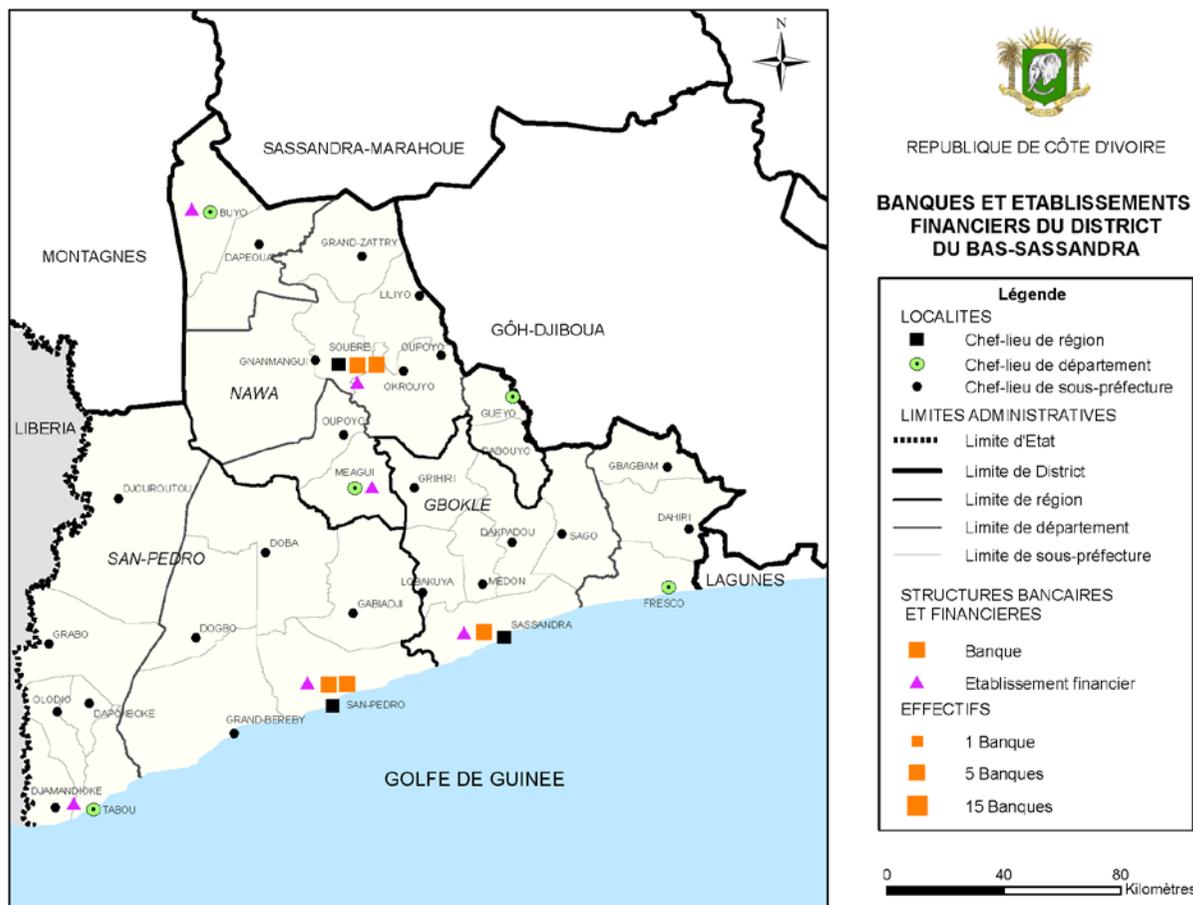
En 2014, les principaux partenaires à l'import du District sont la France (10,2 % des importations) et le Vietnam (9,6 %).

Répartition des biens importés et exportés en poids et valeur

Groupe de Produit	Poids Net (t)	Valeur FOB (M FCFA)	Droits et taxes (M FCFA)
Produits alimentaires	14 186	5 455	587
Biens intermédiaires	213 601	16 212	2 761
Biens d'équipement	1 369	5 696	1 373
Autre bien de consommation	73 158	9 184	366
Total importations	5 623 361	275 226	16 182
Produits alimentaires	926 442	1 118 487	139 804
Biens intermédiaires	186 294	174 679	-
Biens d'équipement	350	1 509	-
Autre bien de consommation	39 419	41 418	1 408
Total exportations	3 325 767	3 784 633	379 529

Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014 / FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

II.3.2 Services financiers



Source : Collecte de données janvier 2015 / Etude monographique

Edition : Avril 2015

Carte 27 : Banques et établissements financiers du District

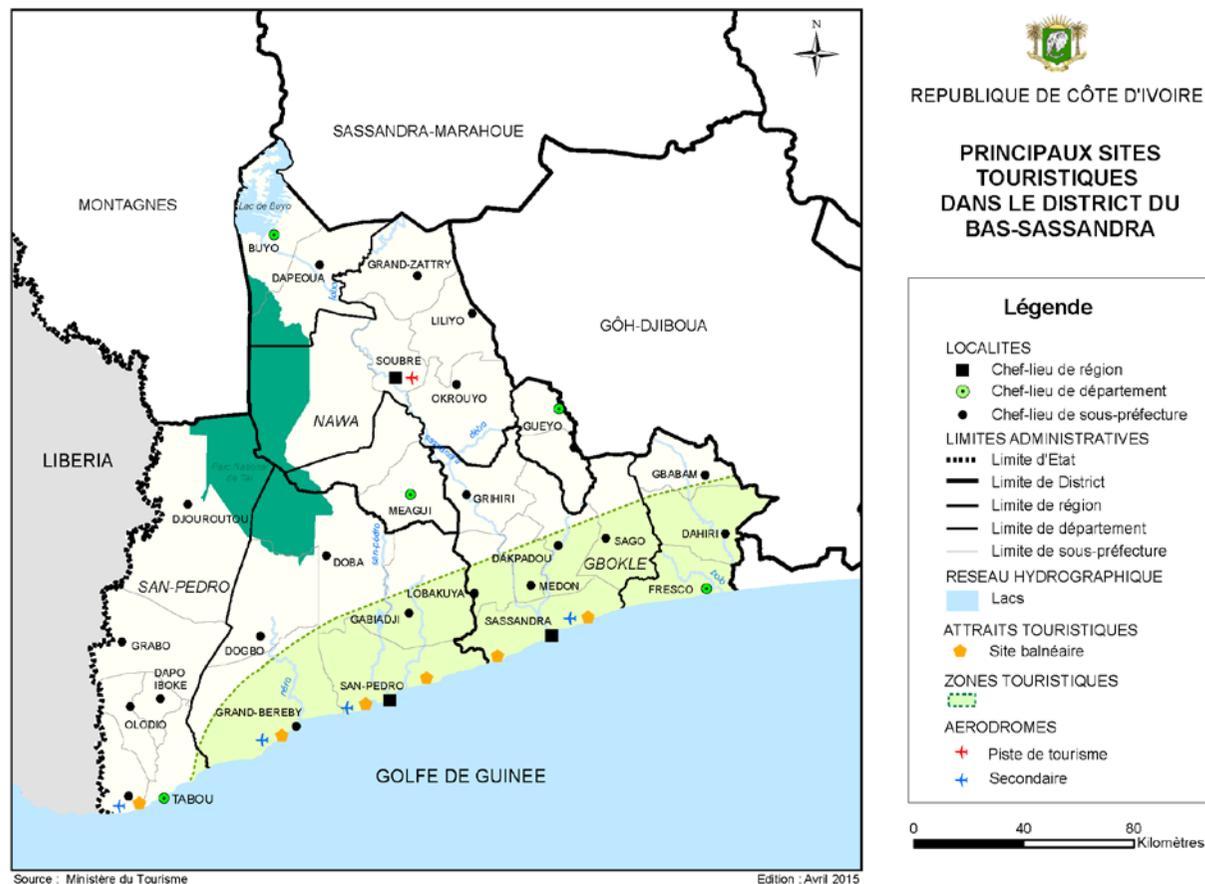
L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

Nombre de banques et institutions financières sur District

Ville	Banques commerciales et établissements financiers	Assurances	Micro-Finance
Buyo	0	3	5
Fresco	0	1	3
Gueyo	0	0	1
Méagui	5	16	2
San Pédro	20	22	9
Sassandra	1	5	2
Soubré	7	5	13
Tabou	1	1	1
Total	34	53	36

Source : Préfectures, sous-préfectures, Direction Régionale INS – 2014

II.3.3 Tourisme



Carte 28 : Principaux lieux touristiques du District

Le District du Bas-Sassandra, avec sa biodiversité et son paysage côtier, offre de nombreuses potentialités touristiques qui restent aujourd'hui à exploiter. Il est le premier pôle du tourisme en Côte d'Ivoire au regard de la diversité des sites dont il dispose :

- Tourisme balnéaire (250 km de côtes avec plages, baies, activités nautiques) ;
- Tourisme sportif (golfs, stades, tennis) ;
- Ecotourisme (parcs nationaux de Taï et du Gaoulou) ;
- Agrotourisme (plantations industrielles et villageoises) ;
- Tourisme culturel (riche culture régionale) ;
- Tourisme historique (sites coloniaux et vestiges).

La majorité des sites attractifs sont concentrés sur le littoral. A San Pédro, l'aménagement du bord de mer a été conçu d'emblée dans l'esprit des stations balnéaires, avec un vaste boulevard de corniche bordé de constructions administratives et résidentielles de haut standing.

Néanmoins, en matière de tourisme balnéaire, l'exploitation est en deçà de la diversité offerte par les ressources naturelles présentes, en raison notamment de la mauvaise desserte routière de la région limitant le tourisme national ainsi que la crise politique qui a fait disparaître le tourisme international pour lequel une grande partie de l'offre existe.

Le District compte 125 hôtels avec une capacité d'accueil de 2 119 chambres, dont un hôtel 3-4-5 étoiles et 5 hôtels 2 étoiles. La majorité de l'offre est assurée par des hôtels de quartier (81 %).

Quelques réceptifs hôteliers ont souffert des événements de la crise postélectorale.

La bonne exploitation de ces potentialités touristiques dans le District implique :

- L'amélioration de la qualité du service ;
- La formation du personnel des établissements ;
- La professionnalisation du secteur ;
- La mise en conformité des établissements ;
- La valorisation des sites et leur conservation.

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Education

Le secteur éducatif est marqué par la prépondérance du cycle Primaire qui concentre la majorité des ressources (établissements, enseignants) et d'effectifs d'élèves. Il est dominé par l'offre publique qui représente plus de 90 % de l'offre totale d'établissements.

Les taux de scolarisation, tous cycles confondus, sont en deçà des moyennes nationales. Le système éducatif est marqué en outre par une insuffisance de moyens qui se matérialise par la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques ou encore la faiblesse de l'offre d'encadrement.

Les cycles du Préscolaire, du 1^{er} cycle et du 2nd cycle du Secondaire, dispensés essentiellement en milieu urbain, sont peu développés et sont marqués par une faible scolarisation des filles et un fort taux de redoublement. Par ailleurs, l'abandon scolaire est particulièrement élevé au niveau de l'enseignement Secondaire.

La Formation Professionnelle est dominée par la Formation Technique, essentiellement dispensée en milieu urbain. Le secteur industriel concentre le plus grand nombre d'apprenants de la Formation Professionnelle avec 73 % des inscrits.

Santé

Dotée d'une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire publique dans le District du Bas-Sassandra est insuffisante au regard des besoins exprimés par la population. En outre, elle affiche des taux de couverture en matière d'établissements de premier contact et de lits hospitaliers en deçà des moyennes nationales et des recommandations de l'OMS.

Des dysfonctionnements viennent entraver la bonne marche des établissements sanitaires tels que la difficulté d'accès à l'eau et à l'électricité, ou encore l'état défectueux des routes reliant les localités aux centres de Santé. L'offre sanitaire est hétérogène entre les régions.

De plus, le secteur de la Santé est handicapé par un déficit de ressources humaines qualifiées.

Enfin, les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire sont paradoxalement défavorables au regard du potentiel agricole du District.

Culture, Sport et Jeunesse

L'offre culturelle est dominée au niveau du District par les églises, suivies par les sites culturels (vestiges) et les bibliothèques.

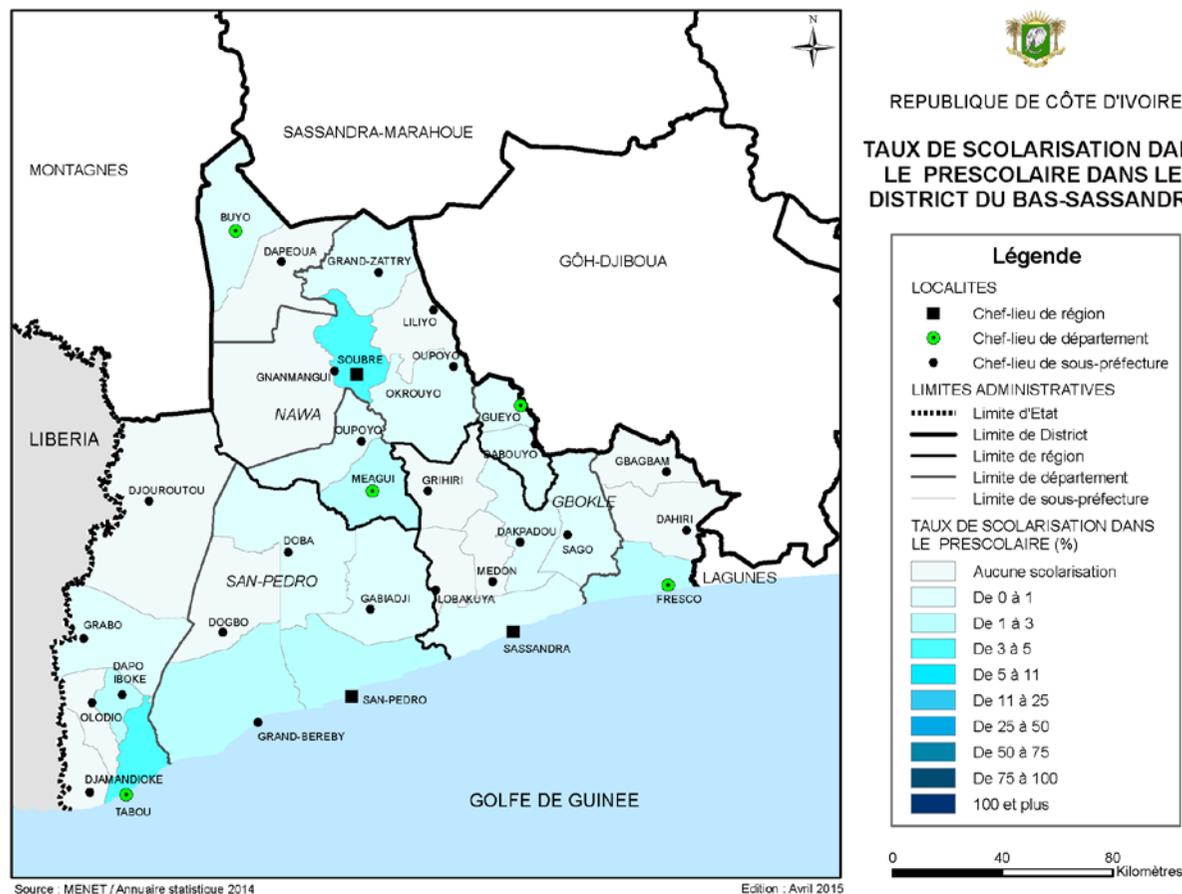
La danse et le chant occupent une place prépondérante au niveau des actions culturelles. Ceux-ci sont assurés par des groupes de danse reconnus qui évoluent de manière non structurée en l'absence d'évènement artistique d'envergure comme les festivals et d'infrastructures dédiées.

Au niveau sportif, le football, le basketball et le handball sont les sports reconnus et pratiqués dans le District.

Le déficit de centres sociaux et leur répartition hétérogène avec 5 centres à Soubré, 3 à San Pédro et 1 seul à Sassandra est notable.

Chapitre 1. Education

III.1.1 Enseignement Préscolaire



Carte 29 : Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District

L'enseignement Préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide de la scolarisation en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul et permet par ailleurs de détecter très tôt certains problèmes de la petite enfance comme le cas des enfants dont la naissance n'a pas été déclarée.

Le District du Bas-Sassandra compte 5 910 enfants inscrits en cycle préscolaire, soit un taux brut de scolarisation de 2,7 % des enfants de 3 à 5 ans. Ce taux est moins élevé dans la région du Gbôklè que dans les régions de San Pédro et de la Nawa, aussi bien pour les garçons que pour les filles. Ces chiffres sont biaisés¹ par les scolarisations tardives et précoces, mais surtout par la proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait de naissance (19,1 % des enfants scolarisés).

San Pédro et la Nawa accueillent respectivement 49 % et 42 % des élèves du Préscolaire.

L'indice de parité du District est équilibré et s'établit à 0,99 fille pour un garçon.

79 % des enfants sont scolarisés dans des établissements publics, dont la majorité est concentrée dans des zones urbaines (seuls 31 % d'entre eux sont inscrits en zone rurale).

37,2 % des enfants scolarisés sont en Moyenne Section et 38,4 % d'entre eux sont concentrés sur la dernière année du Préscolaire (Grande Section).

¹ Les élèves ne disposant pas d'extrait de naissance ne sont pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale)

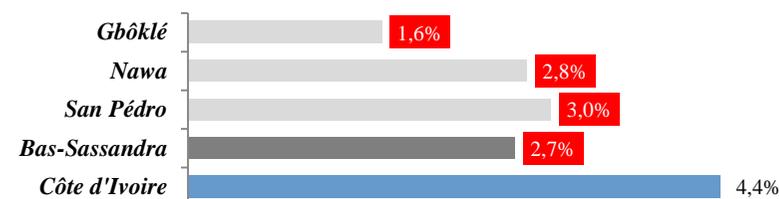
Infrastructures scolaires

- L'enseignement préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :
 - Des établissements publics gratuits et accessibles à tous, qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec plus de 80 % des établissements (soit 69 établissements) ;
 - Des établissements privés payants (17 établissements principalement concentrés dans la région de San-Pédro).
- Le District compte 86 établissements, avec un ratio d'occupation de 33,1 élèves par salle de classe, supérieur à la moyenne nationale (30). La région du Gbôklé, qui ne compte que 7 établissements, présente des ratios d'encadrement et d'occupation proches de ceux de la région de San Pédro (31,5 contre 33,7, et 31,5 contre 30,1). La région de la Nawa, même si elle semble être -relativement aux autres régions- épargnée par le manque d'infrastructures, ne dispose que d'établissements publics. Le ratio d'encadrement y est de 19,5 enfants pour un instituteur, à mettre en perspective avec soit un faible nombre élèves, soit d'un sureffectif d'instituteurs.
- Le District compte 201 salles de classe. Avec une école pour 77 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 33,1 enfants par salles, la disponibilité des structures d'accueil, conjuguée au problème de sous-scolarisation des enfants en bas-âge, est problématique.

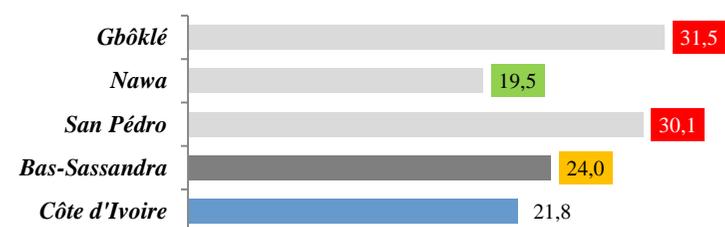
Corps enseignant

- Le corps enseignant est composé de 277 instituteurs (dont près de 98 % sont des femmes) soit un ratio d'encadrement moyen de 24 enfants par instituteurs.
- Le corps enseignant est majoritairement constitué d'instituteurs ordinaires (44 %) et d'instituteurs adjoints (39,4 %). Le District fait face à une pénurie d'éducateurs préscolaires et la région du Gbôklé a une pénurie d'instituteurs stagiaires.
- Le District compte 239 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle Préscolaire avec en moyenne 28 enfants par groupe.
- Près de 45 % du corps enseignant dispose a minima d'un CAP et 33 % dispose d'un CEAP. En revanche, près de 12 % des instituteurs ne disposent d'aucun diplôme pédagogique (généralement les assistantes maternelles).

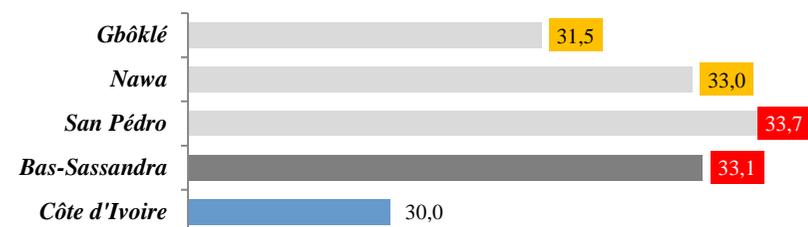
▪ Taux brut de scolarisation



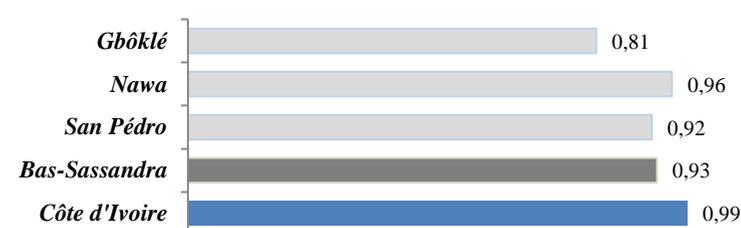
▪ Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)



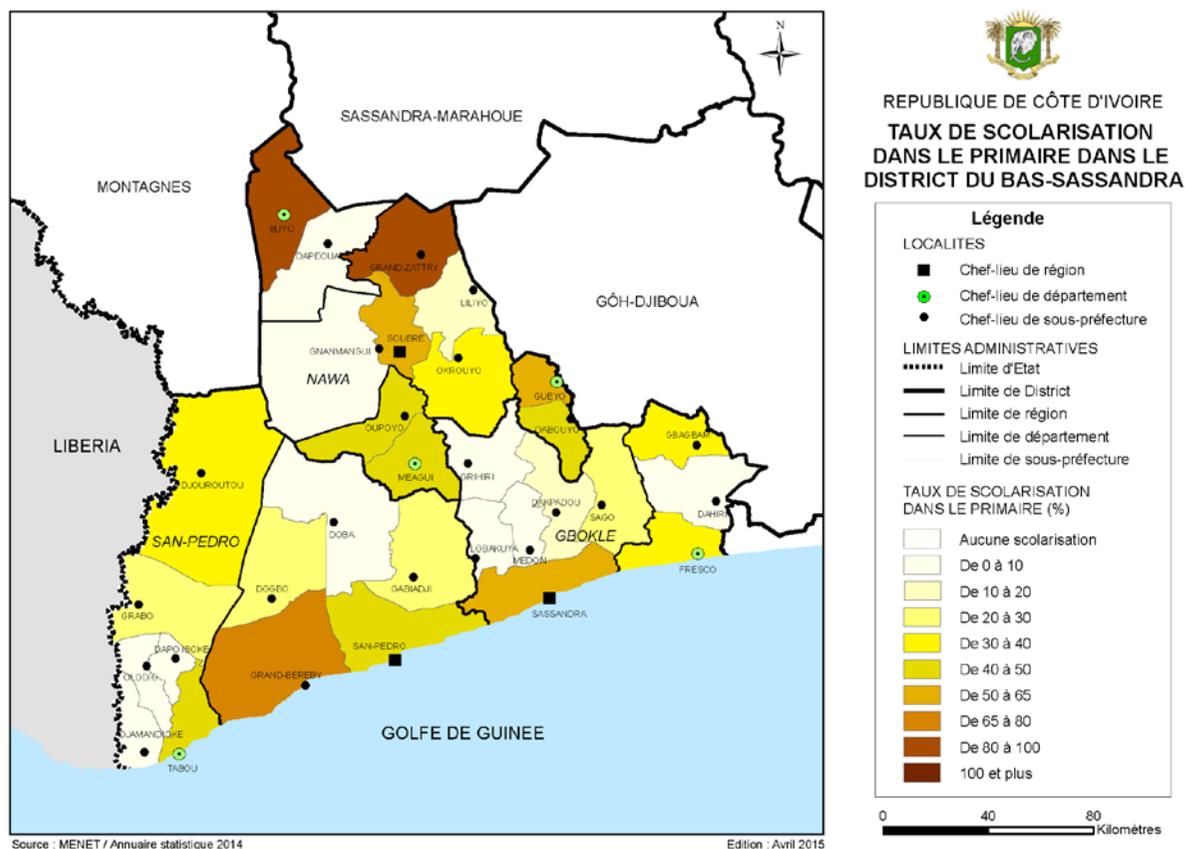
▪ Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle de classe)



▪ Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.2 Enseignement Primaire



Carte 30 : Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District

Le cycle Primaire, première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien, comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).

Le District compte 309 848 enfants inscrits en cycle Primaire soit un taux brut de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans de 84,9 %, supérieur à la moyenne nationale (76,4 %), avec des disparités régionales importantes. Les taux de scolarisation régionaux sont biaisés² par la forte proportion d'élèves qui ne disposent pas d'extrait de naissance (37 %). Ainsi en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (6-11 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 44,6 %.

La région de la Nawa avec son pôle urbain de Soubré concentre 49 % des élèves de primaire. L'indice de parité du District s'établit à 0,81 fille pour 1 garçon, avec un maximum de 0,87 dans la région de San-Pédro.

69 % des élèves du District sont scolarisés dans des établissements publics et 81 % sont inscrits en zone rurale.

Les effectifs sont concentrés sur les premières années de cycle, à savoir les classes de CP1 et CP2. A l'inverse, les classes de CM2 ne représentent que 12 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est particulièrement vrai pour les filles qui enregistrent un taux de déperdition annuel moyen entre le CP2 et le CM2 de près de 14 %, contre 9,3 % pour les garçons.

Le taux de redoublement moyen dans le District augmente avec les niveaux scolaires et passe de 17,6 % au CP1 à 26,4 % dans les classes de CM2, illustrant la difficulté des élèves à réussir le concours d'entrée en 6^{ème}. Le taux de redoublement dans les établissements privés est de 12 %, et celui des établissements communautaires de 10 %.

² Les élèves ne disposant pas d'extrait de naissance ne sont pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale)

Le cycle Primaire est également marqué par un abandon important des élèves de CM2, traduit par le taux de transition Primaire-Secondaire qui s'établit à 61,4 % (contre 73,5 % au niveau national). Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 58,3 % (contre 63,4 % chez les garçons), à mettre en partie en perspective avec la discrimination encore présente entre les genres en matière d'accès à l'éducation ou encore l'utilisation des jeunes dans l'aide-ménagère.

Infrastructures scolaires

- L'enseignement primaire dans le District du Bas-Sassandra est dispensé dans trois types d'établissements :
 - Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 69 % des établissements (soit 1 030 établissements) ;
 - 269 établissements privés payants (18 %) ;
 - 190 établissements communautaires (13 % des établissements) et qui dispensent un enseignement confessionnel.
- La région de la Nawa concentre 51 % des établissements primaires et la région du Gbôklè 18 %.
- 81% des établissements du District sont situés en zone rurale.
- Avec 1 école pour 200 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de plus de 42 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait le phénomène de sous-scolarisation massive des enfants du District.
- Le District compte 7 334 salles de classe dont 49 % sont concentrées dans la région de la Nawa.
- Les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et leurs manques d'infrastructures. Ainsi, 43,8 % des établissements disposent d'un point d'eau et 13,8 % ont des latrines.

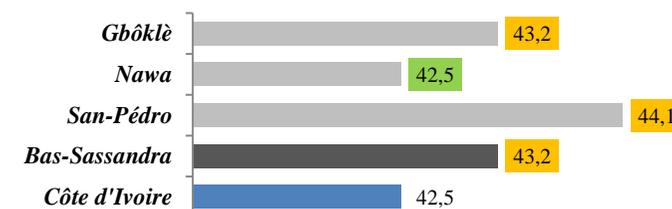
Corps enseignant

- Le corps enseignant est composé de 7 179 instituteurs (dont 76 % sont des hommes), constitué en majorité d'instituteurs ordinaires (43 %) et d'instituteurs adjoints (29 %). La part d'instituteurs stagiaires est élevée avec 22 % du corps enseignant, mettant en évidence le manque d'instituteurs dans le District, qui sont remplacés par du personnel moins expérimenté. L'analyse des diplômes des instituteurs révèle par ailleurs que 22,3 % du corps enseignant ne possède aucun diplôme pédagogique (généralement les assistants scolaires).
- Le District compte 8 161 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle primaire. Ces groupes pédagogiques sont utilisés à 20 % en fonctionnement jumelé (deux niveaux par instituteur).

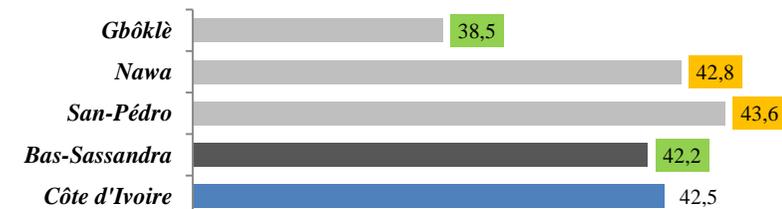
▪ Taux brut de scolarisation



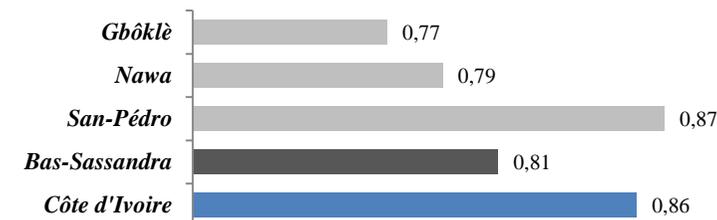
▪ Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)



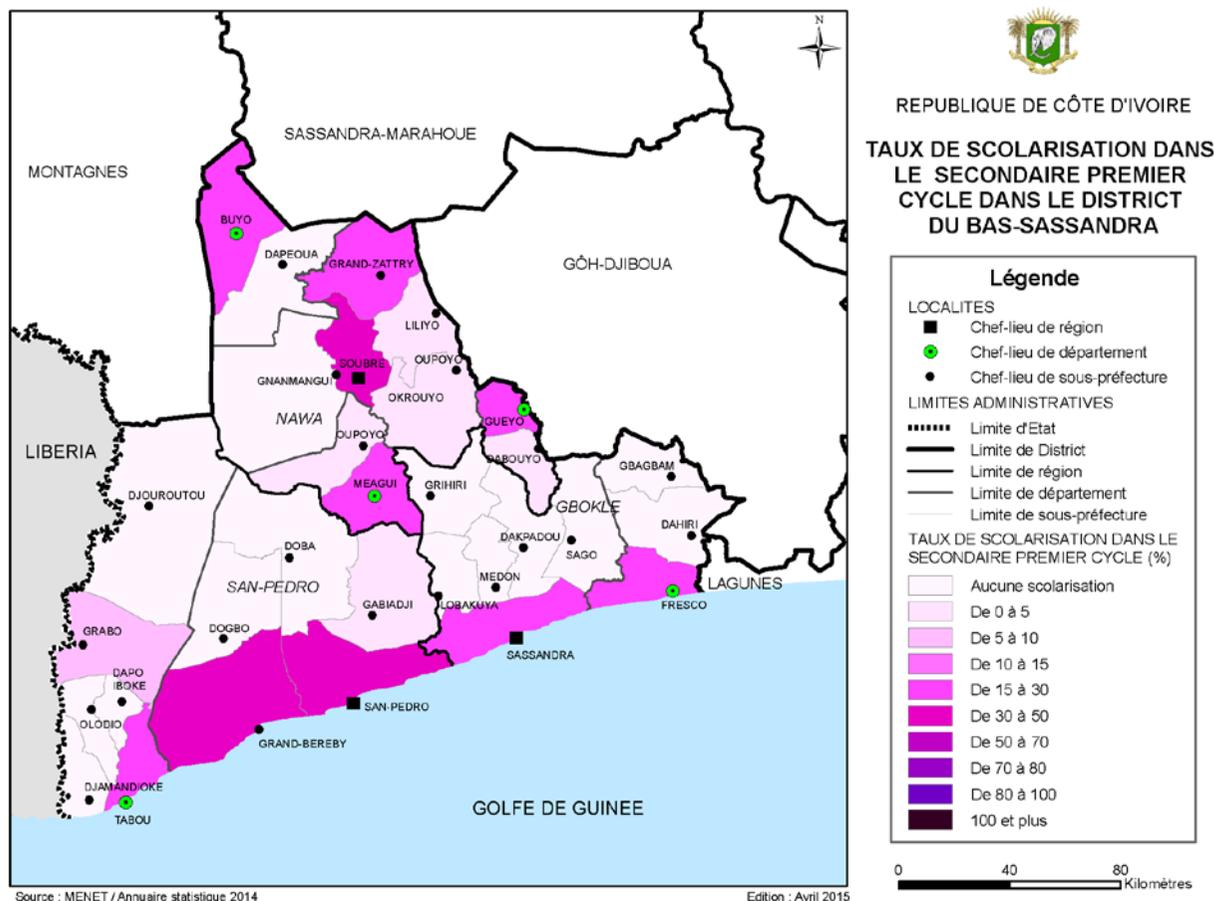
▪ Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



▪ Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.3 Enseignement Secondaire (1^{er} cycle et 2nd cycle)



Carte 31 : Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District

Le cycle Secondaire est le deuxième niveau du système éducatif ivoirien. Il est organisé en deux cycles :

- Le Secondaire 1^{er} cycle : de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle : de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

Secondaire 1^{er} cycle

Le District du Bas-Sassandra compte 71 816 élèves inscrits, soit un taux brut de scolarisation de 38,8 % avec une disparité régionale notable entre la région du Gbôklè (31,3 %) et les deux autres régions du District (environ 40 % chacune). Ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (36 % des élèves ont plus de 15 ans), les redoublements et la scolarisation d'élèves d'une région vers une autre. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (12-15 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 24,2 %.

La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux de scolarisation de 36,2 % (contre 49,4 % pour les garçons de 12-15 ans), s'expliquant en partie par les pratiques telles que le mariage précoce ou l'aide-ménagère.

Les régions de la Nawa et de San-Pédro concentrent 88 % des élèves. L'indice de parité varie entre 0,67 et 0,78 fille pour 1 garçon.

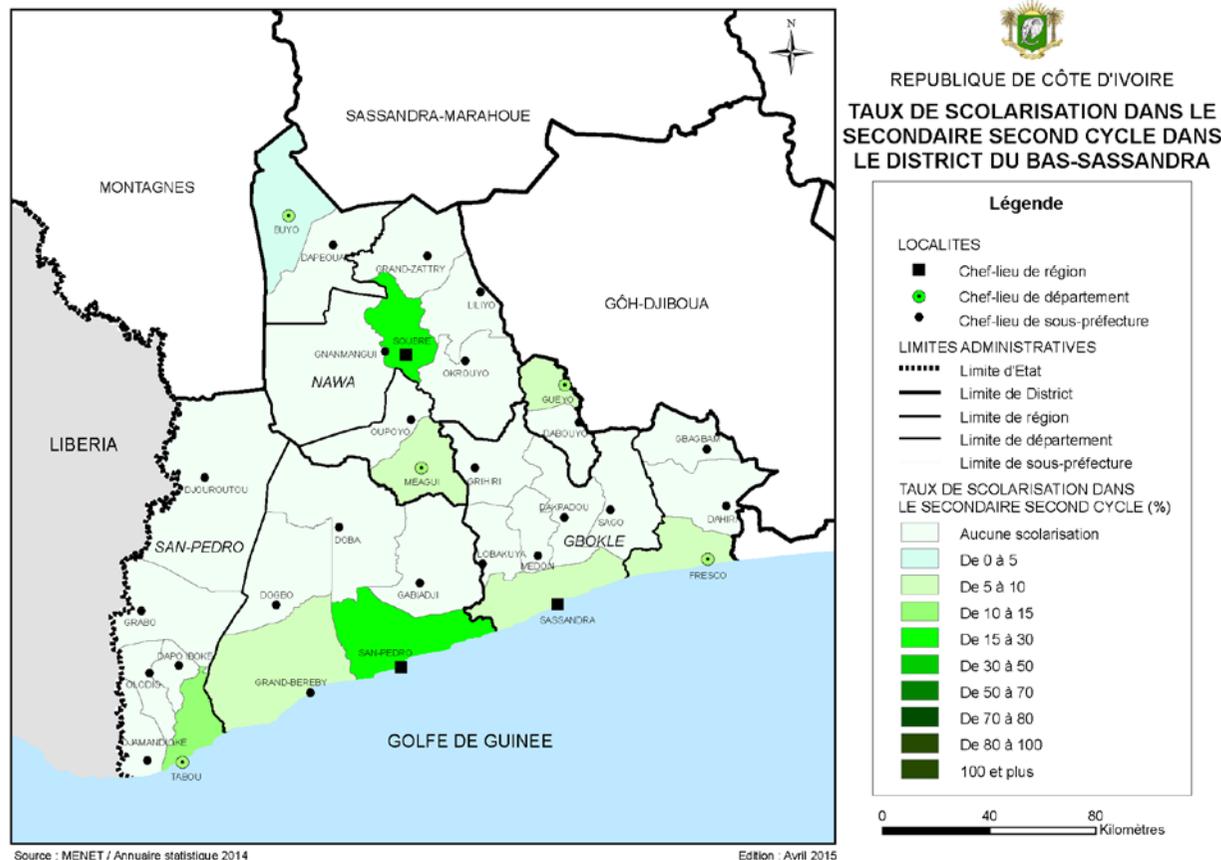
Le District compte 47 % des effectifs scolarisés dans des établissements publics.

Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires. La proportion de filles (38,5 % des effectifs en classe de 6^{ème}), passe à 34,1 % dans les classes de 3^{ème}, mettant en avant une certaine déperdition chez les jeunes filles de 12 à 15 ans.

Ce cycle est marqué par un taux de redoublement important en 3^{ème} (36,1 % des effectifs), année du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Ce taux est plus marqué dans les établissements privés des régions de la Nawa et du Gbôklè, où il atteint 45 % à ce niveau.

Le phénomène de redoublement touche plus particulièrement les filles, à l'exception de la classe de 3^{ème} et ce quelle que soit l'année scolaire considérée.

Au redoublement s'ajoute le phénomène de déperdition particulièrement prononcé dans la transition du 1^{er} au 2nd cycle. Ainsi, seuls 31,5 % des élèves de 3^{ème} accèdent au lycée, illustrant la difficulté pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le District. Cet abandon est plus marqué chez les filles, avec un taux de transition de 28,6 %.



Carte 32 : Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District

Secondaire 2nd cycle

Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du baccalauréat. Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs baccalauréats : les séries littéraires (A), scientifiques (C et D) ou techniques (E, B, F, G, H).

Le District du Bas-Sassandra compte 17 329 élèves inscrits, soit un taux brut de scolarisation de 12 %, qui présente de fortes disparités régionales, avec une polarisation autour des principaux centres urbains du District (San-Pédro, Tabou, Sassandra et Tabou) tandis que certaines zones du territoire affichent des taux nuls. Toutefois, ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 59 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas comptés dans la tranche d'âge 16-18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans) le taux net de scolarisation du District s'établit à 3,8 %.

La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 14,5 % (24,2 % chez les garçons).

L'indice de parité, avec 0,63 fille pour 1 garçon scolarisé, est bas.

La concentration des élèves dans le secteur public (64,2 %) est expliquée par le peu d'infrastructures privées dans le District. Par ailleurs, 48 % des effectifs du Secondaire 2nd cycle sont en classes de Terminale

La répartition des élèves par filière montre une concentration (60 %) des élèves de terminale en filière D (56 % des inscrits) et A (42 %). Les filles privilégient la filière littéraire (60 %).

Ce cycle est marqué par un taux de redoublement élevé de 32,3 % et plus particulièrement dans les classes de Terminale A et D, année de l'obtention du baccalauréat, où ce taux atteint 54 %.

Les difficultés scolaires sont plus élevées dans la filière scientifique D avec un taux de redoublement moyen de près de 45 %.

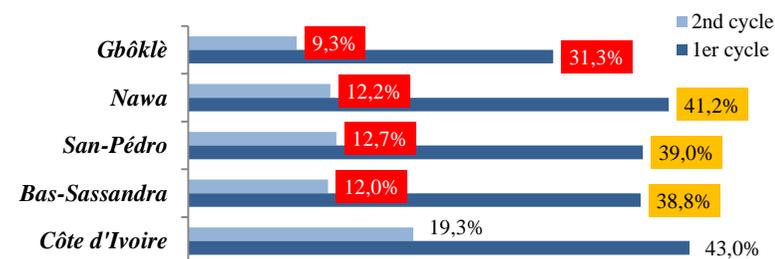
Infrastructures scolaires

- L'enseignement Secondaire dans le District du Bas-Sassandra est dispensé à travers deux types d'établissements :
 - 20 établissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la moins répandue avec près de 36 % des salles et 47 % des effectifs.
 - 63 établissements privés payants qui accueillent 53 % des élèves. Ces structures permettent notamment d'absorber le flux d'élèves qui abandonnent le secteur public.
- Avec 1 école pour 1 330 élèves scolarisés et un ratio d'occupation de 66 élèves par salle, les capacités d'accueil de la région du Gbôklè pourraient être améliorées. Ce constat est valable pour les autres régions compte tenu de l'uniformité des ratios d'occupation et d'encadrement. En outre, tous les établissements du Secondaire sont situés en zone urbaine avec une forte concentration sur San Pédro et Soubré.
- Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. Cette alternative est utilisée à hauteur de 35 % dans les classes au sein des établissements publics.

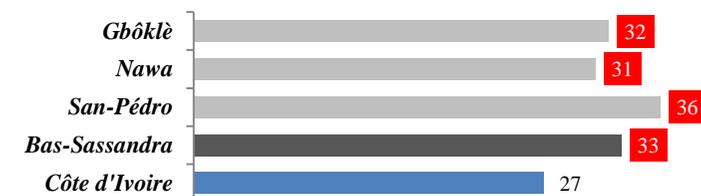
Corps enseignant

- Le corps enseignant du secteur public est composé de 2 697 professeurs (dont 88 % d'hommes). Bien que le secteur public compte trois fois moins d'établissements que le privé, la répartition des professeurs reste équilibrée puisque 43 % des instituteurs du District exercent dans le public.
- Dans le secteur privé, 68,7 % des professeurs de la région de la Nawa sont vacataires.
- Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire public, avec une estimation de 32 postes vacants dans le 1^{er} cycle et 14 postes vacants dans le 2nd cycle.

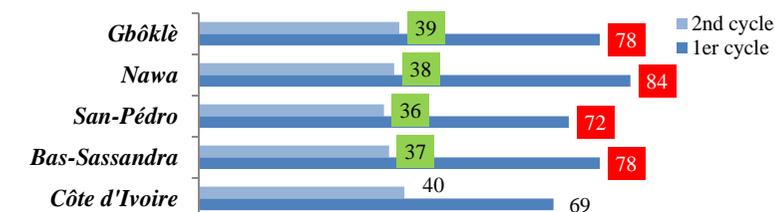
Taux brut de scolarisation



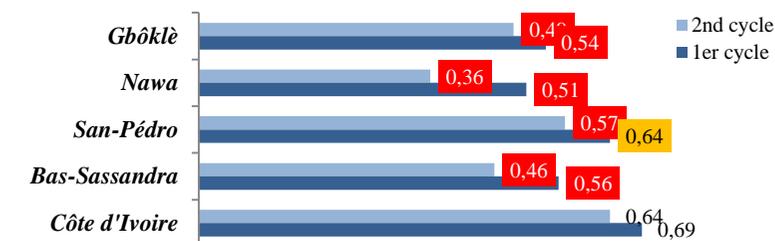
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par professeur)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.4 Enseignement Secondaire Technique

Le Secondaire Technique propose des formations spécifiques au niveau du 2nd cycle du Secondaire portant sur différents secteurs d'activités (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Le District du Bas-Sassandra compte 2 597 élèves inscrits en Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation de 1,8 %. Toutefois, ce chiffre est à relativiser compte tenu du fait que plus de 60 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,2 %.

Les cours sont dispensés dans 9 établissements privés, qui disposent de 94 salles de classe et de 183 enseignants pour un ratio d'occupation moyen de 28 élèves par classe et un ratio d'encadrement de 14 élèves par professeur.

Des disparités existent entre les régions, avec un ratio d'occupation de 46 élèves par salle dans la région de la Nawa contre 13 élèves dans la région du Gbôklè.

En revanche, les ratios d'encadrement oscillent entre 13 (San Pédro et Gbôklè) et 16 (Nawa)

Capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

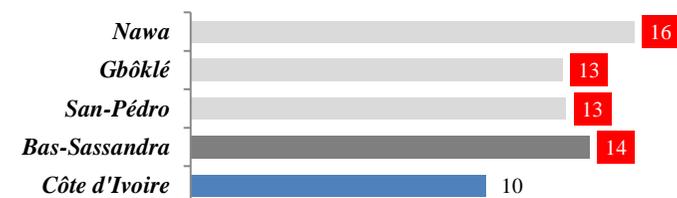
Région	Statut	Étbs.	Elèves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
San Pédro	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	5	1 415	59	38	106	24	13
	Total	5	1 415	59	38	106	24	13
Gbôklè	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	1	172	13	6	13	13	13
	Total	1	172	13	6	13	13	13
Nawa	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	3	1 010	22	23	64	46	16
	Total	3	1 010	22	23	64	46	16
District	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	9	2 597	94	67	183	28	14
	Total	9	2 597	94	67	183	28	14

Source : MENET – Annuaire statistique 2013-2014

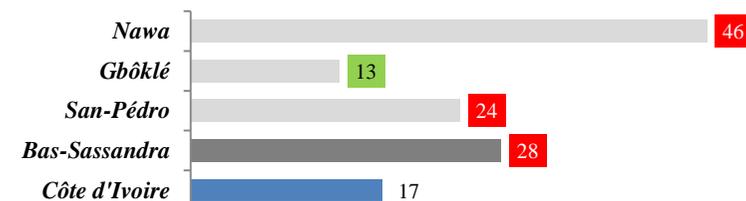
Taux brut de scolarisation



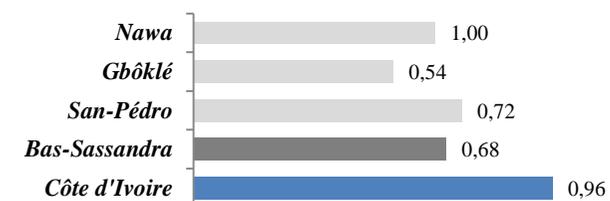
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par professeur)



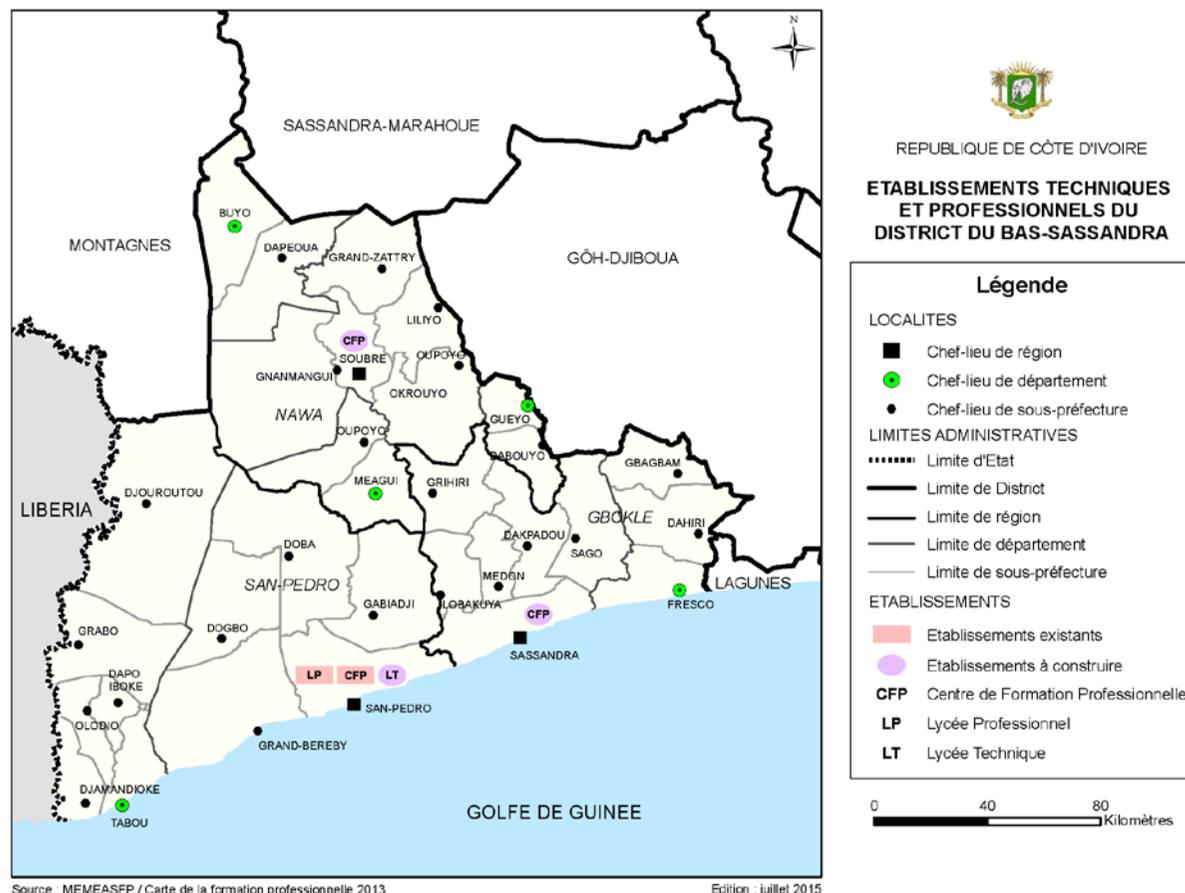
Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.5 Formation professionnelle



Carte 33 : Etablissements techniques et professionnels du District

III.1.6 Enseignement Supérieur

Le District du Bas-Sassandra ne compte actuellement aucun établissement dispensant une formation du cycle Supérieur. Cependant, une université, d'une capacité d'accueil de 10 000 étudiants, est prévue pour la fin 2015 à San Pédro, pour un investissement estimé à 184 milliards de F CFA.

Le District compte 834 élèves inscrits en Formation Professionnelle et 1 784 personnes inscrites en Formation Professionnelle et Technique, avec :

- Une concentration des apprenants dans les établissements privés avec 79 % des effectifs du District ;
- Un ratio moyen d'encadrement d'un enseignant pour cinq apprenants dans le secteur privé et un pour trois dans le public ;
- Des indices de parité déséquilibrés entre le public (8 % de filles) et le privé (72 %), en lien avec les filières dispensées ;
- De fortes disparités régionales. En effet, alors que la région du Gbôklè compte 171 apprenants pour 100 000 habitants, la région de San-Pédro en compte 98 pour 100 000 habitants et celle de la Nawa n'en compte que 19.

L'intégralité des apprenants de la Formation Professionnelle et Technique se concentre sur des formations portant sur les secteurs secondaire et tertiaire avec respectivement 596 et 1 188 élèves, et ce malgré une prédominance du secteur agricole dans le District.

Le corps enseignant est composé de 385 professeurs (dont 30 % dans le secteur public).

La Formation Professionnelle et Technique dans le District du Bas-Sassandra est dispensée dans 21 établissements :

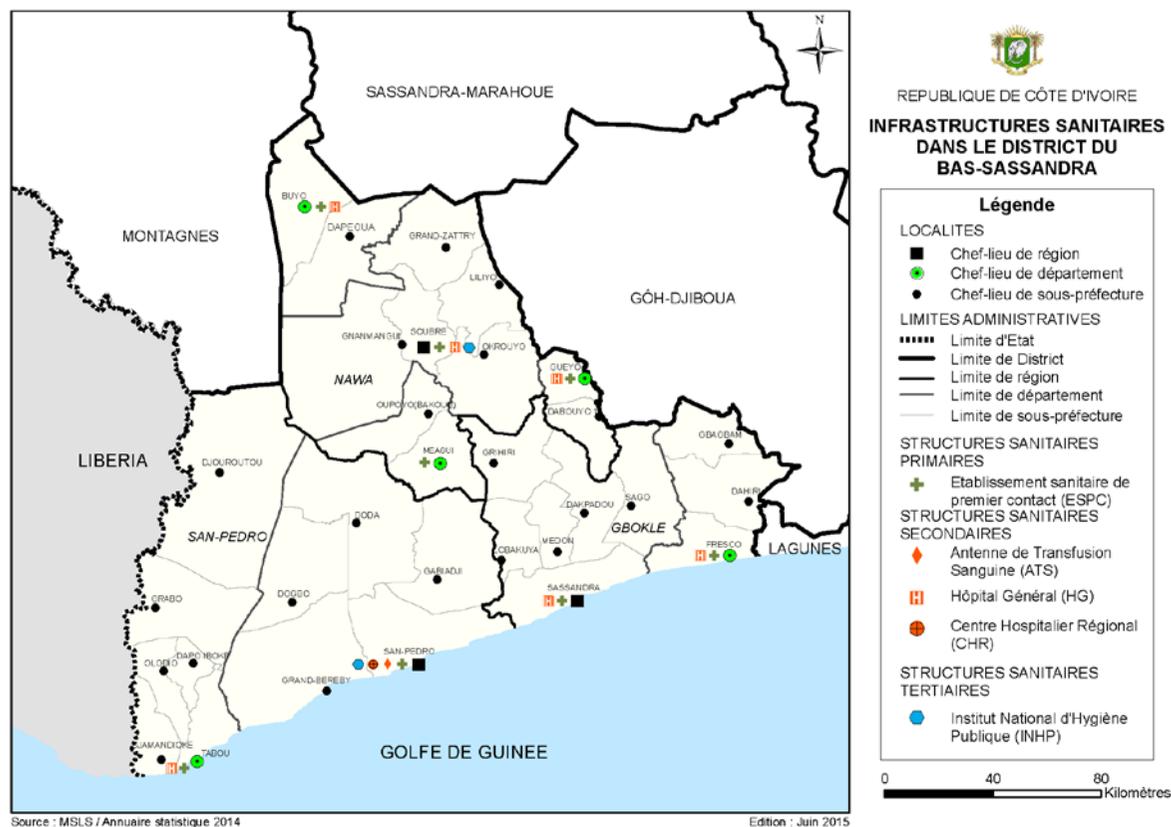
- 2 établissements publics (10 % des établissements) ;
- 19 établissements privés (90 %).

Conscient de la faiblesse de l'offre de Formation Professionnelle et Technique dans le District, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle a émis le besoin de construire :

- Un lycée technique à San Pédro ;
- Un centre de formation professionnelle à Sassandra ;
- Un centre de formation professionnelle à Soubré.

Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical



Carte 34 : Infrastructures sanitaires du District

L'offre de santé dans le District du Bas-Sassandra est dispensée par des établissements de 3 niveaux :

- Des établissements de niveau 1 (92 %), majoritairement des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC), points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires, etc.) ;
- Des établissements de niveau 2 (7 %), majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;
- 2 antennes locales d'établissements de niveau 3 (1 %) avec les instituts spécialisés (antennes de l'INHP à San Pédro et à Soubré).

Les infrastructures sanitaires de type ESPC et HG sont concentrées dans les principales villes du District. San-Pédro bénéficie de la présence du seul CHR du District et de deux antennes d'instituts spécialisés : une antenne de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) et une Antenne de Transfusion Sanguine (ATS).

Avec 144 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire, dont 137 ESPC, le District du Bas-Sassandra affiche un taux de couverture de 1 ESPC pour 20 000 habitants, bien en-deçà de l'objectif fixé par le PNDS (un ESPC pour 100 000 habitants).

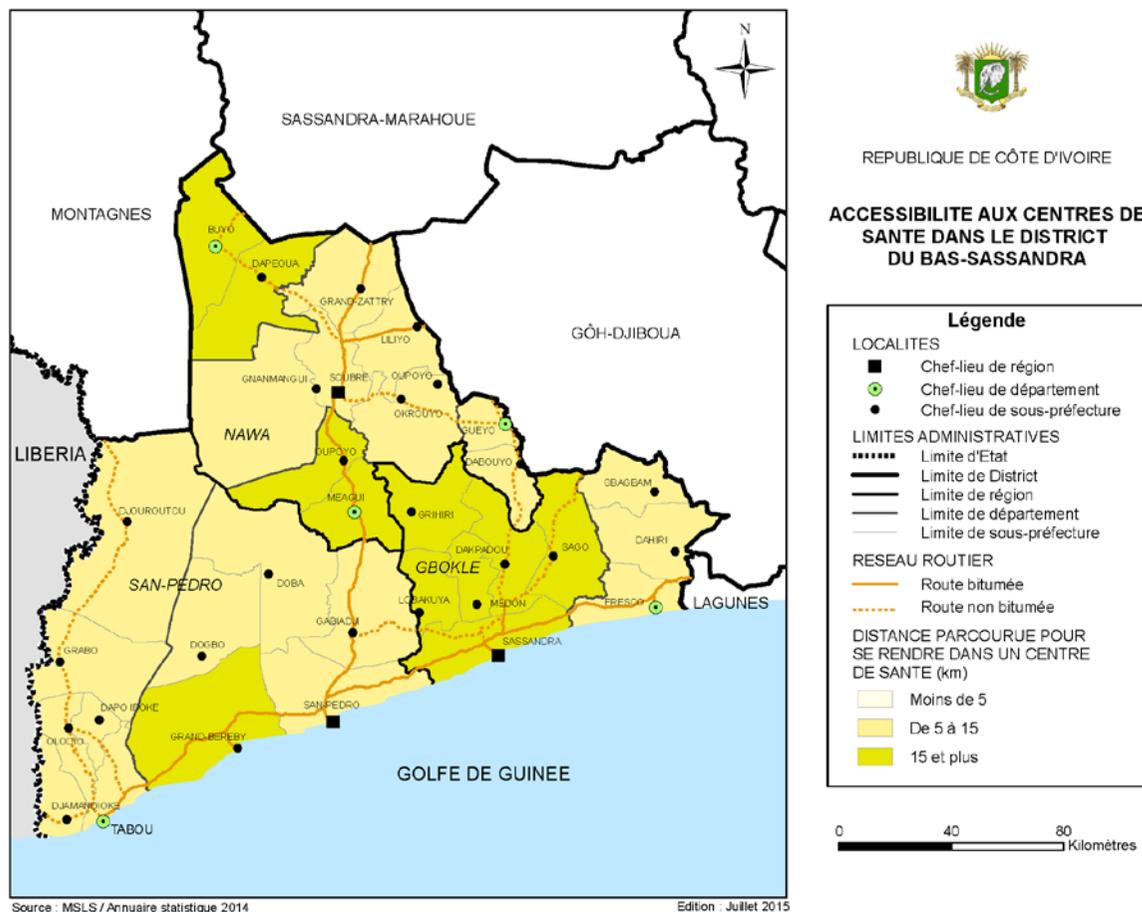
Le District affiche un ratio de 956 naissances vivantes par maternité. Avec une pharmacie publique pour 135 000 habitants, la couverture du District est inférieure à la moyenne nationale (77 518).

22 % des établissements du District ne sont pas ouverts, et ce majoritairement en raison du manque du personnel (12 %), de la dégradation des infrastructures en place (16 %) et du manque du logement pour le personnel médical (72 %).

Une partie des établissements ouverts connaît des problèmes liés aux infrastructures : non raccordement au système d'adduction d'eau (43 %) et/ou au réseau électrique (51 %). 41 % des établissements disposent d'un système HVA pour couvrir une partie des besoins en eau.

Seuls 27 % des établissements sont accessibles par voie bitumée.

III.2.2 Accessibilité des infrastructures de santé



Carte 35 : Accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District

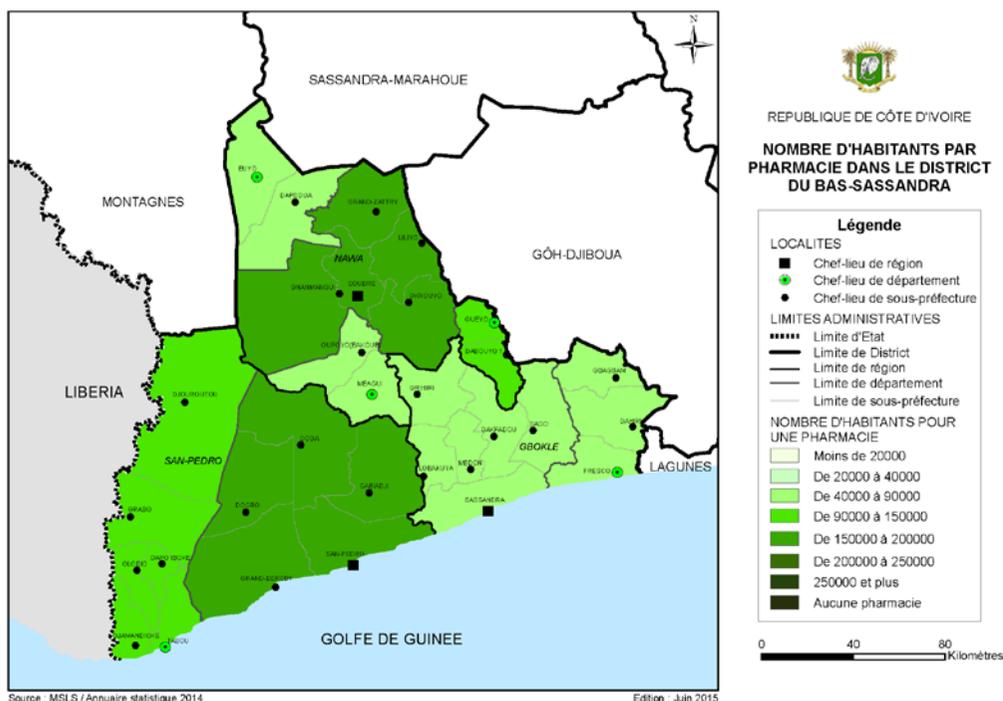
L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est également rendue difficile par le manque d'infrastructures routières. Pour des soins médicaux de base, les populations du District du Bas-Sassandra sont contraintes d'effectuer de longs trajets. Pour les habitants de sous-préfectures rurales, le centre de santé le plus proche se situe à 10 voire 20 km. Toutefois, ces difficultés sont moindres en ce qui concerne les chefs-lieux de région (San-Pédro, Sassandra et Soubré).

Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne 1 ambulance pour plus de 8 établissements et en moyenne moins d'un véhicule motorisé par établissement.

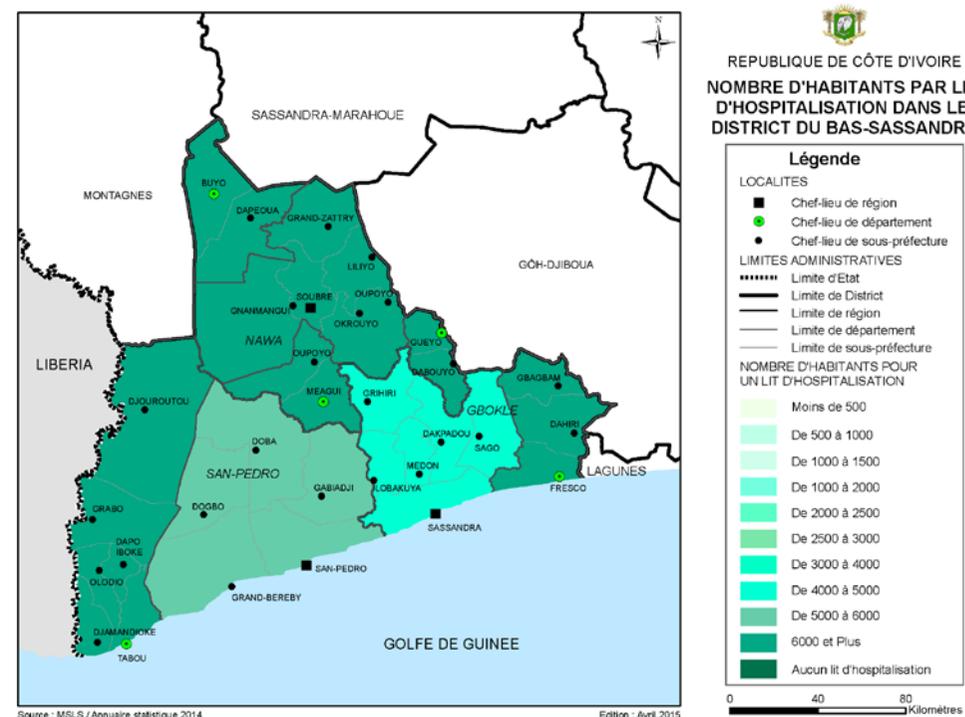
Équipement des infrastructures sanitaires publiques par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordinateurs	Réfrigérateurs	Congélateurs
Gbôklè	0	4	28	24	34	4
Sassandra	0	2	22	13	22	2
Fresco	0	2	6	11	12	2
Nawa	1	3	39	20	46	9
Guéyo	0	2	6	10	6	2
Soubré	1	1	33	10	40	7
San-Pédro	2	10	34	19	46	2
San-Pédro	1	10	17	11	32	1
Tabou	1	0	17	8	14	1
Total District	3	17	101	63	126	15

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013



Carte 36 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District



Carte 37 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation dans le District

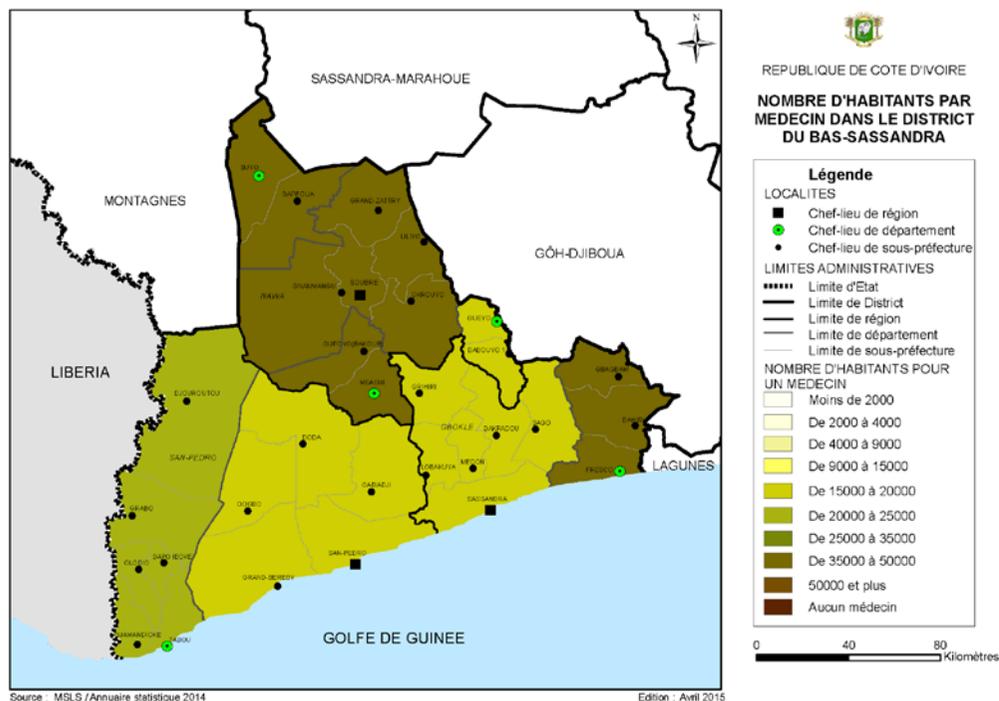
Le District ne compte que 17 pharmacies publiques impliquant un ratio d'une pharmacie publique pour 134 810 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'une pharmacie publique pour 77 518 habitants.

La région du Gbôklè est la seule région du District à afficher un ratio supérieur à la moyenne nationale, avec une pharmacie publique pour 67 154 habitants.

Les régions du District du Bas-Sassandra disposent d'un plateau technique homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires, bien que souvent non fonctionnels. Cependant, ces infrastructures restent insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District, avec par exemple une moyenne d'un lit d'hospitalisation pour 7 369 habitants.

Cette carence s'explique notamment par la faible couverture enregistrée dans la région de la Nawa avec un lit pour 12 520 habitants.

III.2.2.1 Personnel médical et paramédical

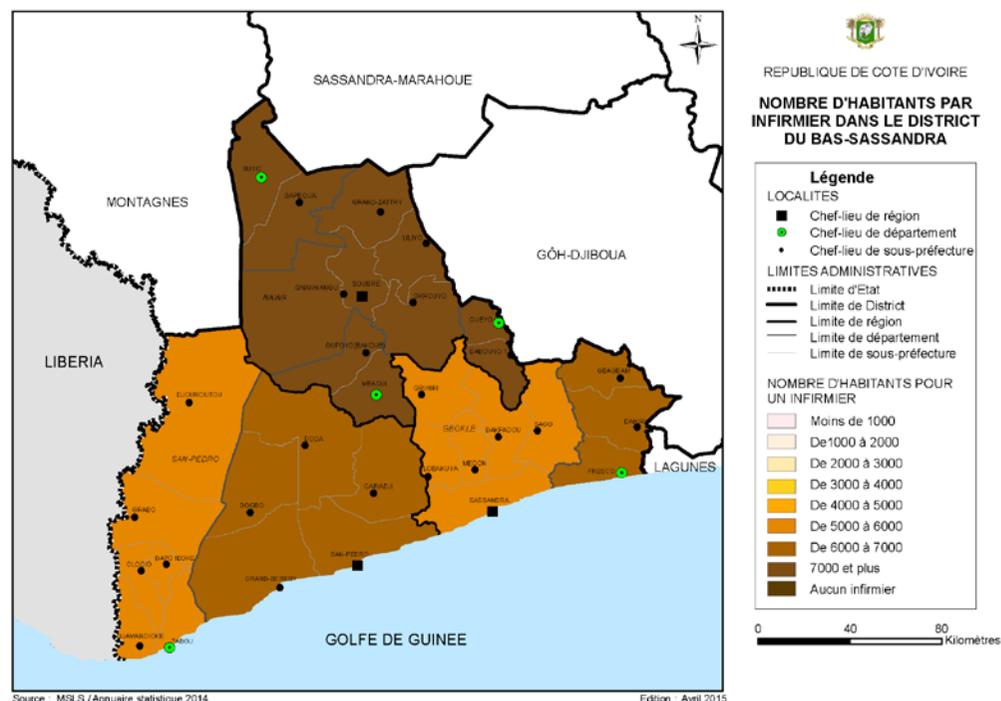


Carte 38 : Nombre d'habitants par médecin dans le District

Le District comptait en 2013 un total de 102 médecins, 323 infirmiers, 149 sages-femmes, 9 chirurgiens-dentistes et 20 pharmaciens.

Le District compte un médecin pour 22 468 habitants, bien en deçà de la moyenne nationale et plus du double de la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élève à un médecin pour 10 000 habitants.

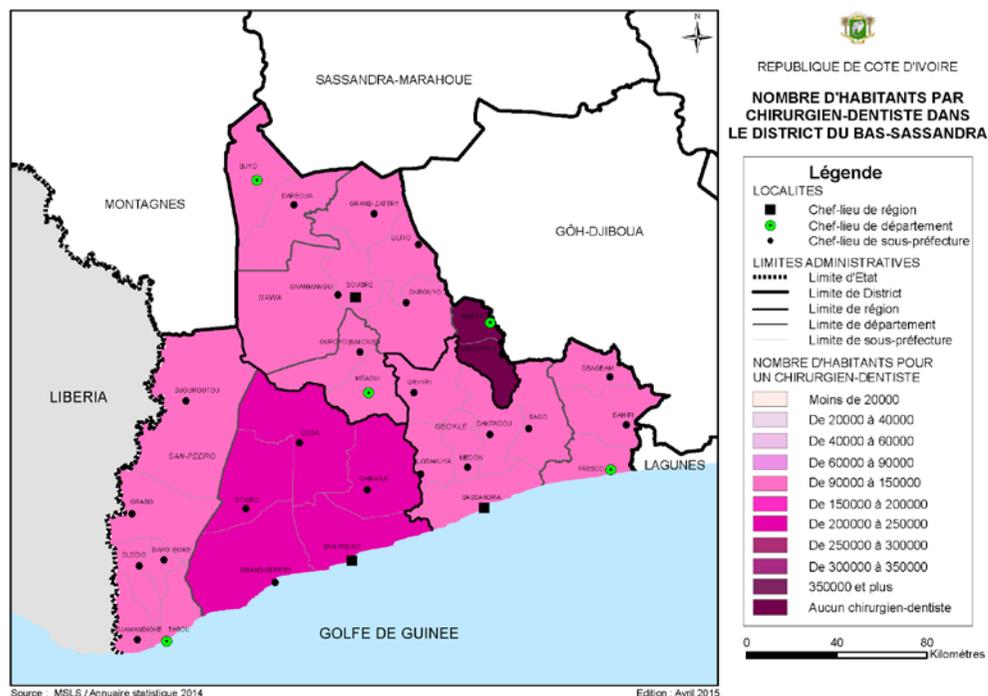
Ce constat est le même dans chacune des régions du District du Bas-Sassandra avec toutefois des disparités entre la région de la Nawa qui affiche un ratio d'un médecin pour 32 035 habitants et les deux autres régions dont les ratios sont moins importants (19 751 pour le Gbôklè et 16 996 pour San-Pédro).



Carte 39 : Nombre d'habitants par infirmier dans le District

Le District compte un infirmier pour 7 095 habitants, en deçà de la moyenne nationale d'un infirmier pour 5 221 habitants et encore plus de l'objectif d'un infirmier pour 2 000 habitants fixé par le PNDS.

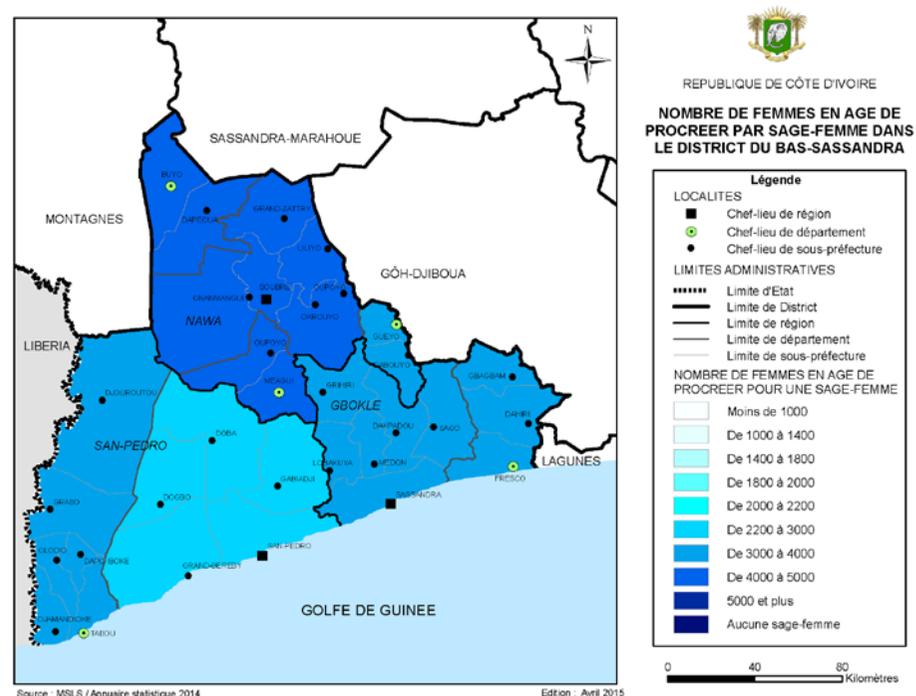
Des disparités sont notables entre la région de la Nawa qui affiche un ratio d'un infirmier pour 9 390 habitants et les deux autres régions, dont les ratios sont moins importants (5 504 pour le Gbôklè et 5 937 pour San-Pédro).



Carte 40 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste dans le District

Le District affiche un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 254 641 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants.

La région de la Nawa n'enregistre qu'un chirurgien-dentiste contre trois dans la région du Gbôklè et 5 dans la région de San-Pédro.



Carte 41 : Nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme dans le District

Le District compte 149 sages-femmes inégalement réparties.

La différence entre les ratios relatifs au nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme est de plus de 1 000 points entre chacune des régions du District. Ces ratios sont tous supérieurs à la moyenne nationale (une sage-femme pour 2 247 femmes en âge de procréer).

En comparaison avec les normes et recommandations émises par l'OMS, le manque de personnel médical s'élève pour le District à 128 médecins, 137 infirmiers et 40 sages-femmes, principalement dans la région de la Nawa (75 médecins, 102 infirmiers et 34 sages-femmes).

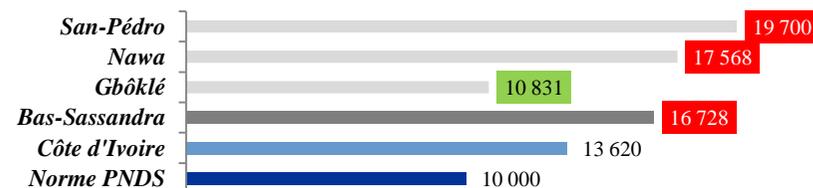
En comparaison avec les objectifs du PNDS, les carences sont plus significatives avec un manque de 358 médecins et 824 infirmiers, dont 429 dans la seule région de la Nawa.

Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales

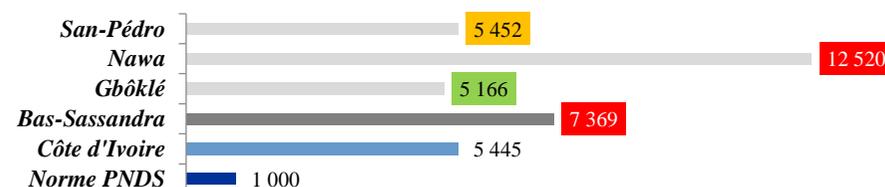
Région	Poste	Carence norme OMS	Carence objectif PNDS
Gbôklé	Médecins	17	51
	Infirmiers	7	107
	Sages-femmes	6	-
Nawa	Médecins	75	184
	Infirmiers	102	429
	Sages-femmes	34	-
San-Pédro	Médecins	36	123
	Infirmiers	28	288
	Sages-femmes	0	-
Total District	Médecins	128	358
	Infirmiers	137	824
	Sages-femmes	40	-

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

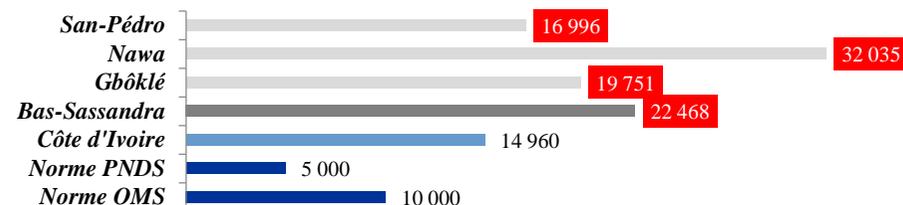
■ Nombre d'habitants par ESPC



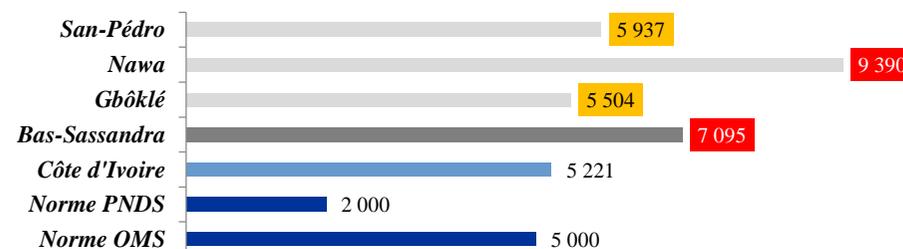
■ Nombre d'habitants par lit ouvert



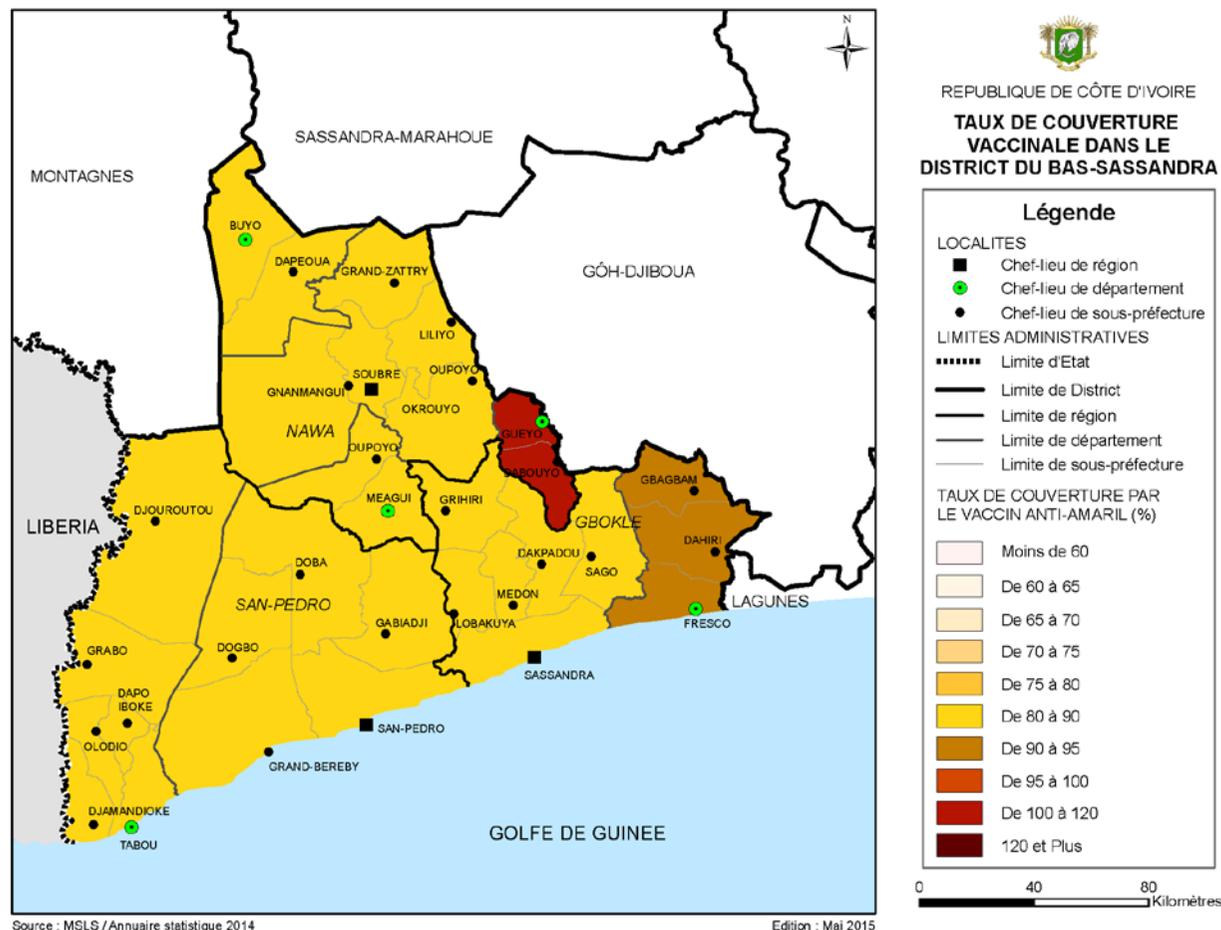
■ Nombre d'habitants par médecin



■ Nombre d'habitants par infirmier



III.2.3 Profil sanitaire – Mortalité néonatale et infanto-juvénile



Carte 42 : Taux de couverture vaccinale (anti-amaril) dans le District

Maternité et naissance

- L'accompagnement des femmes enceintes et de la petite enfance souffre d'une carence en infrastructures. Ainsi, sur 76 477 naissances vivantes, 41 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national.
- L'accompagnement des femmes enceintes est plus développé que dans le reste du pays puisque la couverture en consultations prénatales atteint 99 % pour la première consultation (contre 88 % au niveau national). La couverture en consultations postnatales est par contre très supérieure à la moyenne nationale (63 % dans le District contre 10 % des femmes enceintes qui ont été suivies après leur accouchement au niveau national).

Vaccination

- 75 % des femmes enceintes dans le District sont vaccinées contre le tétanos, en dessous de la moyenne nationale (81 %).
- La couverture vaccinale des enfants est insuffisante puisque 6,9 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont aucun vaccin (4,9 % au niveau national). Elle peut être considérée comme préoccupante dans la mesure où seuls 37,4 % des enfants ont tous leurs vaccins à jour (contre 50,5 % au niveau national).

Mortalité

- Le District enregistre un taux de décès maternel de 101 cas pour 100 000 (37 points de moins qu'au niveau national) et des taux d'incidence inférieurs à la moyenne nationale pour les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans, à l'exception du paludisme dans la région du Gbôklé (14 points au-dessus de la moyenne nationale).
- Ces incidences sont élevées principalement en raison des taux de couverture peu satisfaisants de vaccination des femmes enceintes et des jeunes enfants contre certaines pathologies mortelles. Plus de 25 % des femmes enceintes du District du Bas-Sassandra ne sont pas vaccinées contre le tétanos (vaccin Vat2+).
- A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. L'incidence de cette pathologie dans le District est 7,5 %, soit 0,6 point en dessous de la moyenne nationale, avec des disparités (la Nawa enregistrant une incidence de 9,1 %).
- Si le District enregistre des taux de malnutrition modérée et sévère inférieurs à la moyenne nationale, ceux-ci sont particulièrement élevés dans la région de la Nawa chez les enfants de 5 à 14 ans.

III.2.4 Profil sanitaire – Etat sanitaire de la population

La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité dans le District du Bas-Sassandra. Cependant, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA constituent également un point important de préoccupation.

▪ Sécurité alimentaire

- Le District du Bas-Sassandra présente un taux d'insécurité alimentaire modérée de 18,9 %, supérieur avec la moyenne nationale (10,1 %). Cette insécurité alimentaire est principalement de type transitoire (21,6 %) et est une conséquence de la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages en majorité paysans, qui sont impactés par différents aléas (maladies des cultures, chocs climatiques...).

▪ Le paludisme

- Le District n'échappe pas au paludisme, même si son incidence y est inférieure à la moyenne nationale. A titre d'illustration, il concerne en moyenne 224, 3 enfants pour 1 000 habitants chez les moins de 5 ans (soit près de 80 cas de moins qu'au niveau national). Cette incidence masque néanmoins le cas préoccupant de la région du Gbôklè, qui affiche quant à elle un taux d'incidence de 439,4 cas pour 1 000.
- Les ratios de lutte anti-vectorielle sont globalement en ligne avec les moyennes nationales notamment en ce qui concerne la mise en place de moustiquaires évoluées type MIILDA ou MII, avec près de 70,7 % des ménages équipés d'au moins un type de moustiquaire (contre 70,6 % au niveau national).
- Le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permet un diagnostic précoce de la maladie, atteint 91,3 % chez les femmes enceintes (84,2 % au national) et 86,5 % pour les enfants de 6 à 59 mois (4 points de moins que la moyenne nationale).

▪ Le VIH

- Le District compte un centre de dépistage pour 25 464 habitants contre un pour 22 782 au niveau national, avec des disparités puisque la région de la Nawa compte un centre pour 72 613 habitants (4 à 6 fois plus que les régions de San-Pédro et du Gbôklè)..
- De nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées : telles que les campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, les spots diffusés dans les radios locales ou encore d'actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.
- Malgré ces actions, moins de 25 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 50 % des femmes savent où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Ainsi avec un taux de prévalence à 4,3 %, le VIH continue d'être une menace pour le District du Bas-Sassandra.

▪ La tuberculose

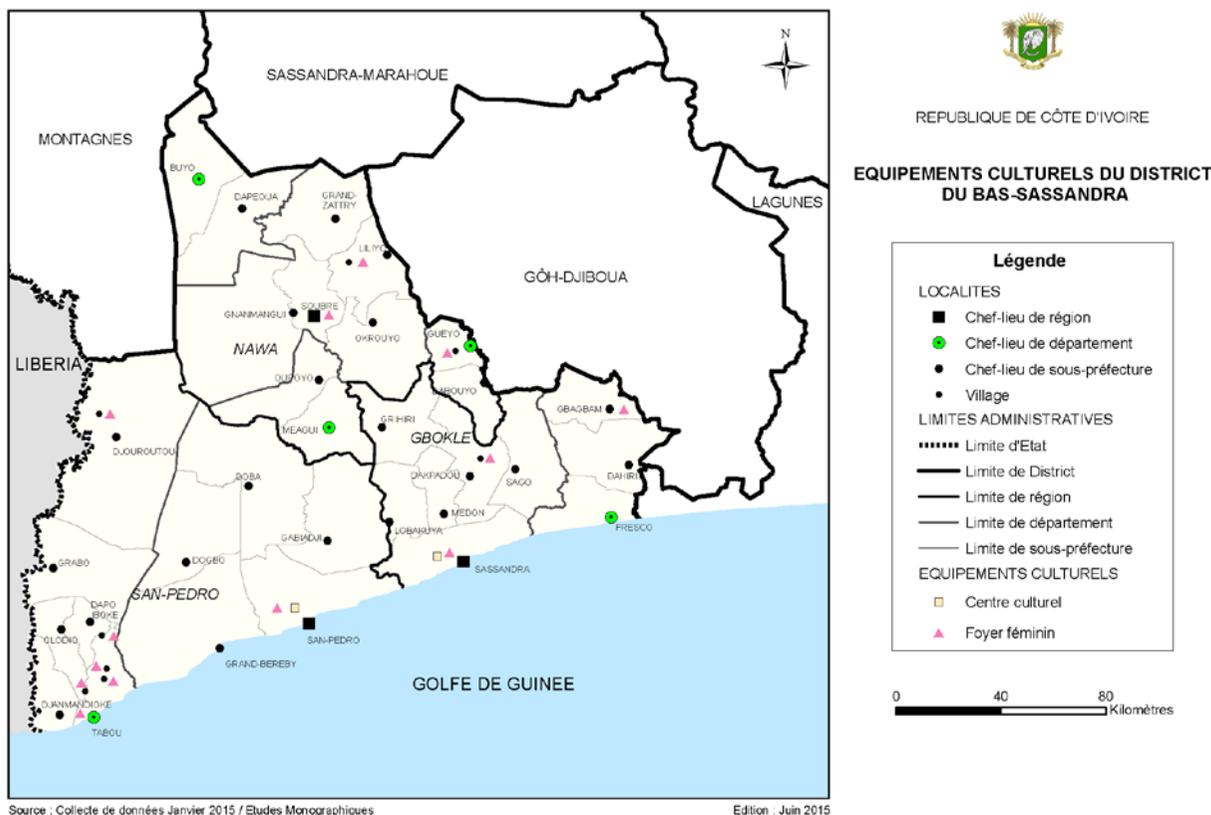
- La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle. Le District du Bas-Sassandra dénombre 1 294 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 0,56 pour 1 000, en dessous de la moyenne du pays (1,06).
- A l'image du pays, le District compte de nombreuses co-infections VIH / tuberculose, et ce, à hauteur de 24 %.

▪ L'excision

- Dans le District du Bas-Sassandra, près d'un tiers des femmes de 15 à 49 ans sont excisées (5 points de moins que la moyenne nationale). Le taux de filles excisées et de moins de 15 ans est de 7,4 %, inférieur de 3 points à la moyenne nationale.

Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport

III.3.1 Culture



Carte 43 : Equipements culturels du District

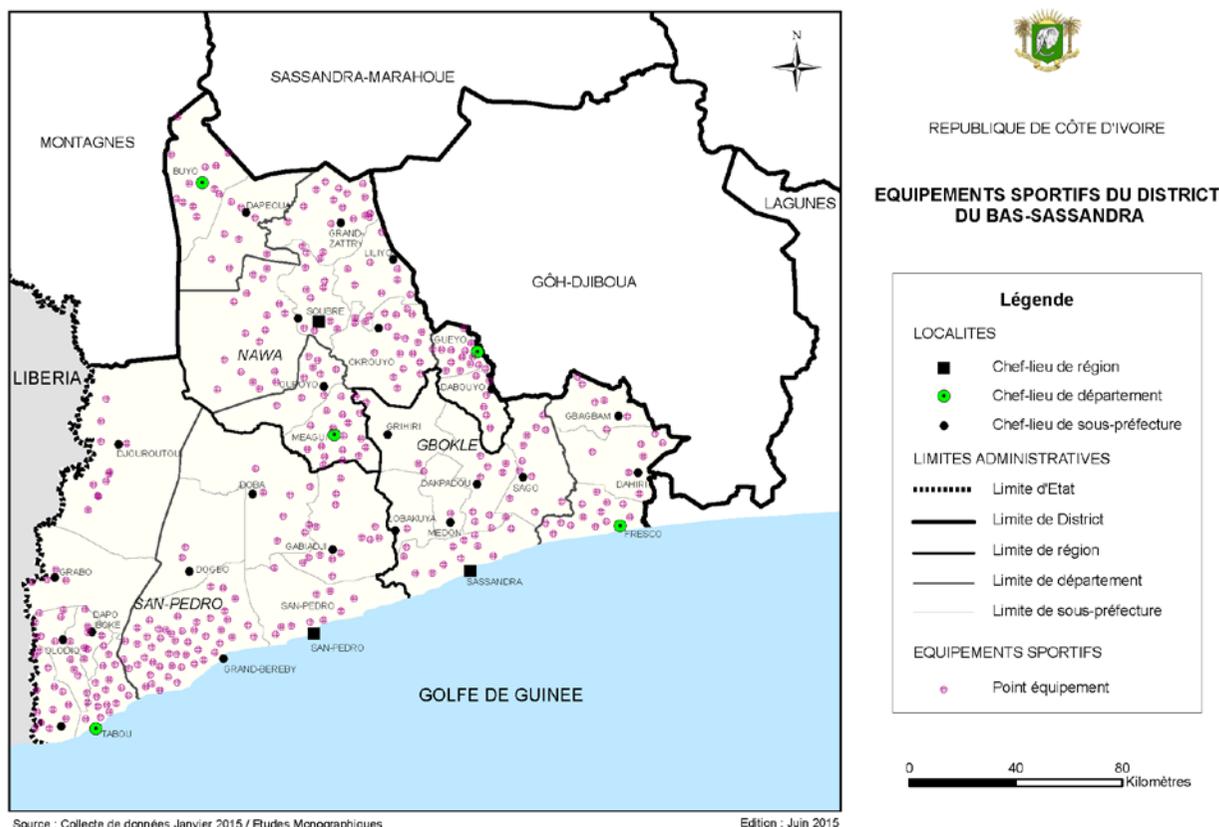
77 éléments de patrimoine culturel sont recensés, dont 38 % de sites culturels, 29 % de sites religieux et 10 % de centres culturels. Le département de San Pédro concentre les deux-tiers du patrimoine culturel du District du Bas-Sassandra.

Les localités du District sont insuffisamment voire non dotées en infrastructures culturelles (Buyo, Grand-Zattry, Méaguy, Okrouyo, Gueyo, Sago...).

135 événements culturels sont répertoriés dans le District du Bas-Sassandra, dont 83 % pour la seule région de San Pédro et notamment la ville du même nom.

Les groupes de chorales, chants et danses représentent 62 % des contenus et événements culturels et sont concentrés dans la région du Bas-Sassandra.

III.3.2 Sport et jeunesse



Carte 44 : Répartition des équipements sportifs du District

Doté d'une capacité de 8 000 places, le terrain de football du stade Auguste Denise à San Pédro est l'infrastructure sportive majeure du District (il existe également le stade Bruno Garcia à Sassandra).

Son club, le Séwé Sport de San Pédro dispose d'un palmarès important et compte également une équipe de basket-ball qui évolue en championnat de 1^{ère} division.

Le handball est également pratiqué, particulièrement par les filles. Ce sport est populaire dans le pays depuis les bons résultats de l'équipe nationale au niveau continental, victorieuse à deux reprises de la Coupe d'Afrique.

Le club de tennis de l'ARSO à San Pédro dispose de 3 terrains en dur et fonctionnels.

Le District compte également plusieurs clubs d'arts martiaux (karaté, taekwondo et judo).

Le District accueillera la phase finale de la CAN 2021 ce qui devrait permettre de nouveaux investissements dans le domaine des infrastructures et équipements sportifs.

Enfin, le District dispose d'un grand potentiel d'activités sportives liées à la mer, telles que la plongée, la chasse sous-marine, la pêche sportive et le surf. Ces activités étaient autrefois développées dans la zone et gagneraient à être redynamisées.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Développement urbain et cadre de vie

Le District du Bas-Sassandra affiche un déficit d'aménagement et d'urbanisation accentué par la forte croissance de la population, et induisant une insuffisance de logements fonctionnels observé dans l'ensemble de son territoire (schémas directeurs d'urbanisme sont en cours de révision).

San Pédro est la ville la plus importante du District en termes de population. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales illustre cette vocation dominante.

De manière générale, l'habitat en ville est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés et ne répond pas aux besoins croissants de la population. Le Bardot, plus grand bidonville d'Afrique de l'Ouest, en est une illustration, bien que ce dernier ait reçu un certain nombre d'améliorations de la voirie et des marchés récemment.

Au départ, cité dortoir spontanée de la main d'œuvre employée à la réalisation des infrastructures urbaines et portuaires, dont la présence était considérée comme provisoire, le Bardot abrite aujourd'hui l'essentiel de l'activité économique informelle de San Pédro. L'accroissement sensible de la taille unitaire des ménages de ce quartier atteste du passage d'un peuplement à base de travailleurs migrants à une croissance démographique urbaine auto-entretenu.

La pression démographique en milieu rural, même si elle est plus modérée qu'en milieu urbain, est source de conflits fonciers importants.

Transport et logistique

Longtemps enclavées, les villes du District ont vu leur accessibilité se renforcer à partir des années 70 avec l'amélioration du réseau routier national et l'implantation du Port Autonome de San Pédro. C'est ainsi que les villes principales et notamment San Pédro sont aujourd'hui reliées aux principales voies routières.

Cependant, le réseau de transport routier interne du District, d'une longueur estimée à 8 193 km, dont 11,5 % de routes bitumées, souffre d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers dans les grandes villes, et des voies non bitumées. Ainsi, la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine rend l'accessibilité de certaines localités difficile, constituant un frein à l'essor économique et social de ces dernières.

La situation connaît cependant une amélioration avec les nombreux projets en cours pour la réhabilitation de la voirie et plus spécifiquement le PRICI (Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire), et la réhabilitation de l'aérodrome de San Pédro, qui accueillera à nouveau les vols nationaux en attendant la construction de l'aéroport international de San Pédro.

Equipements et infrastructures

Se situant en deçà des moyennes nationales en termes de couverture des réseaux électrique et hydraulique, le District du Bas-Sassandra affiche un déficit général d'électrification et d'accès à l'eau potable.

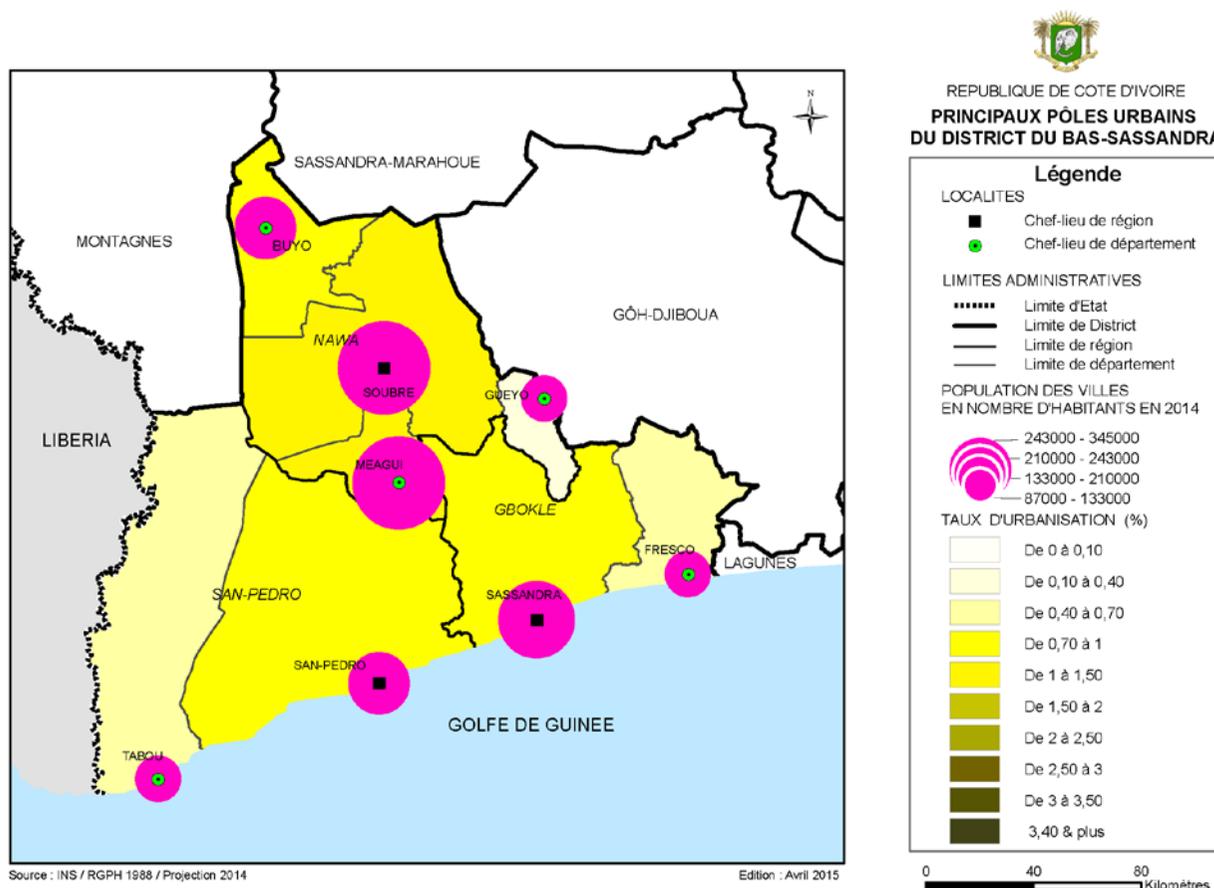
En effet, seules 30 % des localités du district sont électrifiées. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent que 11 % des ménages du District, tandis que les consommations relatives à l'éclairage public restent limitées.

Le taux d'accès à l'eau potable quant à lui n'excède pas les 45 %, et ce dans les grandes villes du District. Dans la plupart des localités, il est inférieur à 25 %. L'accès à l'eau est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation.

Le District compte 15 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 7 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Il est par ailleurs couvert par les principaux opérateurs de téléphonie fixe et mobile.

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation



Carte 45 : Principaux pôles urbains du District

Le District du Bas-Sassandra affiche un faible taux d'urbanisation global (19,3 %), à mettre en perspective avec le taux d'accroissement démographique moyen annuel entre 1998 et 2014. Ce taux d'accroissement (3,12 %) présente des disparités interrégionales :

de 2,5 % dans la région de San-Pédro à 4,2 % dans la région du Gboklé.

Comparativement à la croissance de la population, l'indice urbain est faible, témoignant d'un déficit global d'urbanisation. Ce constat est plus prononcé dans les villes de San Pédro et de Tabou, la croissance de la population étant plus élevée.

A ce jour, le District du Bas-Sassandra compte 2 villes de plus de 50 000 habitants (San Pédro et Soubre).

D'une envergure de plus de 174 287 habitants pour une superficie urbanisée de 2 340 hectares, San Pédro apparaît comme le principal centre urbain du District. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales illustre cette vocation dominante.

Chef-lieu de région, San Pédro dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés qui restent cependant concentrés dans le centre-ville. Les équipements principaux sont occupés par les entreprises industrielles (27 %), et les infrastructures touristiques (22 %). 15 % de la superficie occupée par les équipements concerne des établissements scolaires et 10 % des équipements administratifs.

Les 40 km de voies bitumées et les 45 km de voies non bitumées de San Pédro sont dans un état de dégradation importante (certaines portions sont impraticables durant la saison des pluies).

L'axe Nord-Sud est le principal axe de traversée de la ville et de connexion entre différentes zones fonctionnelles (habitats, industries, commerces, port,...).

La ville dispose d'un réseau de drainage de 32 km, qui souffre, pour la partie à ciel ouvert, d'un manque d'entretien régulier et qui, paradoxalement, contribue à la dégradation de la voirie revêtue.

IV.1.2 Habitat

Le manque de logements fonctionnels est observé dans l'ensemble des villes du District. L'habitat est dominé par des constructions anarchiques sur des sites non ou insuffisamment lotis, en témoigne la présence du Bardot, plus grand bidonville d'Afrique de l'Ouest.

Cette précarité s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. Ainsi, 17 % des habitations sont connectées au réseau électrique. De la même façon, de rares habitations possèdent un système d'assainissement. 87 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 82 % font de même pour les eaux usées, conduisant à des impacts écologiques conséquents.

Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 28 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 57,1 % ne possèdent que la radio.

Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décents à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.

Dans le cadre de ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District du Bas-Sassandra sur près de 150 hectares de terres permettant d'ériger 4 228 logements (70 % de ces logements sont des logements sociaux).

Répartition des projets de logement par département

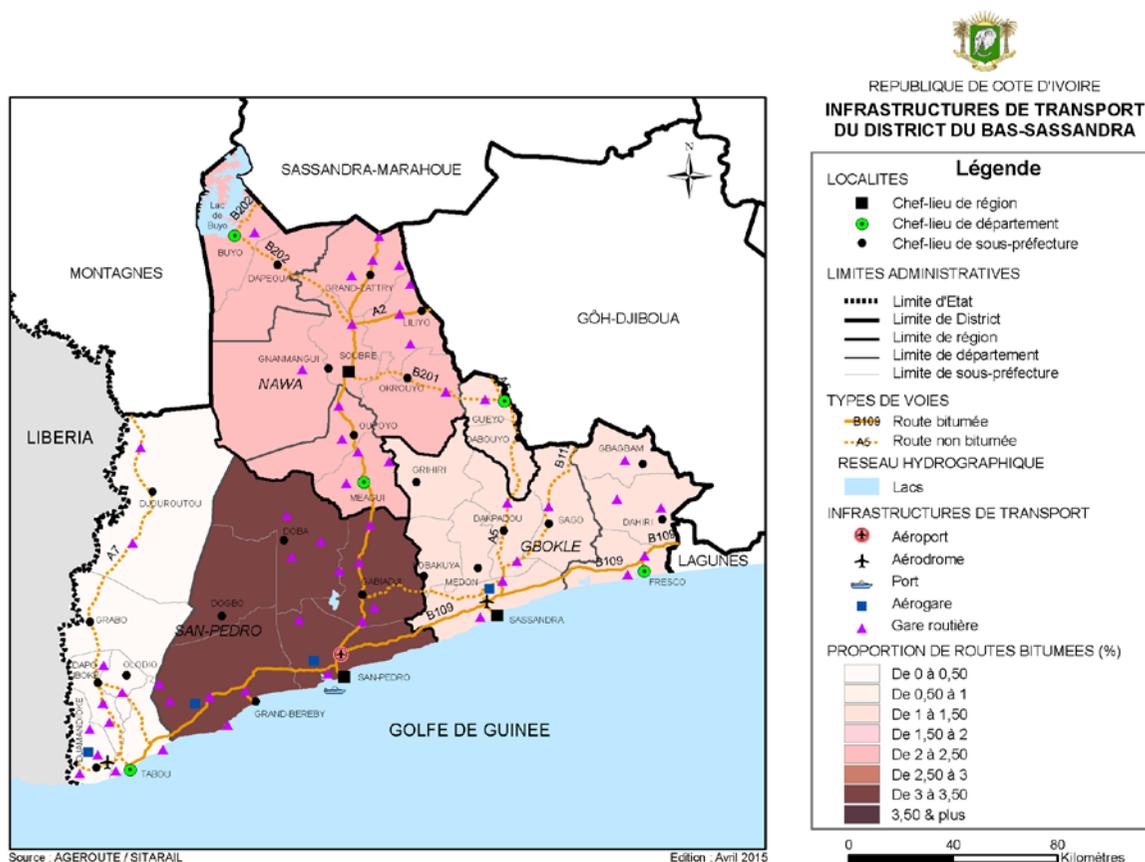
Région	Département	Surface du Terrain (ha)	Nb de logements sociaux	Nb de logements économiques	Nb total de logements
San Pédro	San Pédro	20	392	168	560
	Tabou	20	392	168	560
Nawa	Soubéré	18	353	151	504
	Buyo	15	294	126	420
	Guéyo	20	392	168	560
	Méagui	20	392	168	560
Gbôklè	Sassandra	18	353	151	504
	Fresco	20	392	168	560
Total District		151	2 960	1 268	4 228

Source : Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme – 2013

Chapitre 2. Transport et logistique

Le District du Bas-Sassandra est un hub pour l'ouest Ivoirien de par sa proximité avec le Libéria et la Guinée. La ville de San Pédro est reliée aux principales villes du pays par un réseau routier bitumé relativement en bon état, la situant à 334 km d'Abidjan et à 357 km de Yamoussoukro, qui sera renforcé prochainement par une autoroute reliant San Pédro à Abidjan. Hormis ces infrastructures routières, le District présente un fort potentiel de liaison à travers sa piste d'atterrissage, son port maritime en eaux profondes et la liaison de chemin de fer, en projet, devant relier San-Pedro à Man.

IV.2.1 Infrastructures routières



Carte 46 : Infrastructures de transport du District

Le réseau routier, long de 8 193 km (9,4 % du réseau national) est constitué à 49,1 % des routes de type D (routes départementales) et à 40,4 % de routes de type C (routes nationales d'intérêt régional) et compte 11,5 % de routes bitumées (942 km). La densité routière moyenne (rapport de la taille du réseau routier à la superficie) est de 0,29, supérieure à la moyenne nationale (0,25).

Le réseau principal de la région de San Pédro est emprunté par les camions grumiers et portes conteneurs qui acheminent les matières premières vers le port. Ces modes de transport de marchandises sont particulièrement agressifs pour la voirie régionale et urbaine, pénalisant l'ensemble des acteurs économiques et la population civile au quotidien. Certaines localités souffrent par ailleurs d'un déficit de desserte et se retrouvent enclavées (Djouroutou, Grabo, Olodio...).

Dans la Région de la Nawa, l'accès à la ville de Buyo et à tous ses villages et campements s'avère difficile. Par ailleurs, les Badjans (transports interurbains locaux) desservent mal les localités du fait de l'état des routes qui les relient aux villes limitrophes de Gagnoa, Soubre, Lakota et Sassandra. L'axe majeur Soubre-Gagnoa est également dans un état de dégradation avancé. Dans la région du Gbokle, la ville de Sassandra gagnerait à être décongestionnée par deux routes :

- Une route passant par Sago pour aller à Lakota ;
- Une route passant par Guéyo et Soubre.

La maintenance et l'entretien courant du réseau constituent un enjeu majeur pour le transport des biens et des personnes car la quasi impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles, sont réels.

Certains axes sont en voie de réhabilitation, dans le cadre de différents programmes (PRICI, programme d'urgence d'entretien des pistes café-cacao,...).

IV.2.2 Infrastructures portuaires

La réalisation des infrastructures portuaires du District a démarré en 1968, dans le cadre de l'opération San Pédro menée dans la région du Bas-Sassandra par l'Autorité pour l'aménagement de la région du sud-ouest (ARSO).

Le Port Autonome de San Pédro (PASP) est l'Autorité chargée de la gestion du Port de San Pédro. Le Port, à l'origine géré par un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), a été transformé en société d'Etat placée sous la tutelle technique du Ministère des Transports et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le port possède un accès maritime direct avec un chenal d'accès de 13,5 mètres de profondeur, deux jetées Ouest et Est respectivement longues de 265 mètres et 145 mètres qui assurent la protection contre l'érosion. Le domaine portuaire qui s'étend sur environ 2 000 ha d'un relief marécageux (exploité à 25 %) est divisé en trois zones d'exploitation : le port de commerce (comprenant un terminal à container, un poste minéralier, un parc à bois), le port de pêche (rénové en 1997 par l'aide japonaise) et la zone industrielle et commerciale, avec les usines de transformation et de traitement des matières premières agricoles, des magasins de stockage.

Les importations ont stagné entre 2002 et 2013 avec un maximum de 279 000 tonnes par an en 2012. Les produits cimentiers représentent la majeure partie des importations (76 % des importations en 2002 et 77 % en 2013). Les deuxièmes et troisièmes postes d'importations concernent les produits alimentaires et les équipements miniers.

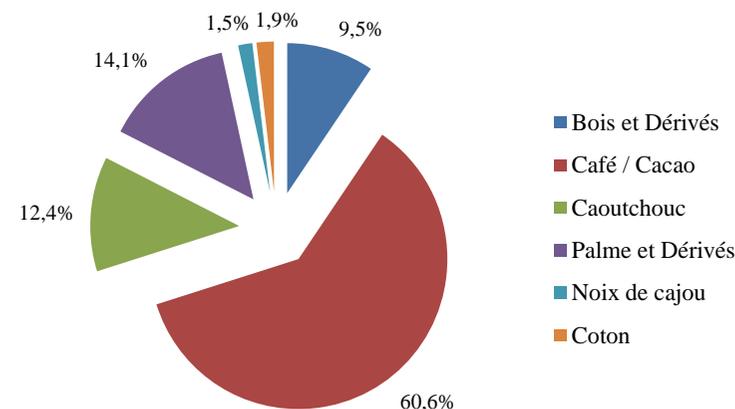
Le volume du trafic des exportations a porté sur 1,1 million de tonnes en 2013, tous produits confondus, contre 845 milliers de tonnes en 2005. Les exportations se répartissaient en 2013 entre le bois et dérivés (9,5 %), le café et le cacao (60,6 %), le caoutchouc (12,4 %), les palmes et dérivés (14,1 %), le coton et la noix de cajou (moins de 2 % chacun). Ainsi en 2013, le premier produit exporté est le café/cacao dont le port est le premier exportateur mondial mais le bois a perdu du terrain au profit des palmes et dérivés, du coton et de la noix de cajou.

Le premier produit échangé en 2013 était le cacao avec 683 milliers de tonnes soit 16 % des flux entrant ou sortant du port. Ce dernier est échangé pour 67 % avec l'Europe et pour 25 % vers l'Amérique (le marché asiatique avec 54 000 tonnes exportées ne représentait que 8 % des échanges de cacao).

Depuis 2009, le PASP enregistre une croissance importante du trafic de conteneurs et des activités de transbordement. En 2013, 68 % des marchandises transitant par le port l'ont été dans le cadre d'activités de transbordement.

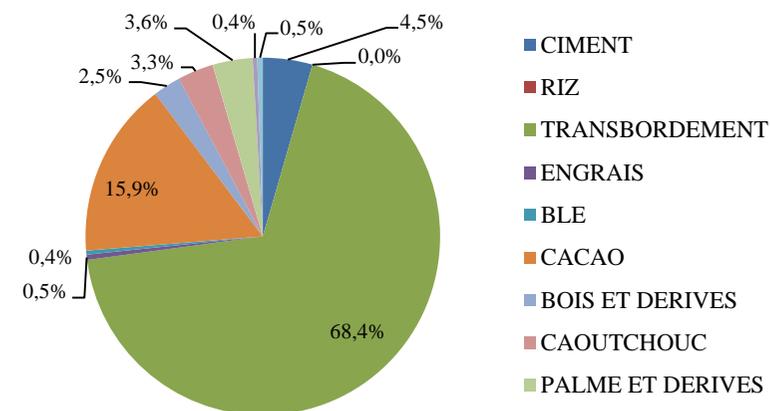
À l'instar du port d'Abidjan, le port devait aussi servir de pôle pour le transit du trafic des pays limitrophes (Liberia, Guinée, Mali), des ressources minières, les matières premières dont dispose la région et assurer au total un trafic de 12 millions de tonnes (Plan d'entreprise, 2002). Malgré la diversification du trafic et les différentes stratégies mises en place par le PASP depuis son ouverture, ce trafic a du mal à être atteint. En effet, le trafic du PASP était de 1,2 million de tonnes en 2002 et il s'élevait en 2013 à 4,3 millions de tonnes, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 15,7 %.

Ventilation des exportations par type de produit



Source : PASP 2013

Répartition des volumes échangés (import/export) par type de produit



Source : PASP 2013

IV.2.3 Infrastructures aéroportuaires

La ville de San Pédro dispose d'un aéroport (ICAO : DISP et IATA : SPY). Ce dernier vient d'être modernisé afin d'accueillir les vols de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire.

L'aéroport est implanté à proximité du centre-ville et est en mesure d'accueillir des avions de passagers tels que les Foker 100, qui placent San Pédro à 1h30 d'Abidjan.

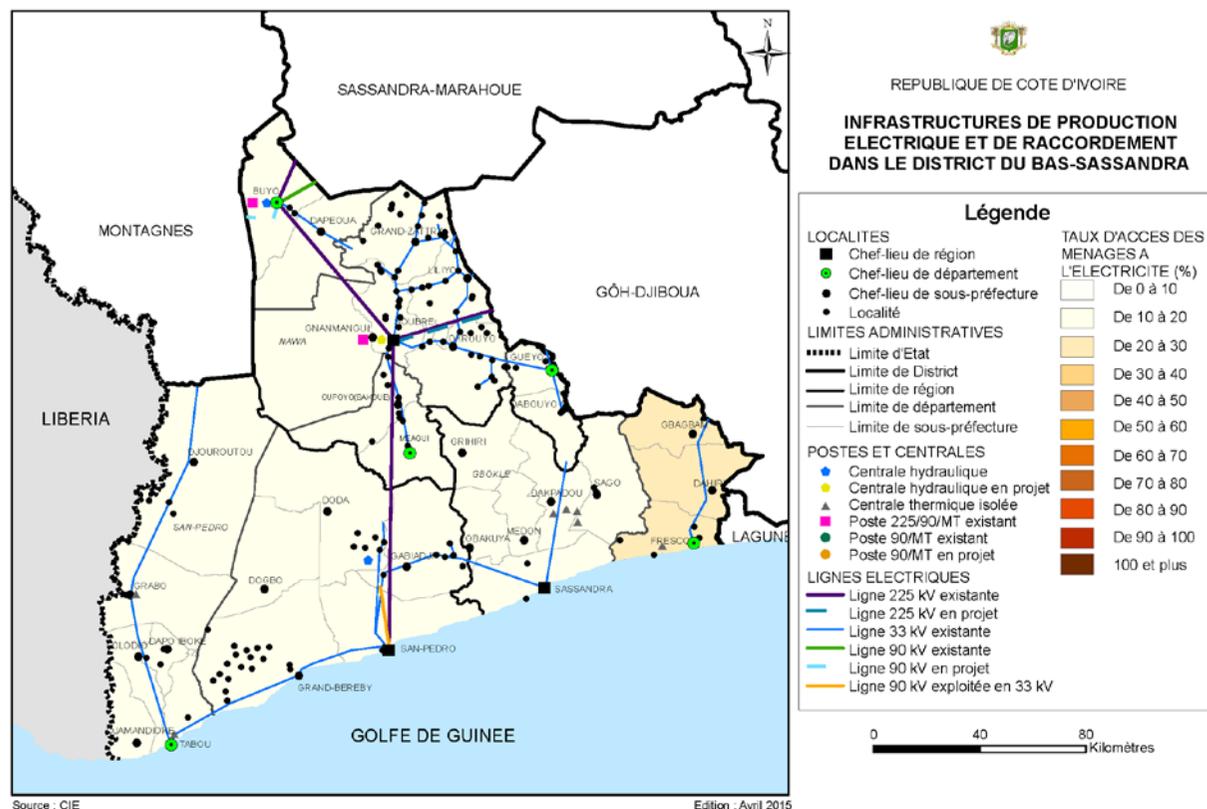
La capacité d'accueil de l'aérogare est de plus de 100 personnes, à l'arrivée comme au départ.

Le gouvernement a annoncé la construction prochaine d'un aéroport international à San Pédro (sud-ouest), avec l'édification d'une « aérocity » devant être bâtie sur 1.500 hectares, pour un coût d'investissement de 160 milliards FCFA.

Le District compte également un aéroport à Grand-Bereby, un autre à Sassandra et un projet d'aéroport dans le département de Soubré.

Chapitre 3. Equipement et infrastructures

IV.3.1 Electricité



Carte 47 : Infrastructures de production électrique et de raccordement dans le District

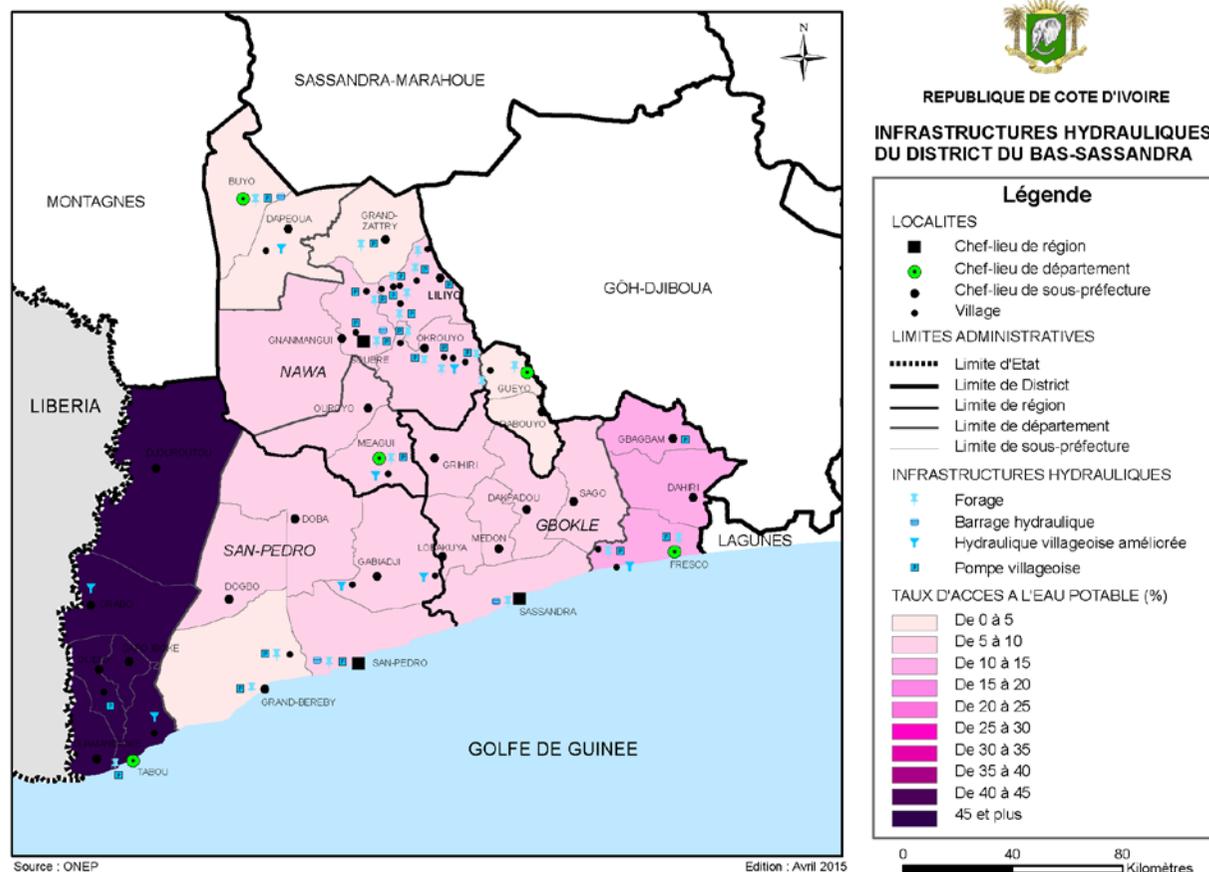
Le District du Bas-Sassandra dispose de plusieurs centrales hydro-électriques : le barrage de Buyo, d'une puissance installée de 165 MW et le barrage de Fayé, d'une puissance installée de 5 MW. Le barrage de Soubré, en construction et d'une puissance installée de 275 MW, permettra d'exporter de l'électricité vers les pays voisins.

Avec 170 localités électrifiées sur les 561 recensées, le District affiche un taux de couverture de 30 %, en dessous de la moyenne nationale (34 %). L'électrification du District présente des disparités régionales conséquentes puisque la région de Gbôklè n'affiche qu'un taux de couverture de 19 % (contre 47 % pour la région de la Nawa).

En 2013, le District comptait :

- Près de 39 000 logements connectés au réseau de la CIE et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 707 kWh par abonné, au-dessus de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné) ;
- 7 700 professionnels connectés, avec une consommation annuelle moyenne de près de 4 000 kWh par abonné, en deçà de la moyenne nationale (4 554 kWh/an/professionnel). Cette consommation professionnelle illustre la position économique du District, où le tissu professionnel est composé d'entreprises importantes, structurées et équipées ;
- 460 abonnés à l'éclairage public, avec une consommation moyenne annuelle proche de 25 600 kWh (36 098 kWh/an/abonné au niveau national) ;
- Une consommation électrique basse tension (domestique, professionnel et publique) marquée par une forte disparité régionale (la consommation de la région du Gbôklè est de 7 % de celle du District ; les régions de San Pédro et de la Nawa se répartissant le reste à part similaire) ;
- 205 abonnés en haute tension pour une consommation annuelle totale de 112 000 MWh (5 % de la consommation nationale en haute tension), à près de 50 % pour le secteur tertiaire.

IV.3.2 Eau potable



Carte 48 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable

L'accès à l'eau est assuré dans le District par 3 types de systèmes : l'hydraulique villageoise (HV), l'hydraulique villageoise améliorée (HVA) et l'hydraulique urbaine à travers le réseau de la SODECI.

Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 24 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce déficit de couverture est particulièrement marqué dans la région de San Pédro avec 18 % seulement des localités éligibles desservies en hydraulique urbaine (HU) fortement grevé par le département de Tabou qui présente un taux de couverture de 11 % avec seulement 1 localité desservie.

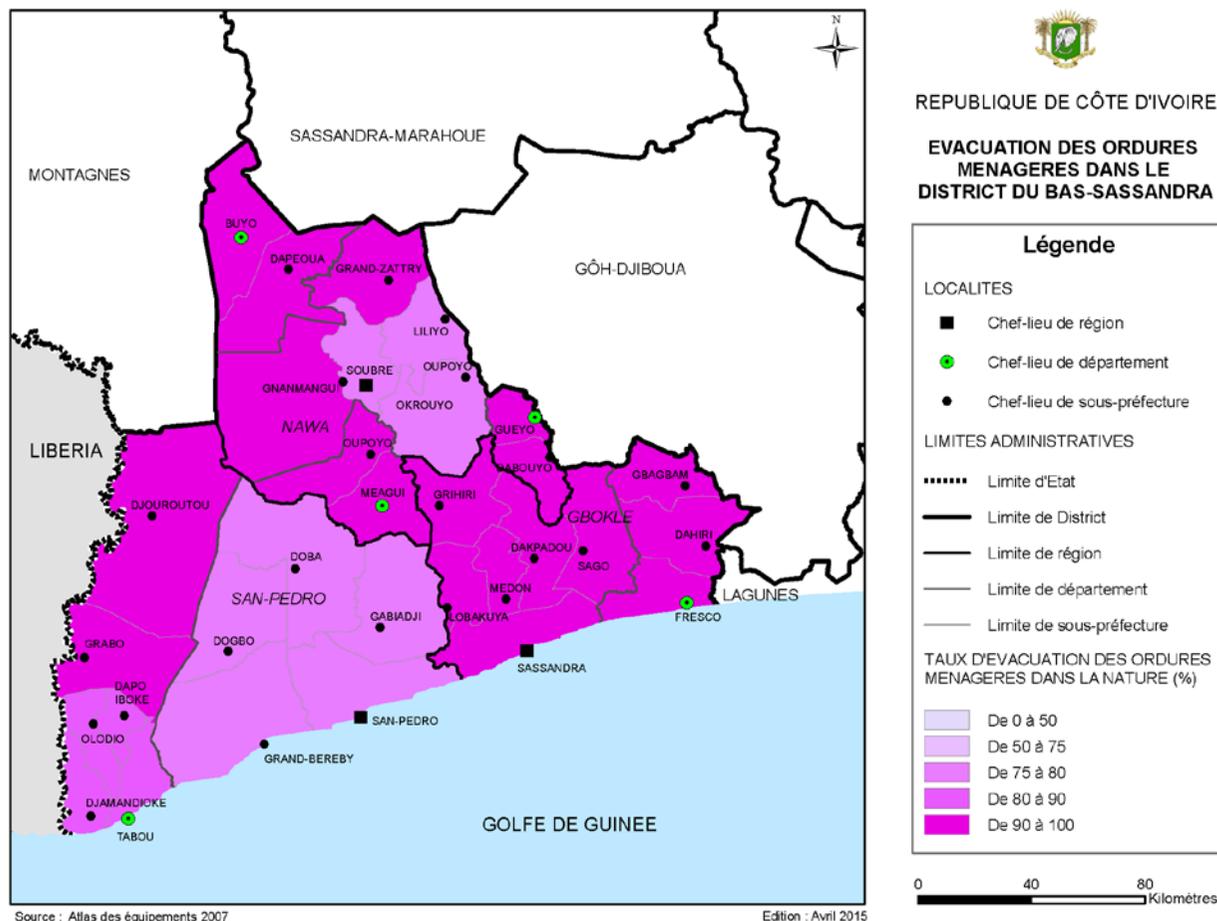
Le District du Bas-Sassandra compte 5 stations de traitements. Ce réseau permet de couvrir 420 960 habitants soit 18,5 % de la population du District. De plus ces centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire. Ainsi, les régions de la Nawa et la région de San Pédro affichent un déficit de production respectif de 7 673 m³ par jour et 1 350 m³ par jour. Ce déficit est particulièrement marqué dans les localités de Soubré (2 329 m³ par jour) et Méagui (1 413 m³ par jour).

Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 5 % soit 7,5 points de moins que la moyenne nationale de 12,5 %. Ce taux présente cependant des disparités avec 0 % dans le département de Sassandra.

Avec 203 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 394 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 52 % soit 18 points de moins que la moyenne nationale de 69,7 %. Le taux de pénétration est plus faible dans la région du Gboklè avec 203 pompes à motricité humaine installées.

Ainsi, l'accès à l'eau est assuré principalement par les puits publics (29,8 %), des puits dans la cour (26,4 %), les eaux de surface (20,4 %) et des pompes villageoises (10,3 %). Ces taux comparés aux taux nationaux illustrent les problématiques d'accès à l'eau dans le District. En effet au niveau national, seuls 16,6 % de la population utilise des pompes à motricité humaine et 17,4 % des puits dans la cour.

IV.3.3 Assainissement



Carte 49 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature

Par manque d'infrastructures, 87 % des ordures ménagères du District sont évacuées dans la nature (contre 74 % au niveau national). Ce taux est moins élevé dans le département de San Pédro (77 %).

La ville de San Pédro est située sur un plateau entre de nombreuses et vastes zones marécageuses et une cordillère de collines séparant la ville du littoral marin, avec deux embouchures sur la mer. Compte tenu du relief et des fortes précipitations de la zone, les inondations sont fréquentes et difficiles à maîtriser : le lit des lacs, des lagunes et des rivières débordent régulièrement.

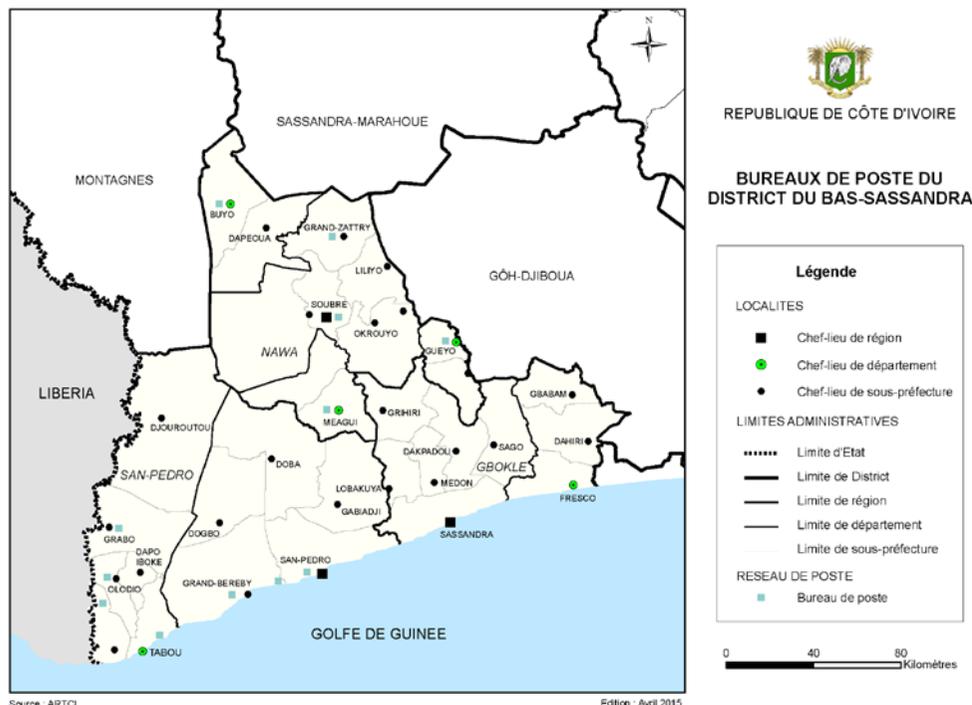
La commune s'est donc dotée de deux types d'assainissement :

- L'assainissement de type collectif
 - Il est constitué de canalisations et de 37 stations de traitement des eaux usées (en 1998) avant leur rejet dans les plans d'eau.
 - Un réseau de canalisations existe en parallèle, avec rejet direct dans les plans d'eau, sans épuration.
 - Ces réseaux sont actuellement hors d'usage ; leur curage, assuré à l'origine par les sociétés immobilières, n'a plus été pris en charge après leur fermeture. Seules les canalisations de la zone industrielle subsistent du fait de leur entretien par les entreprises.
- L'assainissement individuel
 - Les fosses septiques et l'évacuation à l'égout dominent dans les quartiers d'habitation individuelle et les immeubles collectifs.
 - En revanche, les latrines traditionnelles dominent dans les quartiers d'habitat précaire et dans les cours communes.
 - Bon nombre de ménages de la ville n'ont d'autres choix que d'utiliser les espaces communs à proximité des habitations, ce qui aggrave l'insalubrité de la ville.

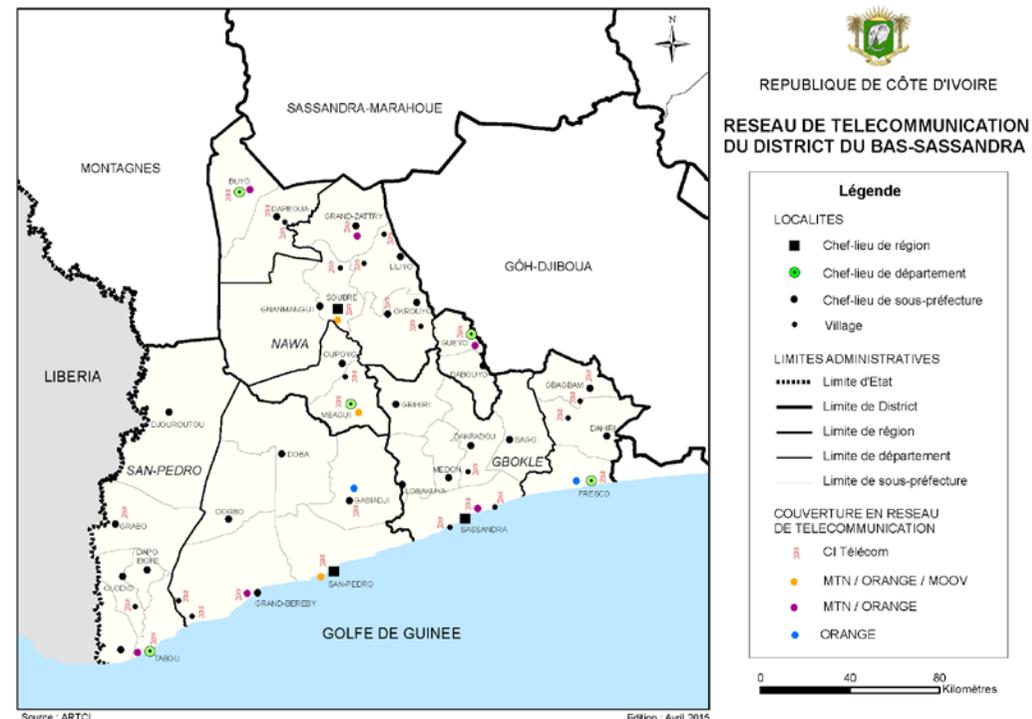
L'absence d'un réel système d'assainissement dans le District a un impact nuisible sur le territoire et la population (risques d'épidémies de choléra, de fièvre typhoïde et de fièvre jaune, dégradation du cadre de vie et de l'écosystème).

Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement liquide. Seule 1,2 % de la population du District utilise un réseau d'égout, 11,2 % déverse les déchets dans la rue et 79,8 % dans la nature.

IV.3.4 Communication et nouvelles technologies de l'information



Carte 50 : Répartition des bureaux de poste dans le District



Carte 51 : Couverture du District par les opérateurs télécoms

Le District compte 14 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 7 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Toutes les agences sont fonctionnelles.

Par ailleurs, le District du Bas-Sassandra compte 1 210 boîtes postales en 2013, soit 5 % de moins qu'en 2012. Ces agences sont supervisées par 27 employés répartis sur l'ensemble des bureaux.

En matière de médias, les habitants du District ont accès à l'ensemble des chaînes nationales dont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) dont l'accès est gratuit.

Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte d'Ivoire Télécom qui domine le réseau de télécommunication fixe du District ;
- MTN / Orange / Moov au niveau des villes principales, pour le réseau mobile.

Le District compte également 16 radios de proximité et 4 correspondants de presse.



Direction Générale de l' Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71